CLUB ULTIMA®
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR
Le magasin-entrepôt qui offre la plus grande sélection de linge de maison et d'articles de cuisine à Montréal
ST-LÉONARD 6755, bd Métropolitain Est
WEST ISLAND 3205, boul. des Sources
N0442

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES 336-4444
2 POUR 1 AU COMPLET MONTURES ET LENTILLES SUR NOS GRANDES MARQUES EXCLUSIVES

MONTRÉAL, SAMEDI 28 JANVIER 1995 111e ANNÉE Nº 97 184 PAGES, 13 CAHIERS
Miami : 2 $ Îles-de-la-Madeleine : 2 $ 1,50 $ Taxes en sus

Météo

Ciel ensoleillé et froid
max -11 / min -20
page G10

Cinéma

Isabelle Huppert: l'art du silence
page C1

Spectacles

Mary-Voisine: le tandem d'enfer
page D1

Vacances

Hong Kong: mégalopole et fourmilière
page H1

Index

Annonces classées	
- immobilier	E1 à E7
- marchandises	E7
- emplois	E8 à E12
- automobiles	G8 et G9
- propositions d'affaires	F6
Arts et spectacles	
- informations	cahiers C et D
- ciné-horaires	C6
- télé-horaires	D2
Avis	A28, B9 et B10
Bridge — Timbres	H16
Carrières-professions	cahiers I,J
Décès	B8
Économie	F1 à F10
Encans	B9 et B10
Êtes-vous observateur?	E1
Feuilleton	J6
Habitat	cahier K
Horoscope	J6
Jardiner	K12
Le monde	A22 et A23
Loteries	G10
Maisons d'enseig.	A24 à A27
Mots croisés	E4 et J6
«Mot mystère»	E5
Restaurants	D16
Vacances/voyage	cahier H
Vins	D17
Sports	
- Chasse et pêche	G5
- Réjean Tremblay	G2

Des labos privés offrent des prébendes aux médecins

Les technologistes médicaux demandent l'intervention de Québec

GILLES PAQUIN

Des laboratoires médicaux privés violent la loi sur la santé en offrant une commission et d'autres avantages aux médecins qui incitent leur clients à recourir à leurs services plutôt qu'aux labos gratuits des hôpitaux.

Un de ces laboratoires privés, Curalab, de Saint-Hubert, a même fait parvenir une lettre confidentielle aux directeurs des cliniques médicales de la Montérégie pour leur proposer différentes formules de «participation financière».

Dans sa missive, le président de Curalab, Jean-François du Page, se dit prêt à «rétrocéder aux médecins 15 pour cent du revenu des analyses. Nous faisons parvenir confidentiellement un relevé mensuel détaillé. Le chèque peut être établi à l'ordre de chaque médecin ou bien à celui de la clinique», précise-t-il.

Il suggère ensuite à ceux qui s'opposeraient à cette pratique douteuse d'accepter une participation sous forme d'un loyer mensuel versé à la clinique. «Ce loyer peut être calculé sur une base annuelle ou révisé tous les trois mois en fonction de l'achalandage», note M. du Page.

La présidente de l'Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec, Francine Genest, a dénoncé ces métho-

VOIR LABOS EN A 2

«Ce qui m'est arrivé est un miracle»

PIERRE GINGRAS

Mavis McArdle était resplendissante hier, à l'hôpital Royal Victoria. Dans dix jours, disent les médecins, elle devrait quitter l'hôpital. «Ce qui m'est arrivé est un miracle», dit-elle manifestement émue devant la horde de journalistes.

Un miracle rendu possible grâce au foie d'un donneur de Toronto, mais aussi grâce au foie d'un autre «donneur» inusité... un porc.

Âgée de 55 ans, Mavis McArdle était en attente d'une greffe de foie depuis un an. En décembre, la détérioration subite de l'organe la plonge dans un profond coma. Même si le coeur fonctionne normalement, ses médecins estiment qu'elle pourrait être morte «cérébralement». Les molécules d'ammoniac que le foie n'arrive plus à éliminer provoquent un oedème très grave au cerveau. Les médecins font un appel national pour obtenir un foie afin de procéder à une greffe. L'appel reste sans réponse.

Jean Tchervenkov, le chirurgien traitant, se souvient d'un article lu en juillet dans une revue médicale qui fait état de technique innovatrice utilisant

VOIR MIRACLE EN A 2

Âgée de 55 ans, Mavis McArdle était en attente d'une greffe de foie depuis un an. En utilisant le foie d'un porc pour épurer le sang de sa patiente, un traitement jamais utilisé au Canada, le Dr Jean Tchervenkov lui a sauvé la vie. PHOTO PC

Démission surprise du nouveau patron de Radio-Québec

ANDRÉ NOËL

Le nouveau président-directeur général de Radio-Québec, Raymond Brasseur, a remis sa démission hier, une semaine après avoir été nommé à la tête de la télévision publique par la ministre de la Culture du Québec, Rita Dionne-Marsolais.

Ni Radio-Québec, ni le ministère de la Culture n'ont voulu révéler les raisons de cette démission surprise. M. Brasseur a refusé de parler aux journalistes. Mme Dionne-Marsolais, en voyage en France avec le premier ministre Jacques Parizeau, n'a pu être jointe.

Le changement à la direction de Radio-Québec suscitait des réactions plutôt hostiles depuis le début de la semaine. Des observateurs soulignaient que la prési-

VOIR DÉMISSION EN A 2

Chantage au poison chez Natrel: deux suspects sont coffrés

LUCIE CÔTÉ

Les deux hommes soupçonnés d'avoir voulu extorquer près d'un demi-million aux compagnies Natrel et Provigo en menaçant de contaminer des produits laitiers ont comparu hier au palais de justice de Longueuil.

Arrêtés jeudi soir à leur domicile respectif de la région de Québec, grâce à une personne qui a reconnu leurs voix sur des bandes enregistrées, les deux beaux-frères, le longiligne Charles-Henri Pelletier, âgé de 34 ans, de Charny, et le trapu Jacques Bédard, 39 ans, de Charlesbourg, ont été accusés de tentative d'extorsion pour avoir «tenté d'induire la compagnie Natrel, par des menaces, à lui remettre une somme d'argent».

Jacques Bédard

Charles-Henri Pelletier

Cette accusation très grave peut valoir à l'accusé une peine maximale d'emprisonnement à vie.

En novembre dernier, un homme de 34 ans, Roman Wusaty, jusqu'alors sans casier judiciaire, a été condamné à quatre ans et demi de prison pour avoir tenté d'extorquer 49000 $ à un avocat montréalais bien connu.

Tous deux sans emploi, mariés et chacun père d'un enfant, Pelletier, étudiant à temps partiel en géographie à l'université Laval de Québec, et Bédard sont aussi accusés de méfait (pour avoir gêné le commerce des compagnies victimes de chantage) et de transmission de faux messages, les fameuses conversations téléphoniques qui se sont déroulées avec les compagnies laitières et les supermarchés visés dans cette affaire et qui ont mené à leur arrestation.

VOIR CHANTAGE EN A 2

Une ancienne déportée dépose des fleurs sur les rails menant au camp d'extermination d'Auschwitz, en Pologne, où sont morts plus d'un million de juifs, qui a été libéré il y a 50 ans par les troupes soviétiques. PHOTO AFP

Le monde se souvient d'Auschwitz, symbole de la barbarie humaine

d'après AFP et AP

AUSCHWITZ

Les chefs d'État et représentants officiels de 24 pays, ainsi que plusieurs prix Nobel, ont célébré hier sur le site de l'ancien camp nazi d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne, le 50e anniversaire de sa libération.

Le 27 janvier 1945, les forces soviétiques entraient en effet dans le camp d'extermination nazi, où ils découvraient 5200 prisonniers promis à la mort. Cinquante ans plus tard, en présence de quelque 2000 anciens détenus et de leurs proches, un appel à la paix et à la tolérance dans le monde a été lancé à cette occasion depuis le mémorial de Birkenau.

«Plus jamais de fanatisme ni de violence, plus jamais de guerre ni de tueries», proclame l'appel qui évoque les «crimes contre les juifs, surtout contre les juifs, mais aussi contre d'autres peuples»: une trentaine de nations citées nommément.

Le camp d'Auschwitz, «symbole de barbarie au-delà du XXe siècle», était «érigé en terre polonaise par des mains de nazis allemands et non par des Polonais», lit-on dans l'appel. «Nous devons sauvegarder le souvenir des victimes, mais leur héritage doit aussi permettre à l'humanité de consolider la foi dans un avenir libre de racisme, de haine et d'antisémitisme».

Les signataires de l'appel ont exprimé l'espoir qu'à la fin du XXe siècle, «des instrument seront crées pour garantir une solution pacifique de tous les conflits». «Les crimes de génocide», ont-ils poursuivi, «ne peuvent être oubliés, quels qu'en soient les lieux, les temps ou les auteurs».

L'appel avait été adopté par acclamation jeudi à Cracovie, en présence de délégations de 24 États et sept Prix Nobel. Quatre autres Prix Nobel, le Dalai Lama, Nelson Mandela, Frederik de Klerk et Henry Kissinger, ainsi que le secrétaire général de

VOIR AUSCHWITZ EN A 2.

OFFERTE DANS TOUS LES PROVI-SOIR AVEC POSTE D'ESSENCE
LA SUPERBE COLLECTION AZTEK EN FINE PORCELAINE !
L'OFFRE DU MOIS LA GRANDE ASSIETTE À 1.99 $ + TAXES
AVEC ACHAT DE 25 LITRES DE CARBURANT JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.
Provi-Soir
Des MINI-PRIX là où ça compte !

Demain dans *La Presse*

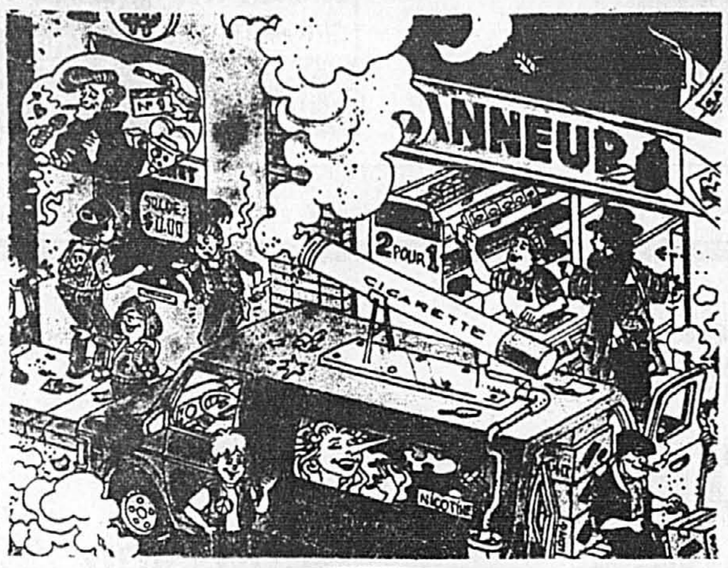

Santé

Fumer comme les parents

■ Raymond Bernatchez a rencontré des jeunes de 11 et 12 ans pour s'entretenir avec eux de la cigarette. Ils sont la cible d'un programme d'information sur la fumée car l'on a constaté une augmentation du nombre de fumeurs chez les adolescents depuis quelques années. Le ministre de la Santé du Québec et le Conseil québécois sur le tabac et la santé ont jugé que ce ne serait pas une mauvaise idée de «renforcer les défenses psychologiques» des pré-adolescents avant qu'ils soient exposés. Une constatation de Bernatchez: les enfants rêvent de fumer comme leurs parents. Un dossier à lire demain dans le cahier SANTÉ.

Précision

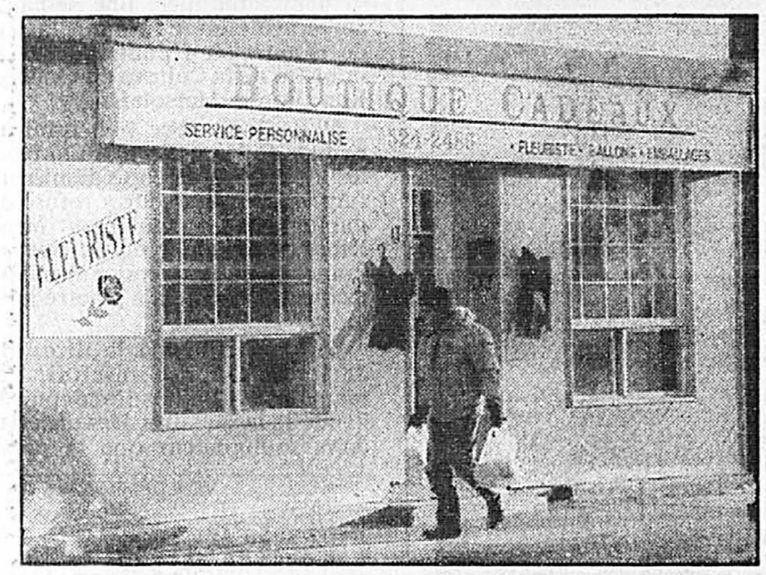

Contrairement à ce que nous écrivions dans notre édition du mardi, 17 janvier 1995, le numéro civique 2020 de la rue Gauthier, à Montréal, est désormais occupé par une boutique de fleurs, la «Boutique Cadeau 2020». Notre édition du 17 janvier reproduisait une photo du même édifice à l'époque où celui-ci était occupé par le commerce «La Machine Electroménager» dont était actionnaire Daniel «Dada» Senesac, un membre du club de motards Roch Machine, tué en manipulant une bombe le 14 janvier. Les propriétaires de la nouvelle boutique n'entretiennent aucun rapport avec ce club de motards.

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Un vaccin anti-sida sera testé

Agence France-Presse

BETHESDA

■ Un comité d'experts scientifiques a décidé de recommander aux autorités américaines (FDA) de donner le feu vert au test à grande échelle d'un vaccin anti-sida, en précisant que les malades ne devaient pas s'attendre à des miracles.

Le vaccin appelé Immunogen, développé par le Dr Jonas Salk, est destiné à empêcher le virus HIV de se développer chez les patients infectés.

Les experts ont voté à 6 contre 3 pour recommander à la FDA d'autoriser le nouveau médicament, que les médecins veulent injecter à quelque 5000 patients.

«Je ne suis pas enthousiasmé par les données que j'ai vues», a affirmé le président du comité des sages, le Dr Stanley Lemon. «Mais j'ai des frissons à l'idée qu'on me prouve un jour que j'avais tort», a-t-il ajouté.

La quotidienne		
Tirage d'hier	à trois chiffres	195
	à quatre chiffres	7449

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 04-6 — SAMEDI 28 JANVIER 1995

Suite de la Une

LABOS

Des labos privés offrent des prébendes aux médecins

des commerciales illégitimes et réclamé l'intervention du ministère de la Santé pour y mettre fin.

Selon elle, les règlements de la Loi sur la protection de la santé publique interdisent clairement l'instauration d'un tel système. Elle cite à ce propos les dispositions sur les normes d'équipement, de fonctionnement technique et de salubrité des laboratoires et de la qualité du personnel.

«Le détenteur d'un permis de laboratoire ou toute autre personne agissant en son nom ou au nom du laboratoire ne peut donner à quiconque, directement ou indirectement, des primes, cadeaux, échantillons ou ristournes destinées à attirer la clientèle», dit l'article 112 du règlement.

Interrogé à ce sujet lors de l'émission *Tout comptes faits* hier, M. du Page a expliqué qu'il ne croyait pas enfreindre la loi. Il prétend qu'il s'agit d'un loyer offert aux médecins pour l'utilisation de leurs bureaux par les infirmières de la compagnie.

D'autres laboratoires versent également des commissions ou partagent autrement les profits avec les médecins, soutient Mme Genest. Ainsi, une clinique médicale de l'Île-des-Soeurs a exigé des frais de prélèvement de 150 $ pour une batterie de 12 tests, pour ensuite en confier l'analyse à un laboratoire privé qui a perçu 250 $ du même client.

En général, les assurances remboursent seulement une partie de ces frais et le client doit prendre à sa charge la différence, note Mme Genest. Si le travail est effectué par un laboratoire public, dans un hôpital, il est entièrement couvert par l'Assurance-maladie du Québec, dit-elle.

Les médecins suggèrent à leurs patients de recourir aux services des laboratoires privés pour accélérer les choses. À l'hôpital, il faut souvent attendre des semaines et même des mois pour obtenir un rendez-vous. Dans le secteur privé le service est effectué en quelques jours, disent-ils.

Pour Mme Genest, le goulot d'étranglement que constitue la liste d'attente dans les hôpitaux est loin d'être un obstacle insurmontable. Elle existe souvent parce que les hôpitaux réduisent le nombre de techniciens de laboratoire pour faire des économies.

Certains médecins se placent d'ailleurs en situation de conflit d'intérêts en tentant de profiter de ces retards, dit Mme Genest. Ainsi, deux médecins de l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, Yves Legault et Michel Maheu, ont fondé leur propre laboratoire privé.

Il s'agit d'un cas inquiétant puisque ces deux spécialistes oeuvrent dans le même secteur à l'hôpital Le Gardeur. Le Dr. Legault est biochimiste clinique dans cet établissement, tandis que son collègue le Dr Maheu est hématologiste.

Le troisième associé du laboratoire Médic-Express, le Dr. Pierre-Jean Laflamme, est pour sa part microbiologiste au Centre hospitalier régional de Lanaudière à Joliette.

Invitée à commenter la situation, la direction de l'hôpital Le Gardeur a déclaré qu'elle était au courant de la participation de ces deux médecins à Médic Express. Nous sommes assurés de la loyauté des gens concernés, écrit la direction.

Selon le directeur des ressources humaines de l'hôpital, Jean-Benoît Marcotte, la mission de ce laboratoire privé est différente de celle du Centre hospitalier. «Il dessert une clientèle recrutée auprès des cliniques privées et des compagnies d'assurance».

L'hôpital Le Gardeur a néanmoins confié des analyses à Médic-Express l'automne dernier. En deux mois, ce laboratoire privé à reçu 72000 $ pour du travail effectué à la demande de l'hôpital.

Le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec a déjà entrepris une étude sur les services de laboratoires. Un premier rapport a été déposé l'an dernier, mais on attend toujours de connaitre les intentions du gouvernement face à la prolifération des laboratoires privés.

D'autres provinces ont privatisé les services de laboratoire pour ensuite connaître une escalade des coûts. Au Québec, le coût ne dépasse pas 70 $ par personne pour les services de laboratoire, alors qu'en Ontario il a atteint 100 $ par habitant depuis que les services sont entre les mains du secteur privé. □

DÉMISSION

Démission surprise du nouveau patron de Radio-Québec

dence d'une télévision publique ne peut varier au gré des humeurs politiques.

M. Brasseur se trouvait à remplacer Françoise Bertrand, dont le mandat devait expirer seulement dans trois ans. Mme Bertrand avait été nommée à la tête de Radio-Québec par l'ancien gouvernement libéral.

Florian Sauvageau, professeur de journalisme de l'Université Laval et ancien co-président d'une commission d'enquête sur la télévision, s'était dit «indigné» du fait que le nouveau gouvernement ait limogé Mme Bertrand, apparemment pour des raisons politiques.

«Il est inadmissible qu'à la veille du référendum, le gouvernement péquiste congédie, pour des raisons clairement politiques, la présidente du seul média qu'il contrôle directement», avait écrit M. Sauvageau, dans une lettre ouverte.

«Le gouvernement du Parti québécois doit démontrer que son attitude dans ce dossier n'a constitué qu'une gaffe isolée, et donner au plus tôt à Radio-Québec toutes les garanties d'autonomie qui en fassent un véritable diffuseur public.»

À son tour, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec appelait à la vigilance «pour que le gouvernement péquiste n'utilise pas Radio-Québec à des fins partisanes». Le Conseil de presse notait qu'il «y a lieu de s'inquiéter de toute intervention de tout gouvernement dans le domaine de l'information».

Hier soir, M. Sauvageau s'est quand même dit surpris de l'annonce de la démission de M. Brasseur. Il est difficile de croire que ce geste est le résultat de simples critiques, dit-il, d'autant plus qu'il n'était pas le premier visé.

«Personne ne lui a demandé de démissionner, a-t-il ajouté. On a simplement affirmé que le président d'une télévision publique doit être inamovible. Prenons exemple sur Radio-Canada: son président ne peut être congédié que pour des raisons graves, et non pas parce que le gouvernement change.»

Les vraies raisons du départ de M. Brasseur restent donc inconnues, sa lettre restant pour l'instant secrète. On sait cependant que sa nomination pouvait prêter flanc aux attaques.

M. Brasseur avait contribué au financement de la campagne de la ministre de la Culture, Mme Dionne-Marsolais. Mais surtout, il était entre 1989 et 1992 président de Techner, la société qui regroupait les filiales de production de TVA au moment où avait éclaté une controverse au sujet des sociétés en commandite, un dossier dont il avait la responsabilité.

Il avait alors démissionné, mettant fin à une carrière de 30 ans chez TVA et ses filiales. La controverse tournait alors autour de frais de production gonflés qui permettaient aux investisseurs des déductions fiscales injustifiées. Mais en janvier dernier, après des mois d'enquête, la Société des valeurs mobilières fermait le dossier, faute de preuves

En réponse aux questions d'un journaliste, hier, la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, a dit que le gouvernement devait bien s'acquitter de ses responsabilités quand il nomme des hauts fonctionnaires et des directeurs d'organisme. Elle a ajouté que ce serait peut-être une bonne idée que d'améliorer les règles d'embauche.

Qui remplacera M. Brasseur? Le nom qui circule le plus est celui de Jean Fortier, qui a quitté la semaine dernière son poste de président et chef de la direction de Télévision Quatre Saisons. M. Fortier a beaucoup d'expérience dans la programmation.

La petite crise qui ébranle Radio-Québec survient à un bien mauvais moment pour le gouvernement péquiste. La société d'État a en effet été mandatée comme auditeur hôte pour la couverture du lancement des travaux des commissions régionales sur le projet souverainiste, à l'Assemblée nationale, vendredi prochain. □

MIRACLE

«Ce qui m'est arrivé est un miracle»

le foie de porc pour épurer le sang, un traitement jamais utilisé au Canada. Les consultations entre experts se mettent en branle, le comité d'éthique de l'hôpital consulte, les parents donnent leur accord. Deux jours plus tard, on procède à l'intervention.

On fait circuler le sang de la patiente dans un foie de porc qui vient tout juste d'être prélevé et qui baigne dans une solution. Le foie de l'animal dont la physiologie est très semblable à celle de l'homme survit et peut continuer sa fonction d'épuration grâce à l'apport de sang humain. Quarante minutes après le début de l'intervention, c'est le premier miracle: Mavis McArdel ouvre les yeux et réagit à la voix. Le taux d'ammoniac est tombé de 50 pour cent. La patiente est sauvée. On poursuit l'opération durant près de cinq heures. La patiente se porte encore mieux mais il faut cesser la circulation car le foie de porc commence à se dégrader.

Cette épuration permet au moins un délai de survie de 48 à 72 heures. Et le deuxième miracle s'est produit une journée plus tard. Un foie est disponible à Toronto. On procède à la greffe dès l'arrivée de l'organe à Montréal, une intervention qui se déroule très bien, en cinq heures à peine, disent les chirurgiens.

«Nous étions prêts dans les 24 heures à recommencer avec un autre foie de porc, explique le docteur. Nos laboratoires à l'Université McGill pouvaient nous en fournir sans problème. Et leur coût, moins de 500 $, est fort abordable d'un point de vue médical», dit-il.

Le spécialiste explique que cette technique a été utilisée au moins une douzaine de fois aux États-Unis, ces deux dernières années. Deux patients ont survécu. La situation est d'autant plus singulière dans le cas McArdle que la perfusion du sang de la patiente dans le foie de porc semble avoir permis l'élimination d'anticorps qui ont favorisé la reprise de la greffe.

Au milieu des années 60, on avait tenté d'utiliser le foie de porc à plusieurs reprises dans des circonstances similaires, mais les techniques de greffe n'étaient pas alors assez avancées pour permettre la survie du patient qui avait préalablement profité d'un délai grâce à l'organe du porc.

Le docteur Tchervenkov insiste toutefois pour dire que l'intervention avec le foie de porc avait été utilisée dans des circonstances très particulières, pour permettre la survie de la patiente. Il n'est pas encore question de greffer un foie de porc chez l'humain, dit-il.

Mavis McArdle souffrait d'une cirrhose biliaire du foie, une maladie mortelle dont on ignore l'origine et qui frappe surtout des femmes (80 pour cent) entre l'âge de 45 et 65 ans. La greffe du foie est venue apporter un espoir à ces malades. Mais il n y a jamais assez de donneurs, soulignait-on hier, Aux États-unis, on estime à 27000 le nombre de personnes décédées l'an dernier en attente d'une greffe. Avant l'intervention de Mme McArdle, deux patients du Royal Victoria sont décédés faute de donneur.

«C'est incroyable, disait la «miraculée» hier. Je mange bien, je prends des forces. Maintenant je veux donner les plus de temps possible aux autres et amener les gens à faire dons de leurs organes, notamment en signant leur permis de conduire à cet effet. Je veux vivre encore 20 ans. Que ceux qui voudraient faire une entrevue à ce moment-là choisissent leur date immédiatement», a-t-elle lancé aux journalistes, dans un éclat de rire.

Ironie du sort, Mme McArdle avait lu elle aussi un article scientifique faisant état de l'usage d'animaux dans le domaine de la greffe. Elle en avait parlé à son médecin. Le Dr Tchervenkov lui avait alors dit que sa santé ne nécessitait pas ce genre d'intervention. Il n'aurait pas cru qu'un foie de porc sauverait sa patiente quelques mois plus tard. □

CHANTAGE

Chantage au poison chez Natrel: deux suspects sont coffrés

Samedi dernier, la Fédération des producteurs de lait du Québec et l'Association des laiteries offraient une récompense de 25000 $ à quiconque pourrait conduire les policiers aux maîtres chanteurs. Les voix des deux hommes ont été diffusées à partir de mardi. Les policiers de la Sûreté du Québec ont reçu une soixantaine d'appels, dont deux ou trois étaient réellement intéressants.

La personne qui recevra la récompense (et dont les policiers taisent l'identité pour la protéger) a reconnu les voix des deux suspects sur les bandes diffusées à la radio et à la télévision et les a dénoncés.

Les deux beaux-frères sont soupçonnés d'avoir — sans raison particulière, ni l'un ni l'autre n'ayant jamais travaillé pour les compagnies visées — fait une demi-douzaine de tentatives d'extorsion et logé une dizaine d'appels entre le 9 et le 24 janvier derniers.

Lors du troisième appel, le 16 janvier, par exemple, un homme réclamait 450000 $ en coupures de 20 $. «Là, est-ce que vous êtes d'accord pour collaborer ou sinon, on va vous en faire une alerte», disait-il. Deux jours plus tard, un appel au service des relations publiques d'une chaîne d'alimentation mentionnait une substance toxique versée dans des produits laitiers en vente dans la région de Laval.

Sauf exception, les appels provenaient tous de téléphones publics de la région de Québec.

«Pour l'instant, M. Pelletier est très nerveux, ébranlé par ce qui vient de se produire», a confié hier midi son avocat, Me Conrad Lord, qui a brièvement parlé à son client avant la comparution.

L'avocat de Jacques Bédard, Me Alain Dubois, disait son client abattu.

Bédard a déjà un casier judiciaire. En mai dernier, il a plaidé coupable à sept accusations de fraude et a été condamné à payer des amendes totalisant 1970 $.

Pour le moment, les deux prévenus ont choisi, comme c'est l'usage, un procès devant juge et jury. Charles-Henri Pelletier et Jacques Bédard passeront le week-end en détention préventive, à Parthenais. Ils seront de retour devant le tribunal lundi, pour l'enquête sur leur remise en liberté.

De l'aveu même des avocats qui allaient consacrer leur week-end à se préparer pour lundi, la chose risque d'être ardue, à cause des sommes en jeu.

Les compagnies visées par les menaces ont en effet perdu beaucoup d'argent en détruisant les produits qui risquaient d'être contaminés (mais les tests de Santé Canada n'ont jamais révélé quoi que ce soit d'anormal).

L'arrestation des deux suspects a été très bien accueillie chez Natrel, la compagnie qui fabrique notamment les produits des marques Québon, Laval, Purdélice et Yoplait, retirés la semaine dernière de nombreux magasins. □

AUSCHWITZ

Le monde se souvient d'Auschwitz, symbole de la barbarie humaine

l'ONU M. Boutros-Ghali, s'y sont joints par correspondance.

Avant la cérémonie, des sirènes ont retenti, identiques à celles qui rythmaient la vie des détenus. Puis, une à une, se sont succédé les prières: la juive d'abord, récitée par le grand rabbin polonais Menachem Jaskowicz, puis celles de l'évêque catholique de Cracovie, d'un pope orthodoxe, d'un pasteur protestant et d'un mufti musulman. Des bougies ont été allumées sur la voie ferrée qui conduisit à la mort des centaines de milliers d'hommes et de femmes. Puis une voix a commencé à lire l'interminable liste des victimes...

Maurice Goldstein, président du Comité international d'Auschwitz, a parlé le premier devant les délégations officielles et quelque 2000 anciens déportés, certains revêtus du sinistre uniforme rayé des détenus du camp. □

LE PLUS GRAND CHOIX D'ÉDREDONS DE DUVET ET HOUSSES D'ÉDREDON À MONTRÉAL GARANTIS À VIE

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE de L'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES

ROCKLAND 341-7810

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU

Les plus bas prix garantis

ÉDREDONS DE PERCALE		ÉDREDONS DE DUVET D'OIE BLANCHE PIQUÉS, QUADRILLÉS	
Simple	29,95 $	Simple	59,95 $
Double	39,95 $	Double	79,95 $
Grand	49,95 $	Grand	89,95 $
Très grand	59,95 $	Très grand	129,95 $

DU NOUVEAU À LAVAL DÉCOR DÉPOT Les Galeries Laval 681-9090 282-9525 les promenades de la CATHÉDRALE

La Presse

Les policiers municipaux mis à contribution pour aider leurs collègues de Chambly

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Quelque 4000 policiers municipaux du Québec verront leur cotisation syndicale augmenter de 75 cents par semaine durant trois ans pour financer les procédures civiles entreprises par leurs collègues de Chambly, à la suite de l'opération de la Sûreté du Québec au poste de police de cette municipalité le premier septembre dernier. Les policiers des autres provinces canadiennes seront aussi appelés à apporter une contibution financière.

Lors de cette opération connue sous le nom de Brigade, tous les policiers de cette municipalité de la Rive-Sud avaient été conduits dans des bâtiments de Forces armées canadiennes à Longue-Pointe pour être interrogés par des agents provinciaux.

Le premier vice-président de la Fédération des policiers du Québec, André Nadon, (aussi président de la Fraternité des policiers de Laval) a expliqué à *La Presse,* hier, que cette cotisation spéciale n'est pas pour payer les frais des policiers accusés au criminel dans cette histoire. Ils paieront eux-mêmes les honoraires de leurs avocats.

« Le but de cette décision syndicale est de se donner les moyens financiers pour aider à faire réparer les torts considérables qui ont été causés à ces policiers et à leurs familles », a spécifié M. Nadon.

La Fédération entend ainsi récolter plus de 400 000 $. « De plus, reprend M. Nadon, je vais demander à l'Association canadienne des policiers de donner 75 000 $. » M. Nadon est l'un des vice-présidents de cet organisme canadien.

Les policiers de Chambly ont intenté plusieurs actions au civil, certaines contre la Sûreté du Québec et différents médias. Il se sont aussi adressés à la Commission de déontologie policière.

Des prêts

Lors de l'entrevue, le leader syndical a précisé que les montants qui seront versés aux policiers de Chambly ne sont pas des dons. Ils sont en quelque sorte, selon les propos de M. Nadon, des prêts pour aider au financement des procédures intentées.

« Si, poursuit M. Nadon, les policiers ont gain de cause en Cour supérieure, ils devront remettre les montants qu'ils recevront en dédommagement pour combler les sommes reçues de leurs collègues. Si les montants alloués par les tribunaux dépassent les sommes obtenues, la balance sera gardée par ces policiers. »

Les délégués syndicaux des quelque 150 corps de police municipaux membres de la Fédération seront appelés à ratifier cette décision, le 12 février, lors d'une assemblée spéciale qui aura lieu à Trois-Rivières.

Réunis en assemblée jeudi, les policiers de Laval ont accepté la recommandation de leur exécutif syndical d'aider financièrement leurs collègues de Chambly.

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, de Québec et de Sept-Iles, tout comme ceux de la Sûreté du Québec, ne sont pas membres de la Fédération.

Par ailleurs, la hache de guerre entre la Sûreté du Québec et l'Association des policiers provinciaux (APPQ) d'une part, et André Nadon, de l'autre, principal porte-parole de la Fédération, est loin d'être enterrée.

Le président de l'APPQ, Jocelyn Turcotte, n'a pas du tout apprécié la sortie de M. Nadon, la semaine dernière, qui ventait une entente entre les directeurs de police de la Laval et de la CUM voulant que des policiers lavallois aillent oeuvrer dans le SWAT de la CUM. Et que, lors de coups durs, le groupe tactique de la police de la CUM viendra dans l'ile Jésus.

Pour lui, c'est à la SQ d'offrir ce genre de services à Laval et aux autres municipalités. « Cette histoire n'est certainement pas une façon pour ramener l'harmonie entre la SQ et la police municipale », a ajouté M. Turcotte qui n'a aucunement pas l'intention de laisser aller les choses.

De joyeuses retrouvailles entre une Québécoise et sa mère libanaise virent au cauchemar

FRANÇOIS BERGER

■ Ce qui devait être de joyeuses retrouvailles entre une mère libanaise et sa fille vivant au Québec depuis 18 ans s'est transformé rapidement en cauchemar pour un jeune couple qui avait accepté de parrainer la mère en vertu des lois de l'immigration.

L'immigrante parrainée s'est retournée contre ses parrains (sa fille et le conjoint de celle-ci) en les traînant en justice pour qu'ils la fassent vivre, après qu'elle eût quitté le foyer familial et accusé son gendre de menaces de mort à son endroit.

Mme Aline Baaklini, 26 ans, et son conjoint M. Keinsy Laine, 27 ans, avaient accepté de se porter garants de la mère d'Aline, Mme Aïda Aramouni, 48 ans, et d'un fils de celle-ci. Arrivés du Liban le 9 juin dernier, les parrainés ont fait savoir au couple, dès le mois de juillet, qu'ils désiraient quitter sa maison de Mascouche pour habiter un appartement à Montréal.

Mais voilà qu'en septembre, la Libanaise parrainée se trouve à court d'argent et fait une demande d'aide sociale au ministère québécois de la Sécurité du revenu. Demande rejetée par les fonctionnaires, étant donné qu'il s'agit d'une immigrante parrainée qui doit tirer sa subsistance de ses garants. Ces derniers se sont formellement engagés par contrat pour une période de dix ans en vertu des lois et règlements de l'immigration régissant le parrainage de membres de la famille.

Le couple réitère en septembre, par écrit, sa volonté de loger chez lui la mère parrainée et son fils, mais Mme Aramouni ne veut pas retourner à Mascouche et dépose ensuite, en novembre, une plainte à la police de la Communauté urbaine de Montréal accusant son gendre de menaces de mort. Cette accusation, qui doit être présentée en Cour criminelle le 22 mars prochain, permet à Mme Aramouni de recevoir de l'aide sociale en attendant un jugement qui déterminera si elle avait de véritables raisons de fuir le logement de ses parrains ou si, au contraire, comme le prétend le couple de parrains, elle ne s'est servie de cette plainte que comme prétexte.

D'autre part, Mme Aramouni a entamé une poursuite au civil réclamant de ses parrains la somme de 445 $ par mois. La Loi de la sécurité du revenu oblige un immigrant parrainé à « faire valoir ses droits », de telle sorte que l'aide sociale soit retirée et la responsabilité financière redonnée aux parrains en vertu du contrat d'immigration.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Mme Aline Baaklini n'arrive toujours pas à croire que sa propre mère a profité de sa générosité pour immigrer au Québec et se retourner contre elle et son conjoint. Elle a dû mettre sa maison en vente pour faire face aux frais judiciaires. On la voit ici avec son jeune fils, Vladimir, devant leur maison, à Mascouche.

Mme Aline Baaklini, qui n'avait pas revu sa mère depuis 13 ans avant le parrainage, n'en revient pas des manigances de l'immigrante libanaise. « Nous vivons un cauchemar, cette histoire est en train de nous détruire », a-t-elle dit à *La Presse* en ajoutant qu'elle « n'arrive pas à le croire ».

« Ma mère n'est jamais venue (au Québec) pour moi, mais pour abuser du système », fulmine Mme Baaklini, arrivée au Québec en 1976 et maintenant citoyenne canadienne. Son conjoint Keinsy Laine, un Haïtien immigré au Québec en 1978 et également citoyen canadien, a expliqué qu'il a décidé de rendre cette histoire publique pour « avertir les autres, les protéger » contre les pièges du parrainage d'immigrants.

Le couple, qui a un enfant de cinq ans, a mis sa maison en vente pour faire face à des frais judiciaires anticipés de quelque 7 000 $. Les deux parrains occupent un emploi et leur situation financière avait été jugée, par le ministère de l'Immigration, suffisamment bonne pour qu'on leur accorde le parrainage.

L'immigrante parrainée, Mme Aramouni, a refusé tout net de commenter l'affaire quand *La Presse* l'a jointe à son domicile, hier.

Responsables

On retrouve assez souvent ce genre de situation où des immigrants parrainés « exagèrent face à leurs parrains », a commenté hier soeur Denise Lainé, une spécialiste du parrainage au Centre social d'aide aux immigrants à Montréal. Mais il est rare que les choses aillent aussi loin, jusqu'en cour, a indiqué soeur Lainé en précisant qu'on en arrive généralement à un arrangement qui comporte le versement par les parrains d'une pension alimentaire. Si l'immigrant parrainé est capable de travailler, on l'incite à chercher un emploi, a ajouté soeur Lainé.

Il arrive aussi que l'immigrant parrainé soit obligé par les tribunaux de retourner vivre chez ses parrains. De toute façon, de dire soeur Lainé, les parrains sont, en vertu des lois, « entièrement responsables de tout ce qui peut arriver ».

Dans de nombreux cas, cependant, la fuite d'un immigrant parrainé et son recours à l'aide sociale sont tout à fait justifiés, quand il s'agit par exemple de cas de mauvais traitement ou d'abus sexuels, a commenté une fonctionnaire du ministère de l'Immigration.

Selon Me Robert Dominico, avocat de M. Keinsy Laine dans la cause concernant les menaces de mort, cette affaire risque de faire jurisprudence et d'alerter les autorités quant à certaines difficultés liées au parrainage.

Au ministère québécois de l'Immigration, une porte-parole a déclaré hier que les conflits personnels ou familiaux entre parrainés et garants sont de « nature privée ». Le ministère ne peut donc intervenir.

Selon le ministère de la Sécurité du revenu, il y a au Québec près de 8 000 ménages d'immigrants parrainés qui reçoivent des chèques d'aide sociale. Cela représente environ 12 000 personnes, quelque 10 p. cent de tous les immigrants parrainés vivant au Québec.

Les immigrants parrainés, dont les garants ne respectent pas leur contrat pour une raison ou une autre, coûtent ainsi quelque 65 millions de dollars par an à l'État québécois, moins de deux p. cent de tout le budget de l'aide sociale.

Quelque 7 500 immigrants, surtout des femmes, arrivent au Québec chaque année sous le régime du parrainage, soit un immigrant sur six.

L'EXPRESS DU MATIN

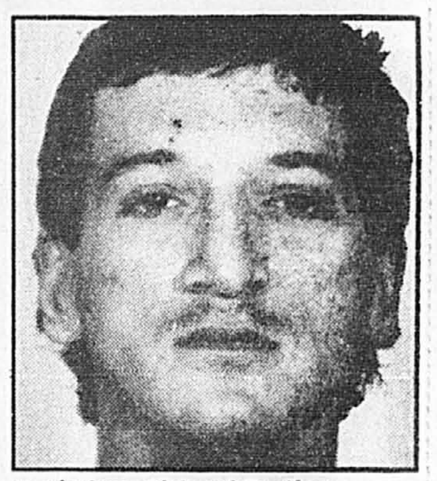

La victime, Richard Fortier.

MEURTRIER RECHERCHÉ

■ La police de Laval demande l'aide du public pour retrouver l'auteur du meurtre de Richard Fortier (ci-haut). Fortier a été retrouvé mort dans la soirée du 27 septembre dernier, dans sa voiture, un Camaro 82 blanche, avec toit ouvrant noir, garée rue Belgrand, près de l'autoroute 440, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul. Il avait été atteint d'une balle au cou. Toute personne possédant des informations peut joindre la police de Laval au 662-4636 (en tout temps) ou au 978-6709 (sur semaine).

LINA MIS EN ACCUSATION

■ Alain Lina, 20 ans, a été accusé, hier, au palais de justice de Laval de séquestation, de vol qualifié, de vol d'auto et de possession d'arme relativement à l'attentat contre le chauffeur de taxi Réal Dion. Le ministère public l'a aussi accusé d'enlèvement, de séquestration, d'introduction par effraction et de vol qualifié sur la personne de Jules Chabot. Me Geneviève Dagenais, agissant pour la poursuite, a demandé au juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec, que la requête en cautionnement de Lina soit entendue lundi, ce qui signifie qu'il passera au moins le weekend en cellule. Il aurait commis au moins trois vols à main armée dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Lina n'a pas de casier judiciaire.

GRANDS MONTRÉALAIS

■ L'académie des Grands Montréalais a accueili hier trois nouveaux membres. Il s'agit de Pierre Péladeau, président de Quebecor, Charles Daudelin, sculpteur, qui a notamment réalisé le retable de la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, et Maurice L'Abbé, un mathématicien de renom.

LAC MASKETSI : LE CN OPTIMISTE

■ Les employés du CN ont continué hier de déverser de la chaux par hélicoptère dans le petit lac Masketsi et ils ont soutenu que cette opération permettrait d'y assurer la survie des poissons. Rappelons que ce plan d'eau a été contaminé par 50 000 litres d'acide sulfurique samedi dernier lors du déraillement d'un train qui se rendait de l'Abitibi au Nouveau-Brunswick. La circulation ferroviaire a été rétablie au milieu de la semaine et tous les wagons renversés auront été tirés de l'eau dans quelques jours.

EXTORSION À SAINT-JEAN

■ Deux hommes de Saint-Jean, Michel Mailloux, 36 ans, et Robert Longtin, 42 ans, ont comparu hier au palais de Justice de cette ville pour répondre à des accusations d'extorsion et de complot contre un homme de 63 ans. Lors d'appels anonymes, ils menaçaient leur victime de transmettre des photos compromettantes à son épouse s'il refusait de payer.

«Jouez pour Walt Disney World® à CKMF»

LE CONCOURS LE PLUS «PLANANT» EN VILLE

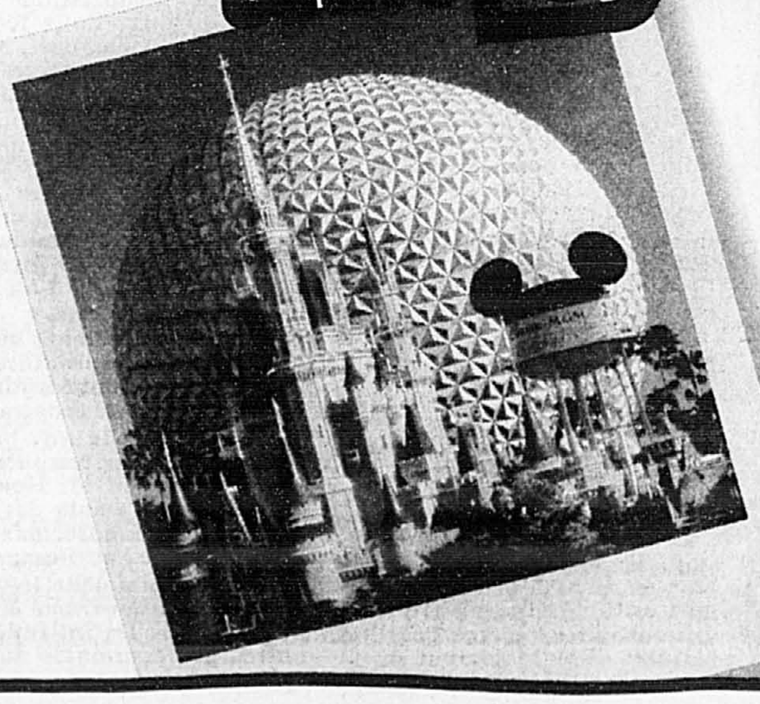

À GAGNER :

L'un des quatre voyages pour quatre personnes à Walt Disney World Resort, comprenant :

➤ *Transport aérien aller-retour avec Delta Air Lines, le transporteur officiel de Walt Disney World;*

➤ *Hébergement six jours et cinq nuits au Disney's All-Star Resorts;*

➤ *Passeports quotidiens pour Magic Kingdom, Epcot '95 et Disney-MGM Studios;*

➤ *Coupons pour les déjeuners, dîners et soupers.*

Pour participer, c'est simple : il vous suffit de remplir, avec votre enfant âgé de 15 ans ou moins, le bulletin de participation ci-contre et de le faire parvenir à CKMF 94,3. Des chanceux choisis au hasard seront invités à se rendre à CKMF afin de se mesurer à d'autres enfants dans une compétition de jeux vidéo. Le gagnant de cette compétition verra ensuite son nom déposé dans la boîte de tirage pour le grand prix hebdomadaire, soit un voyage pour quatre personnes à Walt Disney World. Un grand tirage par semaine, à partir du 3 février prochain.

© The Walt Disney Company

Tous les détails à l'émission «Un matin n'attend pas l'autre».

BULLETIN DE PARTICIPATION

«Jouez pour Walt Disney World® à CKMF»

Concours «JOUEZ POUR WALT DISNEY WORLD À CKMF»
CKMF 94,3, C.P. 3094, Succursale C
Montréal (Québec) H2L 4K6

Nom de l'enfant : ..... Âge : .....
Adresse : ..... App. : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Téléphone : .....
Signature d'un parent .....
Nom de l'école de l'enfant .....

(Fac-similé non reproduit mécaniquement accepté)
Ce concours s'adresse uniquement aux résidants du Québec, âgés de 15 ans ou moins.
Détails et règlement du concours disponibles à CKMF 94,3.
Les bulletins de participation sont publiés les samedis, lundis et mercredis, et sont admissibles jusqu'au 22 février 1995.

La Presse

DELTA™ Transporteur officiel de Walt Disney World®

CKMF 94,3 RADIO ÉNERGIE

PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, *La Presse*

M. Jean-Maurice Desnoyers a bien hâte que sa femme, Mme Marie-Fernande Morin quitte l'hôpital pour un centre d'accueil.

Des personnes doivent vivre à l'hôpital faute de place en centre d'accueil

MARTHA GAGNON

■ Faute de places d'hébergement, Mme Marie-Fernande Morin, 84 ans, vit à l'hôpital où l'attente pèse lourd. « J'ai hâte d'avoir un vrai chez-moi. Je ne veux pas finir mes jours ici même si on me traite bien. »

Cette situation oblige son mari, M. Jean-Maurice Desnoyers, 81 ans, à voyager en autobus et en métro durant deux heures (aller-retour) pour visiter sa femme à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Celle-ci attend depuis plus de quatre mois qu'on lui trouve une place dans un centre d'accueil de son quartier à Pointe-aux-Trembles. En soixante ans de mariage, c'est la première fois que le couple est séparé.

Amputée des deux jambes à cause d'un problème circulatoire, Mme Morin a terminé sa réadaptation et ne nécessite plus de soins médicaux spécialisés. « Plus les semaines passent et plus le moral baisse », confie-t-elle. À son âge, l'attente est d'autant plus longue que chaque jour compte. « Ici, je suis loin de mon quartier, de mes amis et de mes petits-enfants. Je m'inquiète aussi pour mon mari qui se fatigue à voyager autant. L'hôpital ce n'est pas un foyer. »

Mme Jeanne Robert, 84 ans, vit la même situation. Depuis six mois, elle attend qu'une place se libère dans un centre d'accueil. « Je suis anxieuse de quitter l'hôpital pour me retrouver dans « mes » affaires. Actuellement, je partage une chambre avec une malade confuse qui m'empêche souvent de dormir. Même si le personnel fait tout pour nous divertir, je trouve quand même le temps long. Le plus difficile c'est de prendre tous mes repas dans la chambre plutôt que dans une salle à manger. »

Victime d'un accident cérébro-vasculaire, Mme Robert se déplace maintenant en fauteuil roulant et ne peut vivre seule. « J'ose espérer que je ne serai pas encore ici au printemps, dit-elle en soupirant. Ma place n'est pas à l'hôpital. J'ai assez d'autonomie pour faire encore bien des choses. »

Mesdames Robert et Morin font partie des personnes âgées ou malades chroniques qui doivent rester à l'hôpital durant des mois en attendant qu'on leur trouve un toit. Un phénomène qui n'est pas nouveau mais que dénoncent encore plus vigoureusement certains médecins et administrateurs en ces temps de compressions budgétaires où l'on ferme des lits.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où sont mesdames Robert et Morin, les besoins pour les soins de longue durée dépassent le nombre de lits réservés à cette fin, soit 132. Il y a actuellement 47 autres patients qui occupent des lits de courte durée et attendent une place dans un centre d'accueil ou une résidence privée.

« La mission première d'un hôpital est de soigner et non d'héberger, explique le Dr Gilles Jobin, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de cet hôpital. On utilise des ressources inappropriées et coûteuses pour combler le manque de places d'hébergement. Plus la population vieillit et plus le problème prend de l'ampleur. On a déjà eu jusqu'à 58 patients en surplus pour les soins de longue durée. Cela a des conséquences sur l'urgence et toute l'organisation de l'hôpital. »

Source d'anxiété

Chef du service social au même hôpital, M. Pierre Gadoury, explique que l'attente moyenne est de six mois et demi. « Il y a toutefois des gens qui sont ici depuis un an et même plus. Tout dépend des besoins et du type de ressources. Plus le cas est lourd et plus c'est difficile de trouver une ressource. »

Selon M. Gadoury, l'attente est une grande source d'anxiété pour les gens âgés qui sont obligées de vivre à l'hôpital. « Au début, la personne vit d'espoir. Après quatre à cinq mois, le moral commence à se détériorer et parfois l'état de santé. C'est un cercle vicieux. »

Dans certains cas, on parvient, grâce à des soins à domicile, à maintenir les gens chez-eux plutôt qu'à l'hôpital, le temps qu'on leur trouve une place en centre d'accueil. L'hôpital Maisonneuve-Rosemont, de concert avec le CLSC, essaie de privilégier cette solution lorsque cela est possible. Il y a actuellement 35 personnes qui peuvent ainsi attendre chez-elles ou dans une résidence privée.

Pour les autres, lorsque l'attente est trop longue à l'hôpital, on n'a pas d'autre choix que de leur trouver une place temporaire dans un centre d'accueil qu'ils n'ont pas choisi. « C'est loin d'être la solution idéale, dit M. Gadoury. Les gens âgés ont besoin de sécurité et de stabilité. C'est terrible de les obliger à déménager d'un endroit à un autre. »

Mme Diane Brouillette, travailleuse sociale, explique que les places en centre d'accueil sont rares et la sélection rigoureuse. « L'attente est souvent plus longue pour les gens qui sont à l'hôpital. Comme ils sont en sécurité, leur situation est jugée moins urgente que celle des personnes qui doivent quitter leur domicile, par exemple. »

Il manque 1300 lits

À la Régie de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Mme Marie-Claire Hens, responsable du service aux personnes âgées, affirme que l'on est préoccupé par cette situation. « Il faut diversifier les ressources et augmenter le soutien à domicile pour répondre aux besoins d'une population vieillissante. »

D'après plusieurs, la nouvelle réorganisation des hôpitaux universitaires devrait amener des changements. Le nombre de lits réservés aux malades chroniques et personnes âgées pourrait diminuer dans les hôpitaux spécialisés et ultra-spécialisés dont la vocation n'est pas l'hébergement.

Il faudra cependant créer de nouvelles places d'hébergement. « Il manque 1300 lits de soins de longue durée à Montréal, dit Mme Hens. Dans plusieurs hôpitaux, on dépasse le nombre de lits réservés à ces patients. On utilise, chaque jour, autour de 400 lits supplémentaires en raison de la demande. »

Dans une période où l'on ferme des lits de soins de courte durée pour équilibrer les budgets, on comprend que cette situation déplait à plusieurs administrateurs. Mme Hens précise que la situation diffère cependant d'un hôpital à l'autre. « Les hôpitaux du centre-ville ont moins de patients de longue durée que ceux en périphérie. »

En 1985, la ministre de la Santé de l'époque, Mme Thérèse Lavoie-Roux avait augmenté le nombre de travailleurs sociaux dans les hôpitaux et instauré certaines mesures pour mieux répondre aux bersoins des personnes âgées. « Cela a eu de bons effets, se souvient M. Pierre Gadoury. Il faudrait un autre coup de barre. »

En 1990, l'ex-ministre, Marc-Yvan Côté promettait d'ajouter 7000 places d'hébergement d'ici l'an 2000, au Québec. On songe actuellement à transformer certains hôpitaux en centre de soins prolongés. Le vieillissement de la population est une réalité à laquelle on ne peut échapper.

Les compressions entraînent des sacrifices, dit Rochon

d'après La Presse et PC

QUÉBEC

■ Les compressions budgétaires dans le secteur de la santé amènent certains établissements à ne plus fournir la petite collation du soir aux malades hospitalisés, a dénoncé hier à l'Assemblée nationale le député Georges Farrah, des Iles-de-la-Madeleine.

M. Farrah a rendu publique la lettre qu'un patient de l'Hôtel-Dieu de Québec, atteint d'un cancer, a fait parvenir au premier ministre Jacques Parizeau et à son épouse pour protester contre ce traitement.

Pour le ministre de la Santé, Jean Rochon, il faudra apprendre à vivre avec certains réaménagements, comme par exemple l'obligation qui peut être faite à des malades capables de se déplacer d'aller prendre leurs repas à la cafétéria de l'établissement plutôt que d'avoir le service aux chambres.

« Dans des situations comme celle qu'on traverse actuellement, c'est essentiel de protéger les services de santé. On peut être obligé de faire certains réaménagements et d'accepter certains efforts pour maintenir des services de santé de qualité avec une situation financière plus serrée », a expliqué le ministre de la Santé.

M. Rochon a été mis sur la sellette par l'opposition pour la deuxième journée consécutive à l'Assemblée nationale au sujet des compressions prévues dans le domaine de la santé.

Le député libéral de Robert-Baldwin, Pierre Marsan, a rappelé qu'après des coupes de 118 millions $ dans les hôpitaux de la région de Québec, c'est maintenant une réduction de 420 millions $ qui attend les établissements de la région de Montréal pour les trois prochaines années.

« Ces coupures affecteront grandement la qualité des services donnés aux malades », a dit M. Marsan qui, avant son élection en septembre dernier, était directeur général de l'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal.

Le ministre Rochon a contre-attaqué sur deux fronts.

D'une part, la mauvaise gestion des fonds publics des libéraux entre 1985 et 1994 est largement responsable des difficultés financières que l'on connaît dans le secteur de la santé, a fait valoir le ministre.

D'autre part, au lieu de procéder à des coupes aveugles comme l'avait fait le précédent gouvernement libéral, notamment en imposant des frais de 20 $ pour les traitements de chimiothérapie, l'actuel gouvernement péquiste préfère procéder à une période de consultation de trois mois pour « trouver ensemble les moyens de gérer de façon responsable la situation financière sans toucher à la qualité des soins ».

Fusion Fleury et Saint-Michel

Par ailleurs, la fusion des hôpitaux Saint-Michel et Fleury apparaît inévitable, s'il faut en croire le directeur général de l'hôpital Fleury, M. Lucien Hervieux.

« Il peut arriver qu'en avril, on réalise que ça ne se peut pas, a-t-il dit hier lors d'une entrevue téléphonique. Mais je ne le pense pas. »

Les deux hôpitaux sont de même taille : environ 250 lits chacun ; sont situés dans le même secteur : le nord-est de la ville ; emploient le même nombre de personnes : de 600 à 800 employés chacun — dont environ 125 médecins chacun —; et disposent de budgets semblables : 33 et 37 millions respectivement.

La fusion est rendue nécessaires par les compressions exigées des hôpitaux. Pour les deux institutions concernées, M. Hervieux évalue ces compressions à 9 millions pour les trois prochaines années.

Combien la fusion permettrait-elle d'économiser ? M. Hervieux l'ignore. « Pour le moment, dit-il, on en est encore à l'étape de la collecte des données. Ce n'est que lors de la deuxième étape que l'on pourra élaborer des scénarios. »

Il reconnait toutefois que, oui, la fusion devra produire les 9 millions des compressions exigées. Le personnel écopera-t-il ?

« 80 p. cent de nos budgets sont affectés aux ressources humaines, répond M. Hervieux. C'est sûr qu'il y aura des postes de moins. Il faudra maximiser l'utilisation de l'attrition. »

C'est évidemment le groupe administratif qui risque d'être le plus touché ; les infirmières et autres professionnels auraient moins à craindre.

LE SEUL REER
qui vous permet d'économiser
2 fois plus d'impôt...
en plus de créer et maintenir des milliers d'emplois au Québec.

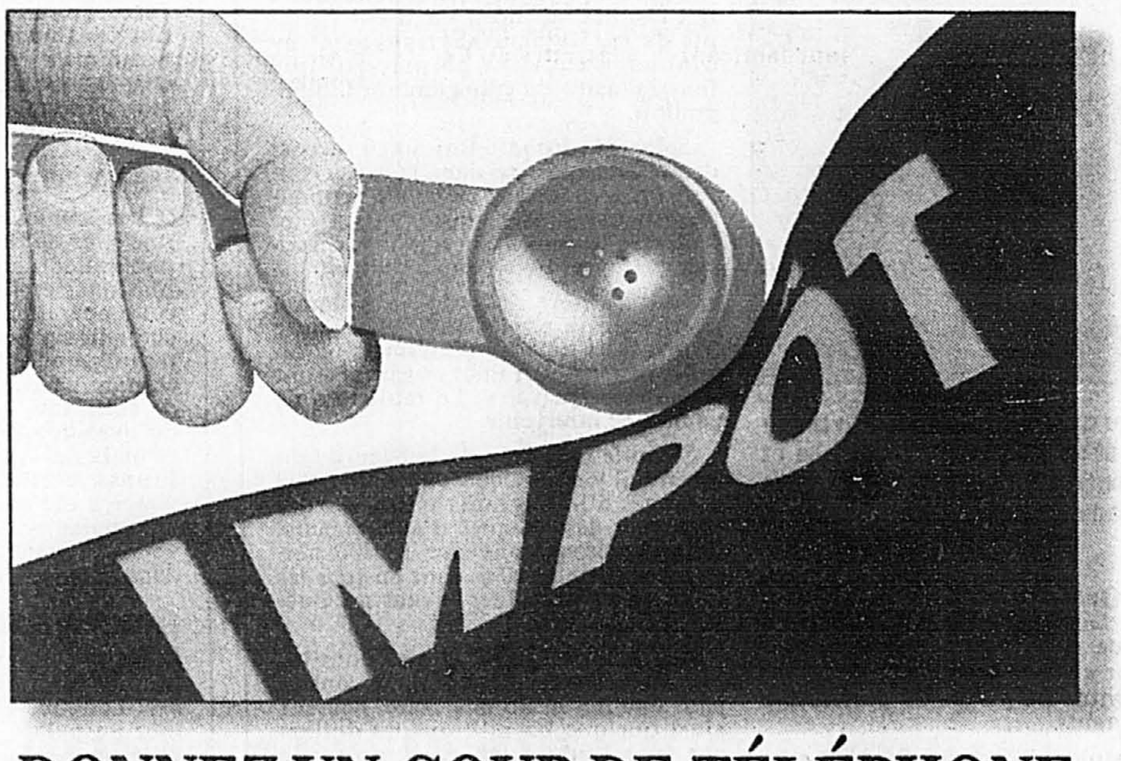

DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE
1 800 567-FONDs
1 800 567-3663
À Montréal : (514) 383-FONDs

OUEST DE MONTRÉAL
Place Kirkland
2758, boulevard Saint-Charles
NOUVEL EMPLACEMENT

MONTRÉAL
Édifice FTQ-Fonds de solidarité
8717, rue Berri
Métro Crémazie

EST DE MONTRÉAL
Centre commercial Champlain
7770, rue Sherbrooke Est
NOUVEL EMPLACEMENT
Métro Honoré-Beaugrand

RIVE-SUD - BROSSARD
Centre commercial Taschereau
6400, boulevard Taschereau
2e étage
NOUVEL EMPLACEMENT

CENTRE VILLE DE MONTRÉAL
Cours Mont-Royal Boutiques
1455, rue Peel, 4e Niveau
NOUVEL EMPLACEMENT
Métro Peel

LAVAL
2506, boulevard Daniel-Johnson
(face au Carrefour Laval)
NOUVEL EMPLACEMENT

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

Interdiction de vendre du tabac : l'Ordre des pharmaciens gagne la première manche

ANDRÉ NOËL

■ Pour la première fois de son histoire, le syndic de l'Ordre des pharmaciens va étudier une plainte contre la vente de tabac dans une pharmacie, a indiqué hier le directeur de la corporation, Alain Boisvert.Cette décision a été annoncée au palais de justice de Montréal, où la corporation a gagné la première manche d'une bataille pour interdire à ses membres de vendre des cigarettes.

Le juge Louis Crête, de la Cour supérieure, a rejeté une requête en jugement déclaratoire déposée par un pharmacien, Normand Bonin, contre la politique antitabac de la corporation.

M. Crête n'a pas voulu se prononcer sur le bien-fondé de cette politique. Mais il a dit que cette dernière devait d'abord être testée par le comité de discipline de la corporation, qui a toute la compétence requise.

L'année dernière, le gouvernement a amendé le Code des professions. Le nouveau code stipule qu'un professionnel ne peut exercer un commerce « qui est incompatible avec l'honneur, la dignité ou l'exercice de sa profession ».

La direction de l'Ordre des pharmaciens interprète ce nouvel article comme une interdiction, pour ses membres, de vendre un produit aussi nocif que le tabac. Le président de la corporation, Jean-Pierre Grégoire, a adressé une lettre en ce sens à tous ses membres.

M. Bonin, propriétaire d'une pharmacie Uniprix de Montréal-Est, conteste l'interprétation que fait sa corporation du nouveau Code des professions. Selon lui, le Code est vague et n'interdit pas à un pharmacien de vendre des cigarettes dans la partie « boutique » de son commerce.

Il a demandé l'avis du tribunal (c'est ce qu'on appelle une requête en jugement déclaratoire) avant même que l'Ordre n'étudie une plainte. C'est cette requête qu'il a perdue, hier. Son avocat, Me Pierre Journet, a dit qu'il en appellerait.

Le directeur de la corporation, M. Boisvert, reconnaît que le Code des professions n'est pas très explicite. L'Ordre des pharmaciens demande d'ailleurs au gouvernement québécois d'amender le Code de façon à interdire clairement la vente de cigarettes par les pharmaciens.

En attendant, ajoute M. Boisvert, le syndic va étudier la plainte. Le pharmacien qui sera éventuellement mis à l'amende aura tout le loisir d'en appeler de la décision du comité de discipline devant les tribunaux.

L'enjeu est important. Les pharmaciens vendent pour 225 millions de dollars de cigarettes chaque année. La chaîne Pharma-Prix est détenue par Imasco, propriétaire d'Imperial Tobacco, le plus important fabricant de cigarettes au Canada.

D'un autre côté, fait valoir l'Ordre, les pharmaciens sont des professionnels de la santé et il est pour le moins contradictoire qu'ils s'enrichissent en vendant un produit qui tue 10 000 personnes par année au Québec, soit 10 fois plus que les accidents de la route et des centaines de fois plus que le sida.

NOUVEAUX PRIX
Aspire 1994
• Servofrein
• Chauffe-moteur
• Traction avant
• Manuelle 5 vitesses
• 1,3 L EFI 4 cyl.
• Sièges tissu vinyle
• Enjoliveurs sport
• 2 coussins gonflables
• Dégivreur arrière
HÂTEZ-VOUS! À CES PRIX LÀ ELLE PARTENT VITE!!
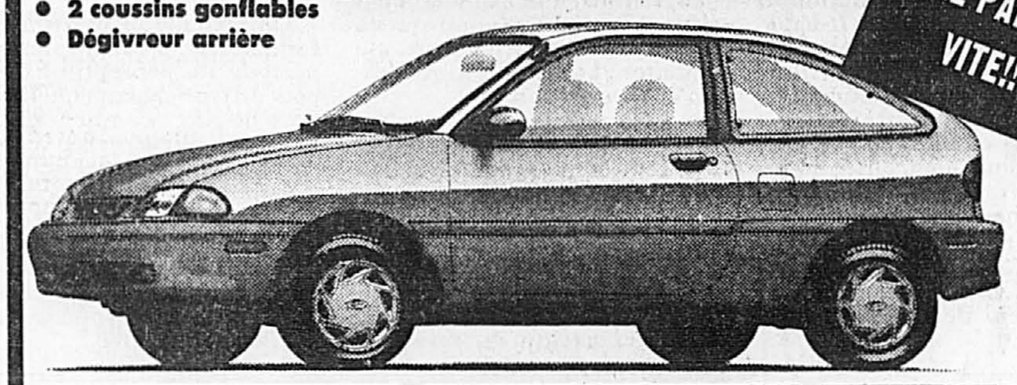
ASPIRE 94 NEUVE
4395$*
LOCATION DE 24 MOIS EN UN SEUL PAIEMENT
* Transport INCLUS. Rabais Ford inclus. Rabais étudiant de 750$ applicable. Taxes en sus.
ASPIRE 94 NEUVE
8895$*
* Transport et préparation en sus. Rabais Ford inclus. Rabais étudiant de 750$ applicable. Taxes en sus.
ASPIRE 94 NEUVE
159$*
24 MOIS AVEC COMPTANT DE 399$
* Location bail de 24 mois, Transport et préparation de 750$. 50 000 km inclus excédent à 4¢ du km. Rabais étudiant de 750$ applicable. Taxes en sus.
Circuit MERCURY
6300, BOUL. HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD - TÉL.: 325-4700

SONY
Enfin . . .

29" 27"
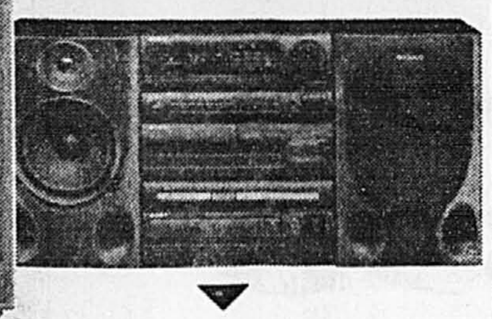
Était: 849 $ 799$ RABAIS 50$
• Télé 29" stéréo
• Tube écran trinitron ultra-noir
• Entrée audio-vidéo
• Télécommande
• Prise pour casque d'écoute
KV-27S10

RABAIS 50$ Était: 849 $ 799$
• Objectif 10 X
• Mise au point automatique
• Indicateur de temps à écouler pour la pile et les cassettes
• Tête d'effacement volante pour transitions d'images sans bruit
CCD-FX 230

• Syntonisateur MA/MF numérique
• Puissance 20 watts R.M.S.
• Correcteur graphique à 3 segments
• Lecteur-laser
• Magnétocassette double
• Télécommande
MHC-450
RABAIS 50$ Était: 499 $ 449$
Support optionnel
OUVERT Dimanches 12 h à 17 h
Dumoulin Électronique
RENSEIGNEZ-VOUS! Satisfaction totale PLAN
• Plan de protection
• Meilleurs prix garantis
• Satisfaction totale
• Assurance anti-citron
MONTRÉAL • 8390 St-Hubert 388-4777
LAVAL • 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chambly 468-1993
04-PRS-AS-01/28/95

Pierre Foglia

Les cordes à linge

(et autres notes de voyage)

La Tuque est une petite ville chanceuse qui ne le sait pas. Qui n'en profite pas. Au bout de l'une des plus jolies routes de la province, sur la rive de l'une des plus belles rivières de la province, La Tuque se contente d'être un ectoplasme de banlieue, La Tuque croupit et stagne au lieu de s'exalter aux merveilles qui l'environnent.

Le touriste s'arrête à La Tuque pour faire le plein d'essence en allant au Lac-Saint-Jean. Plus rarement pour y dormir dans un motel standard. Un gîte-auberge à La Tuque ? Mon dieu quelle drôle d'idée. Constance et André ont beaucoup étonné leurs amis quand ils ont annoncé leur projet.

Constance était secrétaire. André, contremaître aux Cartons Saint-Laurent. Au printemps dernier, ils ont retapé une ruine dans un cul-de-sac. Ils l'ont baptisée Claire-Fontaine en l'honneur de Félix Leclerc qui a grandi à La Tuque, rue Claire-Fontaine, précisément, « dans une longue maison de bois à trois étages, une maison bossue et cuite comme un pain de ménage... »

Le 15 mai dernier, c'était un dimanche, les planchers cirés, la couette bien tirée sur les oreillers dans les chambres fleuries d'un bouquet, Constance et André étaient prêts à recevoir leur premier touriste. « Et maintenant ? Qu'est-ce qu'on fait ? » demanda Constance.

Mais il restait un dernier détail : l'enseigne, minuscule, qu'André est allé clouer sur un poteau de téléphone, un coin de rue plus bas, là où passe le trafic. « Eh bien maintenant, on attend », a-t-il dit en revenant.

Une heure après, un minibus de touristes Français entraient dans leur cour.

Depuis Claire-Fontaine n'a pas désempli, et le voyageur d'affaires s'ajoutant au touriste d'hiver, le gîte est devenu un des plus courus de la province (mais toujours ignoré à La Tuque même, où les chauffeurs de taxi le prennent encore pour un foyer de vieux !).

La maison mérite très largement son succès. Cinq belles chambres confortables, (sans falbalas mais avec la télé), un accueil super chaleureux, des petits déjeuners somptueux de quatre services, du genre coupe de fruits, yogourt maison, omelette, crêpes aux pommes, et ce matin-là, fèves aux lards et à la perdrix. Tout cela pour 50 $ en occupation double, 35 $ en simple. Incroyable ? C'est ce que je me dis aussi et j'en profite pour décréter que le Québec est, avec la France, le dernier vrai royaume des Bed and Breakfast. En Irlande, où ils sont nés, ils se sont dégradés en bouibouis inhospitaliers, alors qu'en Nouvelle-Angleterre, et particulièrement au Vermont, ils se sont pervertis en petites auberges moumounes, hors de prix.

Qu'est-ce qu'on disait ? Ah oui, qu'une heure après avoir posé sa pancarte, André accueillait ses premiers Français. Ils se sont succédé tout l'été, et encore maintenant, André qui les redoutait est tout à fait rassuré, et même les préfère à tout autre clientèle. Des gens bien élevés, qui tiennent leur place. Mais attention, des gens déroutants, qui s'acclimatent rapidement aux plus abrupts dépaysements, nos espaces et nos rigueurs, et même à nos mouches noires, mais qui soudain s'effarent d'un rien, les voilà soudain qui s'ébaudissent d'une parlure, d'une saveur, d'un machin, et on découvre que, finalement, ces cousins sont aussi des Martiens...

Un matin, raconte André, j'ai trouvé un pilote d'Air France qui avait fait le tour des merveilles du monde, je l'ai trouvé dans le jardin, médusé par ma corde à linge... « Comme c'est ingénieux », admirait-il, en faisant couiner la poulie.

J'en suis moins surpris qu'André. D'abord parce que je sais que les Français tripent sur nos cordes à linge, c'est un fait établi. Ensuite parce qu'il me revient que, moi-même, lors de mon passage à Agra (dans le nord de l'Inde), j'ai trouvé que le Taj Mahal manquait terriblement de cordes à linge entre ses colonnes.

L'ordinaire est toujours ce qu'il y a de plus extraordinaire quand on voyage.

* * *

C'est fou pareil tous ces Européens qui dépensent des fortunes pour faire du traîneau à chien chez nous. Et jamais, ou presque jamais de Québécois.

Le prix, sans doute. Mais on me dit aussi que dans l'imaginaire de ce pays, le chien attelé renvoie à une fonction utilitaire et... misérable. Il n'y pas si longtemps, au fond des campagnes, ceux qui rentraient leur bois de chauffage avec des chiens étaient ceux qui étaient trop pauvres pour avoir un cheval...

Pour revenir au loisir, la poulka et le skijoring, importés des pays scandinaves, ont plus d'avenir que l'attelage traditionnel. La poulka c'est deux chiens qui tirent un traîneau auquel s'accroche un skieur de fond. Pour le skijoring, un seul chien est attelé directement au skieur de fond.

Permettez en terminant ce chapitre canin que je salue Tucky, une chienne huskie qui travaille dans la réserve du Saint-Maurice. Elle a de particulier d'avoir le caoutchouc des pattes arrière très sensibles. Alors on lui met des petites bottines rouges avant de l'atteler. Je vous assure. On dirait que Tucky s'en va au bal.

Elle fera, je crois, un bon chien pour la poulka.

* * *

Du côté de Clova, je suis entré pour la première fois sous la tente d'une famille d'Indiens. On marche sur un plancher mouvant de petites branches d'épinettes. Il y avait des enfants au fond, je ne sais pas combien, parce qu'il y avait aussi beaucoup de fumée. Cela sentait la friture, ils étaient en train de faire cuire un lièvre, avec la tête. Le monsieur m'a dit en français qu'il m'avait vu dans le train. Je lui ai demandé ce qu'il faisait dans la vie, il m'a dit qu'il trappait le castor. Il ne m'a pas demandé ce que moi je faisais dans la vie. S'il l'avait fait je lui aurais répondu oto-rhino-laryngologiste. Il y a des jours comme ça où j'ai pas tellement envie d'être journaliste.

* * *

À Saint-Georges, dans la banlieue nord de Grand-Mère, on annonce l'ouverture, pour juin prochain, d'un parc d'amusement pour les enfants. Il y aura un petit train, des autos miniatures, un parc Tonka, des jeux de marelle et « une galerie de gens riches et célèbres ».

Le parc s'appellera La Forêt Enchantée. Là où est situé le parc, il y avait effectivement une forêt. Ils l'ont rasée. Il n'y a plus rien. Juste un panneau pour annoncer le projet.

Pour faire La Forêt Enchantée, ils ont coupé tous les arbres.

Pensions alimentaires: un comité suggère d'imposer aux juges des barèmes élevés

Presse Canadienne

OTTAWA

■ En établissant des barèmes qui serviraient de lignes directrices aux juges des cours familiales, les parents qui ont la garde des enfants pourraient voir leur pension alimentaire augmenter en moyenne de 32 p. cent, sauf si l'ex-conjoint gagne 30 000 $ ou moins.

C'est l'une des propositions recommandées par le Comité fédéral-provincial-territorial sur le droit de la famille qui s'est penché sur les pensions alimentaires à la lumière de la cause Thibodeau.

Selon cette première option, on maintiendrait le traitement fiscal des pensions alimentaires mais on établirait des seuils fixes plus élevés pour équilibrer les revenus entre les conjoints. Le but ultime serait de mieux répartir les coûts liés aux besoins des enfants entre les parents.

« C'est le barème la solution », a opiné une responsable du ministère de la Justice sous le couvert de l'anonymat.

Par rapport à 1991, on prévoit que les pensions alimentaires seraient de 32 p. cent plus élevées qu'elles ne le sont actuellement puisque les juges seraient tenus de les fixer en fonction de barèmes précisés dans la Loi sur le divorce.

Concrètement, a-t-on fait savoir hier, il y aurait peu de changement lorsque l'ex-conjoint gagne 30 000 $ ou moins, car il ne peut vraiment pas débourser davantage.

« Lorsque les deux conjoints sont au bord de la pauvreté, c'est difficile de trouver une formule qui pourra alléger la pauvreté des enfants », a-t-on fait remarquer hier.

Lorsque l'ex-conjoint gagne 30 000 $ ou plus, celui-ci a beaucoup plus de souplesse pour verser une pension plus généreuse à la famille. Cela permettrait de réduire l'écart de revenu entre les conjoints, a signalé un expert.

À l'heure actuelle, l'ex-conjoint qui n'a pas la garde des enfants (le plus souvent l'homme) peut déduire les paiements qu'il verse à son ex-conjoint. Par contre, le conjoint qui reçoit la pension (le plus souvent les femmes) doit déclarer cette somme comme revenu imposable, et payer les impôts en conséquence.

Le montant des pensions alimentaires est fixé par les juges, varie grandement d'une province à l'autre et selon plusieurs critiques, ne reflète pas le coût réel qu'il faut débourser pour élever des enfants.

Selon une deuxième option à l'étude, le gouvernement fédéral ne permettrait plus aux ex-conjoints de déduire la pension qu'ils versent. En conséquence, les pensions alimentaires seraient moins élevées, prévoit-on, mais il faudrait compenser cette perte en offrant un crédit d'impôt directement aux enfants.

Le comité d'étude n'a pas donné préférence à aucune de ces options. On laisse le soin au gouvernement de choisir, a-t-on signalé hier.

PHOTO *La Presse*

Susan Thibodeau souligne que les recommandations du comité fédéral-provincial sur les pensions alimentaires ne règleraient en rien le problème de l'imposition des pensions.

Un rapport qui ne règle rien

Susan Thibaudeau attend impatiemment la décision de la Cour suprême

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES

■ Le rapport préparé pour le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, n'a pas fait vibrer celle qui se bat depuis quatre ans pour que cesse la discrimination envers les femmes monoparentales.

Oui, il faut revoir le processus de fixation des pensions alimentaires, convient Mme Susan Thibaudeau, mais cela ne règle en rien le débat de fond sur lequel sept juges de la Cour suprême délibèrent depuis plus de trois mois.

La Trifluvienne explique qu'il existe trois grandes controverses dans le dossier des pensions alimentaires : la perception, la fixation et l'imposition.

Dans le premier cas, le problème vient du fait qu'entre 60 et 75 p. cent des personnes qui doivent verser une pension alimentaire — en grande majorité des hommes — omettent de le faire. La perception à la source est soulevée comme solution possible.

La déclaration du ministre Rock porte sur la fixation. En effet, les juges possèdent présentement un pouvoir discrétionnaire lorsque vient le temps de dévoiler le montant qui doit être versé. La nouvelle formule démontre une bien bonne intention, commente Mme Thibaudeau, mais il s'agit d'un vieux débat que le ministre remet sur le tapis.

Depuis le début des années 90, Mme Thibaudeau se bat sur le troisième point : l'imposition des pensions alimentaires. Elle attend d'ailleurs la réponse des sept juges de la Cour suprême qui ont entendu sa requête, le 4 octobre dernier.

Une attente insupportable, reconnaît-elle, d'autant plus que la période de perception des impôts arrive rapidement. Des milliers de femmes attendent avec beaucoup d'impatience le verdict du plus haut tribunal du pays.

Sans vouloir préciser davantage, Mme Thibaudeau souligne que des rencontres sont amorcées afin de déterminer la ligne à suivre au cours des prochains mois, si la Cour suprême ne sort pas de son mutisme.

ON PREND TOUJOURS UN AVION POUR QUELQUE PART

AIR CANADA VOUS PROPOSE UN PLUS GRAND NOMBRE DE DESTINATIONS À BON PRIX

MONTRÉAL ALLER-RETOUR À :

BOSTON À PARTIR DE 99$ *DU 5 FÉVRIER AU 2 AVRIL*

*CALGARY/EDMONTON À PARTIR DE 409$ *DU 11 FÉVRIER AU 30 AVRIL*

NEW YORK/NEWARK À PARTIR DE 129$ *DU 5 FÉVRIER AU 2 AVRIL*

FREEPORT/NASSAU À PARTIR DE 419$ *DU 11 FÉVRIER AU 20 MARS*

WINNIPEG À PARTIR DE 325$ *DU 11 FÉVRIER AU 22 JUIN*

*VANCOUVER À PARTIR DE 429$ *DU 11 FÉVRIER AU 30 AVRIL*

CHICAGO À PARTIR DE 329$ *DU 11 FÉVRIER AU 30 JUIN*

LONDRES À PARTIR DE 498$ *DU 4 FÉVRIER AU 31 MARS*

HALIFAX À PARTIR DE 338$ *À PARTIR DU 11 FÉVRIER*

PARIS À PARTIR DE 598$ *DU 4 FÉVRIER AU 31 MARS*

ST. JOHN'S À PARTIR DE 403$ *DU 11 FÉVRIER AU 22 JUIN*

BARBADE À PARTIR DE 629$ *DU 11 FÉVRIER AU 20 MARS*

*Valide pour les vols du mardi et du mercredi.
Les tarifs varient selon les dates de déplacement. Le nombre de sièges est limité et le vol peut être complet.
Séjour minimal et maximal et d'autres conditions s'appliquent.
Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3333 pour plus de détails.

AIR CANADA
Pour le monde

Le service
InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu...
Le quotidien le plus écouté !

Bell et *La Presse* s'unissent pour offrir aux gens d'affaires un service audiotex des plus pratiques. Accessible gratuitement* à l'aide d'un téléphone à clavier, le service *InfoBref*MC Bell présente des rubriques d'intérêt pour toute personne évoluant dans les secteurs les plus diversifiés du monde des affaires. De l'éditorial à l'actualité, en passant par les événements d'affaires, le service *InfoBref* Bell vous conduit droit au cœur du monde qui vous touche de près.

875-Bell

Découvrez ces rubriques pratiques qui vous permettent de rester à l'avant-garde de l'actualité. Consultez-les quotidiennement sans frais* !

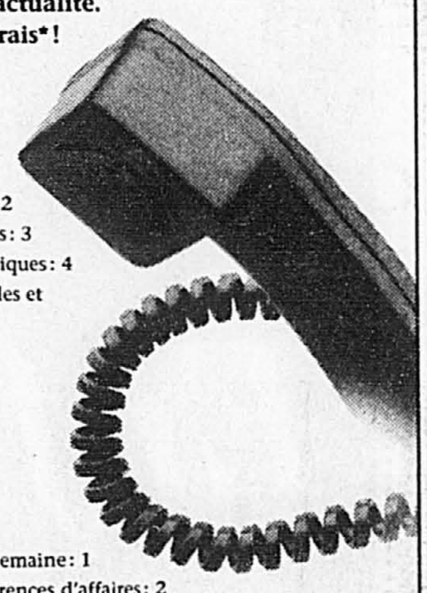

1 **Nouvelles en bref**
La Une : 1
Nouvelles locales : 2
Nouvelles sportives : 3
Nouvelles économiques : 4
Nouvelles nationales et internationales : 5
En primeur : 6

2 **Éditoriaux et question du jour**

3 ***Info-Affaires***MC **Bell**
À surveiller cette semaine : 1
Causeries et conférences d'affaires : 2
Perfectionnement en gestion : 3
Finance et comptabilité : 4
Marketing, communication, vente et service à la clientèle : 5
Production, qualité, environnement et technologie : 6
Ressources humaines et formation : 7
Informatique : 8

4 **Questions d'affaires**
Réponses d'affaires
5 choix de chroniques disponibles

5 **Produits et services de Bell**

6 **Services de *La Presse***
Service des abonnements : 1
Annonces classées : 2
Publicité : 3
Rédaction : 4
Information sur les concours : 5
Renseignements généraux : 6

Bell

La Presse

* Dans la zone d'appel locale seulement.

Les pompiers des aéroports de Mirabel et de Dorval menacent de faire la grève

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

■ Les pompiers des aéroports de Dorval et Mirabel menacent de déclencher la grève d'ici la mi-février.

L'Alliance de la fonction publique du Canada et la FTQ dénoncent l'attitude « rétrograde » de l'employeur, la société privée Aéroports de Montréal (ADM).

L'unité de négociation des 65 pompiers en est à l'étape du commissaire conciliateur et l'avis de sept jours pour la grève suivra, indiquait hier Henri Massé, secrétaire général de la FTQ, en conférence de presse.

Les pompiers et cols blancs de Dorval et Mirabel prendraient volontiers les conditions négociées à Vancouver, Calgary et Edmonton, entre les syndicats et les nouveaux gestionnaires privés de ces aéroports, dit-il.

Mais ADM s'y refuse et, avec la sécurité d'emploi au coeur du litige, la société vient de mettre à pied 22 salariés : sept pompiers, sept cols blancs (dont trois de retour de maternité) et huit cols bleus, note Joane Hurens, vice-présidente de la FTQ ; l'employeur viserait une centaine de mises à pied.

Des turbulences ?

ADM aurait aussi dépensé 750 000 $ pour former des remplaçants des pompiers : « S'ils recourent aux scabs, le conflit risque d'être pas mal long, lance Henri Massé. Il y aura des turbulences, ils vont se faire brasser le cul. »

Selon Pierre Marineau, représentant des pompiers, ADM « s'enligne pour un service comme les pompiers volontaires. Un effectif minimum sur place, les autres sur liste d'appel. »

Depuis au moins l'an dernier, un sous-traitant entraine ces éventuels remplaçants. Un jour, « ils ont pris un de nos camions, les apprentis scabs sont allés sur notre champ d'entrainement et nous n'avions même pas le droit d'aller voir », raconte M. Marineau. Ce sous-traitant est dirigé par le consultant Rodrigue Potvin, précise-t-il.

L'effectif minimum actuel, à tout moment, est de sept pompiers à Dorval, huit à Mirabel. Suivant ce qu'ADM veut imposer, le nombre pourrait descendre à trois ou deux seulement, rien ne l'empêcherait, croit M. Marineau.

Respect des piquets

En cas de grève (ou lock-out) des pompiers et cols blancs AFPC-FTQ, les cols bleus affiliés à la CSD vont respecter les piquets de grève, ajoute-t-il ; de plus les contrôleurs aériens et pilotes refuseraient de travailler dans des aéroports qui ne seraient pa sécuritaires.

Selon la partie syndicale, l'employeur n'a pas tenu la parole proclamée il y a deux ans, quand les employés maintenant menacés ont quitté le ministère des Transports et accepté de devenir employés d'ADM.

Le président d'ADM, Jacques Auger, « avait assuré qu'il n'y aurait pas de changements au bout de deux ans (période minimale de maintien de l'emploi). Il avait promis qu'il n'y aurait pas de coupures, que tout allait rester comme avant », rappelle Mme Hurens.

Environ 50 autres employés avaient opté pour rester au ministère et ils y sont encore.

Dans un communiqué émis peu après la conférence de presse, les autorités d'ADM ont dit trouver dangereuse l'attitude manifestée par les syndiqués. Disant vouloir éviter le climat d'affrontement qui ne peut mener qu'à un cul-de-sac, elles ont souhaité que le différend se règle par la négociation.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de psychologie

Services psychologiques

Le Service de psychologie du **Département de psychologie** met à la disposition du public des services psychologiques d'évaluation et d'intervention, assurés par des stagiaires en psychologie sous la supervision de professionnels expérimentés. Ces services sont offerts à des coûts minimes. Ils s'adressent aux adultes, aux enfants et aux adolescents en vue de répondre à des problèmes psychologiques variés : connaissance de soi, adaptation personnelle, problèmes de comportement, séquelles d'accidents ou d'exposition à des produits toxiques, problèmes de mémoire, adaptation ou difficultés scolaires, réactions à des situations difficiles (ex. deuil, séparation), etc.

Étant donné les limites imposées par le niveau de formation des stagiaires, le Service de psychologie n'est pas en mesure d'offrir des services aux personnes qui nécessitent des soins urgents, intensifs ou prolongés : situations de crise, psychoses, problèmes psychiatriques chroniques, tentatives de suicide, dépendance à l'alcool ou à la drogue, délinquance, etc.

Pour plus d'information ou pour obtenir un rendez-vous, il suffit de téléphoner au **343-7725**.

(0502)

AUTOROUTE de L'INFORMATION / INTERNET
USAGE COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL
Aucuns frais de raccordement
Coût mensuel modique
Appeler
CONNECTION MMIC inc.
Tél.: (514) 331-MMIC (6642)
2193888 - 128

Si les meubles Grange vous font rêver...
GRAND SOLDE ANNUEL
du 21 janvier au 7 février
Grange
2155, rue Crescent
Montréal
Tél.: 843-7686 Téléc.: 843-4616
2187743 - 117

ENCAN PUBLIC
LIQUIDATION DE TAPIS DE PERSE
LIQUIDATION DE TOUT LE STOCK
TOUT DOIT ÊTRE VENDU!
- Absolument aucune mise à prix
- C'est l'occasion rêvée d'acheter un tapis de Perse qui non seulement durera toujours mais prendra certainement de la valeur.
- Faites votre propre évaluation!
- Fixez votre propre prix!
- Pas de commission de 10%.

Nous avons reçu le mandat des administrateurs de liquider tout un stock de tapis, carpettes et tapis de passage rares et de grande valeur
Inspection une heure avant l'encan
SAMEDI 28 JANVIER - ENCAN À 14 h
DIMANCHE 29 JANVIER - ENCAN À 14 h
HOLIDAY INN CROWN PLAZA
420, SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
- Certificat d'exonération de taxe exigé des marchands
- Paiement: comptant, cartes MasterCard ou Visa

Spécialistes en liquidation aux enchères publiques de tapis de Perse et d'Orient rares et de belle qualité noués à la main
Quelques tapis sujets à mise à prix
Permis no 252025
V2192189

NOTE: DES CENTAINES DE TAPIS DE PERSE, CARPETTES ET TAPIS DE PASSAGE AUTHENTIQUES, FAITS ET NOUÉS À LA MAIN, DE TOUTES DIMENSIONS, DANS TOUTES LES TEINTES, DE TRÈS BELLE QUALITÉ, DE GRANDE VALEUR, EN LAINE ET EN SOIE, TEINTES AVEC TEINTURE VÉGÉTALE; PLUS DE NOMBREUX AUTRES TAPIS D'ORIENT, GRANDE SÉLECTION DE MODÈLES ANTIQUES, SEMI-ANTIQUES ET CONTEMPORAINS.

FAILLITE • FAILLITE • Prix imbattable nouvel arrivage 300 bases de douche
2 000 000 $ DE MARCHANDISE
Tout pour la salle de bain
- Douches monocoques - Lavabos sur pied, encastrés ou suspendus - Toilettes silencieuses ou standard
- Plus de 300 robinets - Accessoires en laiton massif
- Plus de 150 baignoires, à tourbillon, thérapeutiques ou standard - Luminaires à halogène
MARQUES DE PRESTIGE:
Selles - Aquabrass - Chavonnet - American Standard et autres
NOUVEL ARRIVAGE
6 camions à remorque de douches monocoque bains thérapeutiques tourbillons et réguliers
de 65 à 75% de réduction
2116354;702-2
TRANSIT 928-1616 LIQUIDATEUR
Samedi et dimanche de 9h à 18h
576, boul. Guimond, Longueuil

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
SC2180864

RÉSEAU RÉNOVATION QUÉBEC
VICES CACHÉS
Inspection préachat
Expertise pour problèmes
524-5082

La famille. Elle dure quand elle est tendre!
Année internationale de la famille

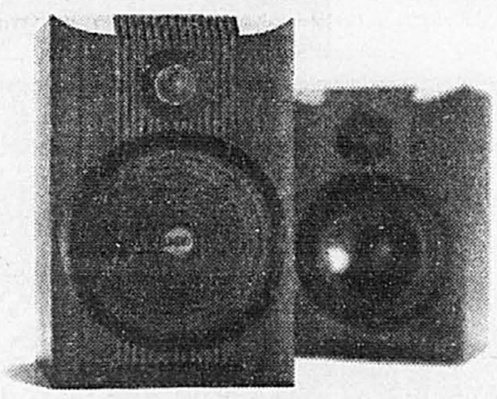

DENON
B&W
Enceintes acoustiques de conception britannique. **B&W 2001.** Récepteur. Étalage d'amplification haute qualité de 48w/canal. Syntonisation de 16 présélections. **DRA-365.** Lecteur de disques compacts de type carrousel à 5 CD. Double Convertisseur de 18 bits. **DCM 340**
Livraisons et installations incluses. Maintenant 3 salles d'écoute audio-vidéo. Financement disponible.

5 disques compacts gratuits à l'achat de ce système de son Denon et B&W.

Dégelez-vous l'oreille interne.
Pour ce faire, vous pouvez vous mettre la tête, pendant deux minutes trente dans un four à micro-ondes de 800w. (disponible en magasin), rester toute la journée près du calorifère ou bedon, nous vous suggerons plutôt de vous equiper de cette chaine haute fidélité de 48w par canal. L'effet est garanti. Et, pour vous réchauffer un peu plus, nous vous offrons cinq disques compacts. Fillion électronique, la façon la plus agréable de décongeler l'oreille interne.

1059$ l'ensemble
DRA-365 • DCM-340 • B&W 2001 et les cinq disques compacts.

Louis Fillion électronique
« On connaît la musique. »
5730, rue Sherbrooke Est - Près du métro Cadillac - 254-6041

79,000$
Square DE LANOUE
ÎLE DES SOEURS
120 UNITÉS 22
GRANDS 3 1/2 ET 4 1/2
(951 PIEDS CARRÉS ET PLUS)
TOUT BÉTON, PISCINES, ALARME, AIR CLIMATISÉ, BALCON, ENTRÉE LAVEUSE/SÉCHEUSE, 5% SCHL.
Venez nous rencontrer pour en savoir davantage sur nos autres promotions

*PROLONGATION JUSQU AU 31 JANVIER 1995

LIQUIDATION à 119,000$
6,5% TERME D'UN AN GARANTI* *SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT
GARAGE INCLUS TPS TVQ
*Contrat notarié avant le 5 mars 1995
BUREAU DES VENTES
755, rue DeLanoue, app.: 201
ILE DES SOEURS
HEURES D'OUVERTURE
Du Lundi au vendredi: 9 h à 20 h
Samedi et dimanche: 10 h à 17 h.
766-7111
Thibault, Messier, Savard ET ASSOCIÉS
COURTIER AGRÉÉ

Les témoins ont pris une tache pour mon sexe, dit Bissonnette

YVES BOISVERT

■ Les deux femmes qui disent avoir vu le docteur Marc Bissonnette violer sa patiente n'ont pas vu son pénis, mais une simple tache sur son pantalon, a supposé l'accusé, hier, à la vingtième journée de son procès pour agression sexuelle.

Le chirurgien Bissonnette en était à sa quatrième journée de témoignage devant le juge Pierre Brassard, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal.

L'homme, qui dit avoir eu une relation sexuelle consensuelle sur la table d'opération avec sa patiente juste avant de procéder à un changement de prothèses mammaires, a dit avoir été « estomaqué » en prenant connaissance de la version de cette jeune femme, deux mois après son accusation. Elle dit n'avoir jamais fait l'amour avec son chirurgien, sur la table d'opération ou ailleurs.

La patiente a été opérée le 6 juillet 1993. Bissonnette a été arrêté une semaine plus tard. Il dit avoir pris connaissance partiellement de la version des témoins de la Couronne dans les médias après son arrestation.

« Je ne comprenais pas... Je trouvais que ça ne se pouvait pas... J'étais estomaqué. C'est pas ça qui s'est passé. Il y a eu une relation sexuelle consensuelle. C'est certain que (la patiente) se souvient de ça, même après l'anesthésie », a dit l'accusé hier.

Bissonnette dit avoir trouvé incroyable dans la déclaration de la tante et de la mère (qui ont assisté à la scène par la fenêtre de la clinique) qu'elles prétendaient que son pénis était sorti de ses pantalons de chirurgie, puisqu'il ne contient pas d'ouverture. Si l'on détache le cordon, les pantalons tombent.

« La seule explication, c'est que j'avais une tache dans la région génitale », a dit l'accusé. En effet, lors d'une telle opération, plusieurs liquides entrent en contact avec les vêtements de chirurgie, en particulier le sang de la patiente et un liquide désinfectant brunâtre. Comme la blouse de chirurgien est en coton, les liquides traversent facilement et tachent bien souvent les pantalons. Il suppose que ce fut le cas ce jour-là.

Interrogé par son avocat, Me Pierre Poupart, Bissonnette a aussi dit qu'il a tenté des reconstitutions à quatre ou cinq reprises dans sa clinique. Il a tenté, avec l'aide de sa femme ou d'une secrétaire, de vérifier si la version des témoins de la Couronne était compatible avec une agression sexuelle.

Il a fait ces simulations avant et après l'enquête préliminaire. Plus les détails des versions s'accumulaient, moins il comprenait, a-t-il dit.

Il en vient à la conclusion que de tirer sur la jambes de la patiente endormie, afin d'amener son corps au bout de la table et de la violer entraine un déplacement des coussins et du matelas de la table d'opération. La chose est fort malaisée car les bras peuvent se prendre à divers endroits.

Contre-interrogé par Me Hélène Di Salvo, du ministère public, Bissonnette a cependant admis qu'il n'avait pas tenté l'expérience en installant des alaises pour tenir la bras de la patiente lors de ses simulations (la plaignante avait effectivement les bras dans des alaises, dit-il).

Par le poids des jambes, le corps bascule vers l'avant si la patiente dort et ne se retient pas, a-t-il dit. Mais « si je tiens les jambes (de la patiente endormie), il n'y a pas de problème », a-t-il admis.

Me Di Salvo lui a par ailleurs fait dire que de toutes manières, « il est loin d'être impossible de tirer quelqu'un au bout d'une table d'opération ».

Pendant plusieurs heures, Me Di Salvo a tenté de faire préciser à l'accusé en quoi sa relation professionnelle avec la plaignante était tellement « spéciale ». Le chirurgien a dit qu'il lui arrivait d'avoir des conversations personnelles avec elle, entre 1989 (première opération) et 1993. Mais il n'a pu fournir que peu d'exemples. C'était une question d'atmosphère, a-t-il dit : elle était agréable, naturelle et il y avait « des atomes crochus » entre eux.

Le docteur Marc Bissonnette

Bissonnette a dit que la patiente, même si elle avait connu des complications, n'était « pas du tout inquiète » juste avant cette opération de changement de prothèses mammaires. Lui est « inquiet », à cause du climat trop personnel qui existe entre eux. Il sent une « drôle d'atmosphère », mais cela ne l'excite pas pour autant, dit-il. Bref, il ne peut prévoir qu'avant de l'opérer, elle l'embrasserait et qu'ils feraient l'amour, dit-il.

Il a tellement perdu le contrôle, dit-il, qu'il ignore si la porte de la salle d'opération était ouverte ou fermée pendant qu'il faisait l'amour avec sa patiente. Il savait pourtant que la mère de celle-ci s'en venait, mais n'y a pas pensé. Selon la version de la mère et de la tante, Bissonnette a violé la jeune femme à la fin de l'opération.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, **NOUS VOUS REMBOURSERONS** jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 349
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

AMCEQ ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Téléphone: (514) 286-1042 Télécopieur: (514) 848-9986

FORMATION EN COMMERCE INTERNATIONAL

"LE NÉGOCIANT INTERNATIONAL"

Offert depuis 1987, voici un cours d'initiation aux techniques et termes utilisés dans une transaction commerciale d'**EXPORTATION** ou d'**IMPORTATION**.

Les conférenciers, des experts en commerce international, traiteront de: identification de produits / marchés/ clients, approvisionnement, technicalités du transport international, Incoterms, financement, modes de paiement, risques, stratégies du prix à l'exportation, négociation, contrats internationaux, etc.

L'ABC D'UNE TRANSACTION INTERNATIONALE

Cours de 42 heures, du 13 février au 5 avril 1995
Lundis et mercredis, 18h30 à 21h30
ENDROIT: Chambre de commerce du Montréal métropolitain / Place Ville Marie
Coût: **650 $** (+ TPS ET TVQ) **INSCRIPTION LIMITÉE**
Manuel de 300 pages et documentation additionnelle inclus.
Cours offert et certificat émis par le Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles
Ce cours est aussi offert en anglais

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS MD ::: 1995 :::

ATTEINDRE PLUS RAPIDEMENT VOTRE LIBERTÉ FINANCIÈRE, *OUI* VOUS LE POUVEZ !

CKAC 730 — Bureau fédéral de développement régional (Québec) — MARTIN — La Capitale — La Presse

Que vous soyez débutant, intermédiaire ou expert, voici les meilleures stratégies financières pour vous enrichir !

ÉPARGNE-PLACEMENTS
Soyez un investisseur averti.
- Les meilleurs produits d'épargne
- Comment évaluer les fonds mutuels
- La Bourse : conférences et jeu interactif
- Clinique sur l'impôt
- REER, FERR, rentes... et plus.

IMMOBILIER
Faites fructifier votre patrimoine.
- Les meilleures aubaines sur le marché
- Propriétés à revenus
- Résidences secondaires
- Renégociation d'hypothèques
- Rénovations en vue de la revente.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Pour conserver votre emploi ou en trouver un, suivez les grandes tendances.
- Secteurs de pointe
- Qualifications en demande
- Cours de perfectionnement
- Savoir-faire informatique
- Réorientation de carrière

DÉMARRAGE D'ENTREPRISES
Découvrez des occasions d'affaires uniques.
- Plans d'affaires gagnants
- Franchises à succès
- Produits à distribuer
- Commerces à racheter
- Prêts au démarrage (jusqu'à 50 000 $).

PLACE BONAVENTURE - MONTRÉAL
27 au 30 janvier 1995
Vendredi au lundi : 11 h à 21 h
150 EXPOSANTS

BILLET GRATUIT ENCARTÉ DANS La Presse

Distribution de vidéos obscènes: un couple accusé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ À la suite d'une longue enquête de la Sûreté du Québec, 102 chefs d'accusation ont été déposées hier au palais de justice de Laval contre un couple pour avoir possédé et mis en circulation des cassettes vidéo obscènes.

Alfred Srulovitz et Lucie Christiano, tous deux âgés de 40 ans, comparaîtront par voie de sommation le 17 mars. La majorité des cassettes proviennent de l'Allemagne et des États-Unis.

C'est en juin dernier que les policiers provinciaux ont procédé à la saisie des cassettes lors de perquisitions effectuées au domicile du couple, rue Canterbury, dans le quartier Chomedey, et au Wow, leur club vidéo du quartier Laval-des-Rapides.

L'enquête a été très longue parce que le ministère public a voulu s'assurer que les cassettes n'avaient pas été approuvées par la Régie du cinéma avant d'être mises en circulation.

Les cassettes contiennent notamment des scènes de bestialité.

La Cour suprême souligne l'impact social considérable de l'ivresse au volant

Presse Canadienne

OTTAWA

■ L'ivresse au volant a un impact beaucoup plus important sur la société canadienne que tout autre crime, estime un juge de la Cour suprême.

« Chaque année, l'ivresse au volant amène son terrible lot de décès, de blessures et de vies détruites », écrit le juge Peter Cory dans un jugement rendu hier sur les alcootests ALERT.

« En terme de pertes de vie et de blessures sérieuses occasionnant une hospitalisation, l'ivresse au volant est assurément le crime qui touche de façon la plus significative la société canadienne. »

Entre 1983 et 1991, 17 630 Canadiens sont morts sur les routes dans des accidents causés de près ou de loin par l'alcool, écrit le juge Cory. Près de 1,1 million de personnes ont subi des blessures.

Il s'agit de la deuxième mise en garde sévère du plus haut tribunal du pays au sujet de l'ivresse au volant cette semaine. La Cour a statué jeudi que les tenanciers de bars peuvent être poursuivis par les victimes d'automobilistes qui sont partis de chez eux ivres.

Hier, le juge Cory a lancé son appel dans une décision qui clarifie la procédure policière en matière d'alcootests ALERT, que l'on soumet aux automobilistes sur le bord des routes. La Cour suprême avait déjà confirmé que la lutte contre l'ivresse au volant pouvait comprendre l'utilisation d'alcootests sur le bord des routes. Les policiers, disait-on, doivent faire passer l'alcootest ALERT tout de suite après l'interception du suspect.

Hier, la Cour suprême a estimé que dans certains cas, les policiers devraient faire patienter une quinzaine de minutes l'automobiliste soupçonné d'ivresse, s'ils croient que l'appareil peut livrer de faux résultats.

Les alcootests ALERT révèlent parfois un taux d'alcoolémie plus élevé que le taux réel, à cause d'interférences lors de l'utilisation — alcool encore présent dans la bouche, vomissements ou rots d'alcool.

La Cour a maintenu le verdict de culpabilité prononcé contre un automobiliste de Colombie-Britannique, Nathan Bernshaw, épinglé en avril 1991 pour ivresse au volant. Selon son avocat, la police aurait dû lui demander à quand remontait sa dernière gorgée d'alcool, pour s'assurer de l'exactitude de l'alcootest ALERT.

La Cour suprême a indiqué hier que la police n'avait pas à le demander. Mais les policiers devraient attendre un peu s'ils sont certains que le suspect a bu depuis moins de 15 minutes, ou que la lecture pourrait être faussée par un autre facteur.

Publicité

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

L'IMAGE DE MARQUE DANS LA PUBLICITÉ

Bâtir, protéger et gérer l'image dans la stratégie publicitaire. Le rôle et l'importance de la marque.

par Martin Sansregret, v.-p. Planification stratégique
Cossette Communication-marketing

Les jeudi 9 février, 9 h à 17 h et vendredi 10 février, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

LA PLANIFICATION ET LE PLACEMENT MÉDIAS

La conception d'une stratégie médias l'évaluation du plan, la gestion du budget.

par Sylvie Dandoy, présidente
Médiactuel inc.

Les lundi 6 mars, 9 h à 17 h et mardi 7 mars, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

la Baie
services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!
*NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!**

NETTOYAGE DE TAPIS
Appelez avant le 4 février et nous paierons la TPS et la TVQ sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier*

26 $ 2 pièces
Nettoyage à la vapeur.

48 $ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez

75 $ Super Offre!
Maison complète
5 pièces, 12 marches, et deux vestibules

*Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ**

39 $ Canapé ou 2 fauteuils 69 $ Canapé ou 2 fauteuils

28 $ Nettoyage de conduits de ventilation
Deux conduits principaux, 9 $ par bouche

à partir de 10,95$ par store Nettoyage de stores vénitiens
Commande minimum 50 $. Nous nettoyons aussi les stores verticaux.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.....474-8007
Trois-Rivières.....378-8480

*Rabais équivalent à la TPS et la TVQ! Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 $ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 4 février 1995.

NOUVEAU

Entrepreneurship technologique

Pour jeunes diplômés universitaires ayant un projet de création d'entreprise technologique.

Entrepreneurship technologique:
Un programme de 2e cycle intensif, offert à temps plein du 28 août 1995 au 30 avril 1996. Réservé à un groupe d'au plus 30 étudiants.

Vous voulez créer une entreprise technologique dans un proche avenir. Vous possédez l'expertise technique. Vous croyez en vos capacités entrepreneuriales. Pour acquérir les connaissances et les habiletés requises en gestion:

Le programme
Entrepreneurship technologique

Séminaires-laboratoires, stages et préparation d'un plan d'affaires.

Entreprises partenaires et mentors.

Programme de bourses.

Séance d'information

Le mardi 31 janvier 1995, de 18 h à 22 h, à la salle 3068 de l'École des HEC, 5255, avenue Decelles, à Montréal.

Réservation obligatoire:
(514) 340-6748

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 15 mai 1995 (coût: 100 $). Le processus de sélection comprend en outre une entrevue de sélection, sur invitation.

HEC
L'esprit d'entreprise

CONCOURS
Si j'avais les ailes d'un ange, CKOI que j'ferais?

TIRAGE FORFAIT CARNAVAL

Écoutez CKOI-FM, du 23 au 27 janvier et trouvez une façon originale de compléter l'extrait de la chanson de Robert Charlebois « Si j'avais les ailes d'un ange » qui vous sera proposé.
Envoyez votre coupon dûment rempli à CKOI, C.P. 969, Montréal, H4G 3M1 ou par télécopieur : (514) 766-2474 et courez la chance de gagner l'un des 5 forfaits Carnaval de 2 jours dans la région de Québec.
Écoutez CKOI, la semaine prochaine à 7 h 49, pour connaître les gagnants.

Réponse :
Nom :
Adresse :
Tél. : Rés. : ( ) Bur. : ( )
J'accepte de recevoir de l'information sur la région de Québec.
Signature :

CKOI 96,9 FM
La Presse

Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus. Pour connaître les dates d'utilisation des forfaits et tous les détails, consultez les règlements disponibles sur demande à la station CKOI-FM.

Pour la construction résidentielle, le projet de loi 46 est aussi dévastateur qu'une tornade !

Le gouvernement Parizeau veut adopter la loi 46 qui modifie la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre. Il se fait ainsi le complice du déclin du bâtiment et de la montée du travail au noir.

Le projet de loi 46 vise à réglementer encore davantage la construction résidentielle. Pas moins de 33 lois régissent déjà ce secteur important de notre économie. Résultat : il faut cinq corps de métier pour installer une hotte de cuisine ! Le Québec est la seule région d'Amérique du Nord à réglementer autant la construction résidentielle.

En sur-réglementant, le gouvernement encouragerait le développement du travail au noir dans la construction résidentielle parce qu'il exercerait une pression sur les salaires et les coûts. Ce n'est pas le marché noir qui bâtit une économie forte.

Tout comme une tornade, le projet de loi 46, s'il est adopté dans sa forme actuelle, aura des effets extrêmement dévastateurs :

- hausse du travail au noir et mise en péril de la qualité de la construction ;
- grosses pertes pour le fisc en raison de la hausse du travail au noir (les Québécois paieront tôt ou tard ce manque à gagner) ;
- détérioration des conditions de travail ;
- abandon de l'industrie par nos entrepreneurs respectueux des lois ;
- disparition éventuelle de l'industrie du bâtiment.

Le premier ministre Jacques Parizeau a promis d'éliminer la loi 142 mais n'a jamais promis de démolir notre industrie ! Des améliorations s'imposent au projet de loi 46 pour éviter l'irréparable.

Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec

APCHQ Montréal métropolitain

Ottawa songe à décorer les Casques bleus qui sont allés en Somalie

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le gouvernement Chrétien songe à décorer d'une médaille les Casques bleus canadiens qui ont participé à la mission humanitaire en Somalie en 1992-93, bien que les frasques de certains d'entre eux aient récemment soulevé l'indignation des Canadiens.

« Nous sommes en train d'étudier la question. Mais il ne fait pas de doute que le travail des soldats qui ont servi en Somalie doit être reconnu et sera reconnu malgré les incidents », a fait savoir hier ministre Collenette.

Le Canada a envoyé quelque 1200 soldats en Somalie afin de rétablir l'ordre dans ce pays déchiré par la guerre et de protéger les convois humanitaires transportant de la nourriture dans le cadre de l'opération « Délivrance ».

Cette mission, qui a coûté environ 229 millions aux contribuables canadiens, est devenue un cauchemar quelques mois seulement après l'arrivée des Casques bleus.

Le 16 mars 1993, en effet, un jeune Somalien, Shidane Arone, a été battu à mort par deux soldats canadiens.

L'un de ces deux soldats, Elvin Kyle Brown, a été condamné récemment à cinq ans de prison.

L'autre soldat, Clayton Matchee, s'est infligé des dommages permanents au cerveau en tentant de se suicider. Il a ensuite été déclaré inapte à subir son procès.

Ces militaires faisaient partie du tristement célèbre Régiment canadien aéroporté, dont le ministre a ordonné le démantèlement cette semaine après la diffusion de deux vidéos qui ont choqué tout le pays. Un premier tourné en Somalie et un second à Petawawa, lors d'une initiation.

Mugesera remis en liberté sous caution

Les autorités de l'Immigration se pencheront sur son cas le 13 mars

Presse Canadienne

■ L'immigrant Léon Mugesera, originaire du Rwanda, a obtenu hier sa liberté provisoire ; l'audition formelle de son cas par les autorités de l'immigration, où il risque la déportation, débutera le 13 mars.

Arrêté jeudi matin, chez lui à Sainte-Foy, M. Mugesera avait été conduit à la maison d'arrêt Parthenais, de Montréal. Il est arrivé hier à l'audience préliminaire, le manteau sur les poignets pour cacher les menottes.

L'arbitre Pierre Lapointe, de la Commission de l'immigration et du statut du réfugié (CISR), a rendu sa liberté à cet homme qu'un rapport des Nations-Unies relie à des massacres inter-ethniques, dans son pays.

M. Lapointe a mis des conditions, d'ailleurs suggérées par son avocat Guy Bertrand. M. Mugesera doit se présenter au ministère de l'Immigration, à Québec, à toutes les deux semaines à compter du 10 février. Il ne doit pas non plus changer de domicile, où il vit avec sa femme et ses cinq enfants.

L'autre condition principale est une caution de 5000 $. Pierre Auger, professeur de terminologie à l'université Laval, a garanti cette la somme et s'est porté garant de M. Mugesera.

À la fin de l'audience, M. Bertrand s'est dit « très content. Nous avons beaucoup de choses pour contredire les rumeurs, faussetés, toute la fumée répandues contre mon client, autour du monde. »

L'audition formelle se tiendra sans doute à Québec, ce pour quoi M. Bertrand doit obtenir l'accord de la présidence de la CISR, un tribunal administratif indépendant du ministère de l'Immigration.

Hier la représentante du ministre Sergio Marchi, Diane Clément, a demandé la détention ferme de l'immigrant Mugesera, pour la suite des procédures.

Citant un dossier établi par des enquêteurs des Nations-Unies, elle a plaidé que M. Mugesera avait été partie à un complot, « où la haine s'est traduite en génocide contre les Tutsis ». Le 22 novembre 1992, quand il était au ministère de la Famille, a-t-elle rappelé, « il a incité à la violence » lors d'une assemblée politique et partisane.

La semaine suivante, un mandat d'arrêt a été émis contre Mugesera par le ministre de la Justice du Rwanda. Mais dans le gouvernement de coalition du temps, ce ministre avait peu de pouvoir ; le prévenu était d'ailleurs protégé par l'homme fort du pays, le président Juvénal Habyarimana (mort en avril 1994), a expliqué Mme Clément.

Léon Mugesera s'est caché dans un camp militaire, à Kigali, puis le père mariste Antonio Rioux a intercédé pour lui à l'amabassade d'Espagne à Kinshasa. De là il s'est rendu à Madrid, à l'ambassade du Canada, où il a obtenu le statut de réfugié.

Selon Mme Clément, il a obtenu ce statut par de fausses déclarations, cachant notamment qu'il était accusé de crimes dans son pays.

Le film du discours de novembre 1992 de M. Mugesera sera présenté à cette occasion, avec tout le dossier. Guy Bertrand fera faire une expertise, pour démontrer que seule une interprétation orientée peut prêter des propos assassins à son client. Les paroles en question étaient en kinya-rwanda, la langue du pays, et le débat pourrait bien opposer des opinions de traducteurs et linguistes.

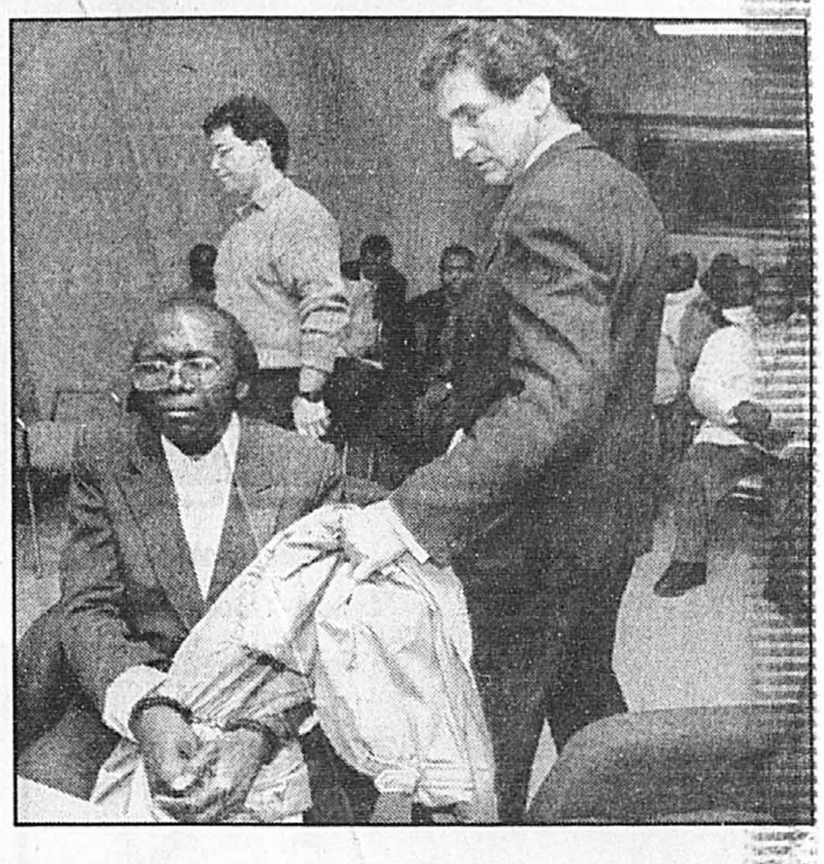

PHOTO PC

M. Léon Mugesera, en compagnie de son avocat, Me Guy Bertrand.

Publicité

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LES RELATIONS DE PRESSE

Les usages et les codes, le choix des outils, l'évaluation des retombées et les tendances.

par Pierre Gince,
DIRECTION Communications stratégiques

Les jeudi 9 mars, 9 h à 17 h et vendredi 10 mars, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

L'APPROCHE MULTIMÉDIA : ÉVOLUTION OU RÉVOLUTION

Cerner l'importance de l'avènement multimédia et évaluer les répercussions du phénomène interactif sur la communication globale.

par Ronald Martineau, président
Communications RM

Les jeudi 23 mars, 9 h - 17 h et vendredi 24 mars, 9 h - 12 h
1,0 UFC - 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

Un avantage de plus

Hausse de taux

7 1/2 % par année

À compter du 1er février 1995, le taux d'intérêt de toutes les émissions d'Obligations d'épargne du Canada en cours (S42 à S49 inclusivement, émises de 1987 à 1994) est haussé à 7 1/2 % par année pour la période de trois mois se terminant le 30 avril 1995. Toutes les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.

Taux minimums garantis

Vos obligations vont continuer d'offrir des taux minimums garantis de 5 3/4 % par année pour six mois commençant le 1er mai 1995, 6 3/4 % pour l'année commençant le 1er novembre 1995 et 7 1/2 % pour l'année commençant le 1er novembre 1996. Rappelez-vous, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada sera ajusté à la hausse si les conditions du marché le justifient. Mais vous n'obtiendrez jamais moins que ces taux minimums garantis.

Sûres et encaissables en tout temps

Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Il s'agit d'un placement sûr, qui ne perd jamais de valeur. De plus, les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans toute institution financière autorisée.

Canada

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

■ PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est	493-6666	■ LASALLE — 8469, boul. Newman	365-8045
■ RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest	866-1821	■ CHOMEDEY, LAVAL — 1205 boul. Labelle	688-1039
■ VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin	334-0910	■ DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde	662-1680
■ NOTRE-DAME-DE-GRÂCE — 5444, avenue Somerled	483-2683	■ CHOMEDEY, LAVAL — 1545 boul. Le Corbusier	978-1313
■ DORVAL — 2050, boul. St-Régis	633-4550	■ ST-LÉONARD — 6654, rue Jean-Talon est	899-0060
■ MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont	737-4755	■ CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau	672-6884
		■ TRACY / SOREL — 7000, boul. de la Plaza Tracy	746-0047

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

Une fraude autour du Keno d'un casino d'Atlantic City suscite l'intérêt de la SQ

ÉRIC TROTTIER

■ Une fraude éventée dans un casino d'Atlantic City autour du jeu de Keno a attiré l'attention de la SQ, qui a même dépêché deux enquêteurs sur les lieux, a appris *La Presse*.

Les deux policiers se trouvent depuis deux jours au New Jersey afin d'en apprendre davantage sur un ingénieur en informatique, Ronald Harris, inculpé la semaine dernière après avoir tenté de déjouer frauduleusement, pour plus de 100 000 $, le jeu de Keno du Bally's Park Place, à Atlantic City.

Selon nos informations, la SQ cherchera à découvrir des liens possibles entre Harris et des Québécois qui auraient pu profiter de son stratagème au casino de Montréal, où est installé un appareil de Keno semblable à celui d'Atlantic City.

Il y a à peine neuf mois, un crack de l'informatique de Montréal, Daniel Corriveau, avait réussi à déjouer le Keno de la maison de jeu de l'île Notre-Dame, récoltant quelques 620 000 $. Après plusieurs semaines d'enquête, la SQ et la Régie des alcools, des courses et des jeux devaient conclure que le joueur avait remporté ses trois mises gagnantes consécutives en toute bonne foi.

C'est, semble-t-il, loin d'être le cas au New Jersey. Ronald Harris travaille pour la Nevada Gaming Control Board, à Las Vegas. L'ingénieur doit notamment inspecter tous les appareils de jeu accrédités par cet organisme d'État. La police du New Jersey croit qu'il a profité d'un test effectué à un jeu de Keno autorisé au Nevada pour se faire une copie du programme informatique.

Il y a dix jours, Harris et un complice, Errol McNeal — lui aussi de Las Vegas — se rendent donc au casino du Bally's Park Place. Après avoir étudié où en étaient les séquences du Keno, à l'aide d'un ordinateur et du programme du Keno, Harris a pu facilement découvrir quels seraient les prochains résultats gagnants.

McNeal a misé dix fois 10 $. L'une des séquences choisies, de huit chiffres, était la bonne. McNeal venait de remporter 100 000 $.

Une mise d'une telle perfection étant quasiment improbable au jeu du Keno, les autorités du casino ont rapidement eu des soupçons, d'autant plus que McNeal n'avait pas de pièces d'identité sur lui et exigeait qu'on lui remette son argent en espèces.

Une enquête rapide a démontré que Ronald Harris l'attendait dans sa chambre d'hôtel, ordinateur et programme du Keno à la main. Mais Harris a eu le temps de s'enfuir ; il a été arrêté à sa descente d'avion, à Las Vegas. Depuis, les deux hommes ont été accusés de tricherie et de fraude informatique.

Le casino de Montréal a perdu 620 000 $, le 10 avril dernier, après que le crack de l'informatique Daniel Corriveau eût remporté trois mises parfaites consécutives.

Cette affaire avait causé toute une crise au casino de Montréal et à la direction de Loto-Québec, qui avait négligé de soumettre son Keno à un contrôle obligatoire par la loi.

La SQ avait aussi découvert que trois pièces maîtresses du jeu de Montréal avaient été égarées avant son installation et que l'horloge de l'appareil — appelée *Real Time Clock* en langage informatique — manquait. Or, sans cette horloge, toutes les séquences gagnantes pouvaient se répéter sans arrêt. C'est ce que M. Corriveau avait découvert en analysant le jeu. Depuis, M. Corriveau, qui est pratiquement devenu un héros aux yeux des joueurs, a publié un livre relatant tous les détails de son aventure.

ALCOOL DROGUE

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR 229-7882
DEPUIS 1978
C0002-330
PAVILLON GRAND ÉLAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ÉLAN À MONT-ROLLAND

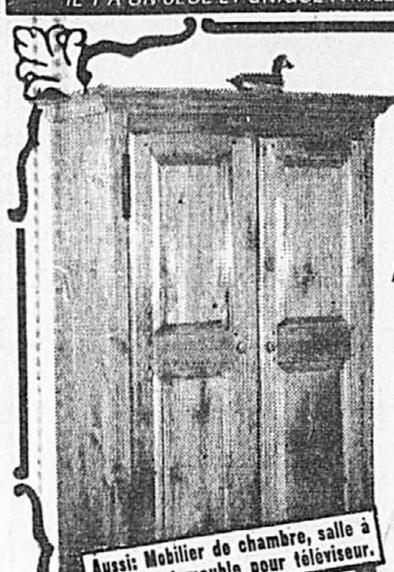

Ébénisterie Yvon Basilières
VENTE D'INVENTAIRE
ARMOIRE en pin massif
à partir de
650$
Reproduction authentique du 18e siècle. Choix de 6 couleurs.
Aussi: Mobilier de chambre, salle à manger et meuble pour téléviseur.
37, boul. Sainte-Rose
Sainte-Rose (Laval)
628-8323
OUVERT DIMANCHE de 11 h à 17 h.
S2193580

L'ÉVÉNEMENT APRÈS-SALON !
PLYMOUTH VOYAGER 1995
18 495$ ou 349$ PAR MOIS
Location 30 mois
Versement initial 2300$
• Équipement 24T
• AM FM
• 2 coussins de sécurité
• Climatiseur
• V6
• Boîte automatique
• Porte-bagages

NÉON 21-A 11 640$
ou 219$ PAR MOIS
Location 30 mois
Versement initial 2200$
• Coussins de sécurité
• Porte latérale
• 2 litres, 16 soupapes
• Manuelle 5 vitesses

S2191433
LAURENTIEN
PLYMOUTH CHRYSLER
2525, LAURENTIEN
TÉL.: 335-0500

LE MEUBLE TRADITIONNEL D'AUJOURD'HUI
SOLDE D'HIVER
REMISES JUSQU'À 50%

Cerisier massif patiné à l'ancienne
S2191144
• LAMPES • BAHUTS • TABLES • BIBLIOTHÈQUES • BUREAUX • ARMOIRES • LITS • COMMODES • SIÈGES • MEUBLES HIFI •
du 26 janvier au 11 février
LA GALERIE ART SELECT INC.
6810, ST-DENIS, MONTRÉAL
273-7088

DERNIÈRE SEMAINE!
Il fait -30°c dehors et -50% en dedans !

NOTRE SUPERBE COLLECTION EST PLUS ABORDABLE QUE JAMAIS. VENEZ VOIR NOS PRIX CHAUDS DE JANVIER!
GRAND SOLDE DE JANVIER JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION !
Fontaine
MEUBLES & DÉCORS
9780 est, rue Sherbrooke
Montréal
Tél.:352-3913
S2194435

Cet hiver, LE MASSIF et la région de CHARLEVOIX vous offrent

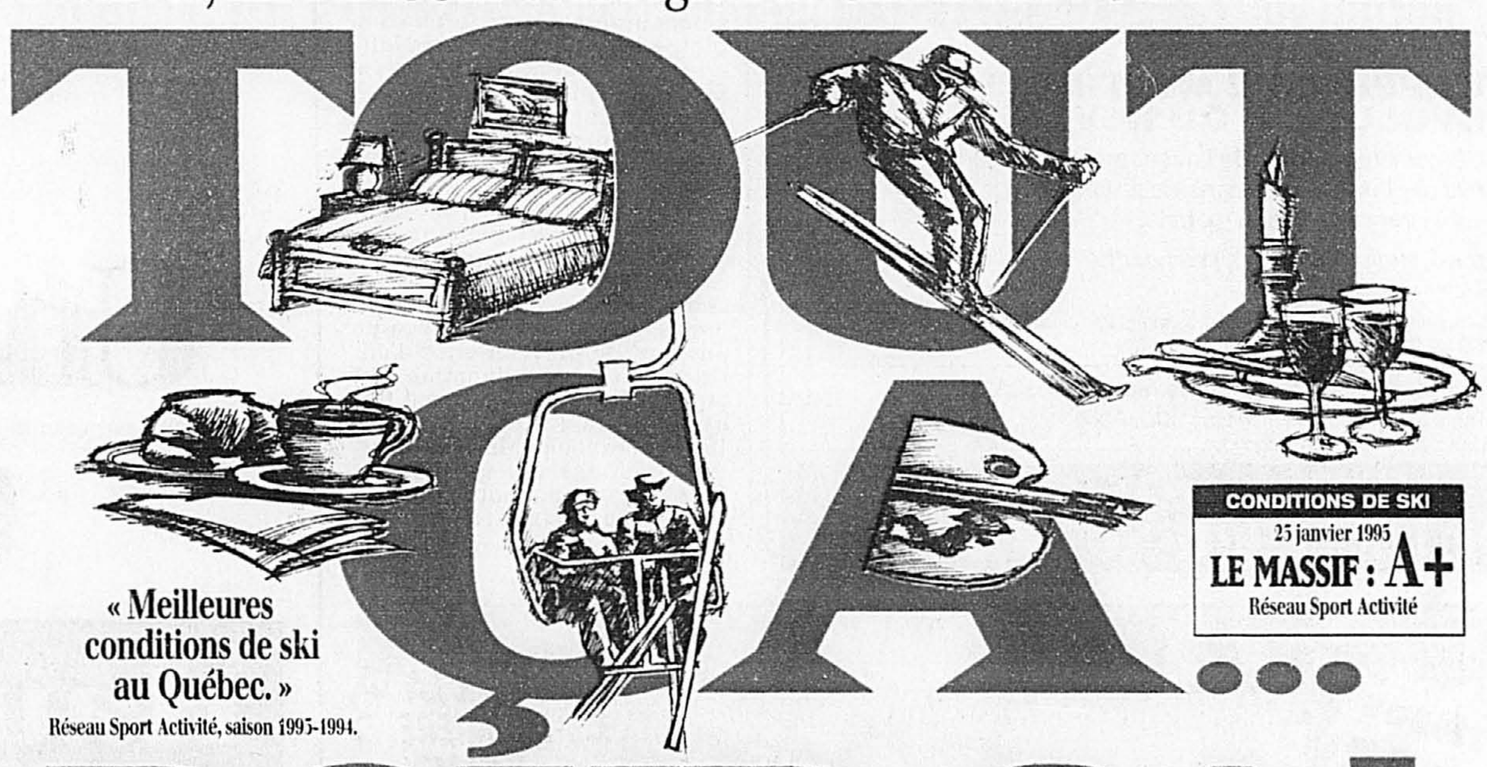

TOUT ÇA... POUR ÇA!
« Meilleures conditions de ski au Québec. »
Réseau Sport Activité, saison 1993-1994.
CONDITIONS DE SKI
25 janvier 1995
LE MASSIF : A+
Réseau Sport Activité

Trois types de forfaits sont offerts. A souper, coucher, déjeuner + un billet de ski au Massif. B coucher, déjeuner + un billet de ski au Massif. C location de chalet, de villa ou de maison.

FORFAITS SKI ET HÉBERGEMENT

HÉBERGEMENT

SAINT-TITE-DES-CAPS
Auberge du Capitaine, 274, route 138, (418) 823-2677 — Située entre Le Massif et le Mont-Saint-Anne. Ambiance familiale. — A 55$
SAINT-CASSIEN-DES-CAPS
Auberge Saint-Jean et Motels, 1592, route 138, (418) 435-3078 — Venez goûter à notre bonne cuisine dans une ambiance chaleureuse. — A 89$
PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS
Motel Restaurant Bord de l'eau, 1098, rue Principale, (418) 632-5937 — À 1 km du Massif. TV couleur avec câble, vue sur Le Massif et le fleuve. — A 65$
Auberge La Courtepointe, 8, rue Racine, (418) 632-5858 — Située près du Massif. L'accueil et le service sont nos priorités. — A 90$
Auberge des Montagnards, 348, rue Principale, (418) 632-5520 — Très près du Massif, et vue sur le fleuve. Forfait de groupe et transport disponibles. — A 49$
BAIE SAINT-PAUL
Auberge La Maison Otis, 23, rue Saint-Jean-Baptiste, (418) 435-2255, 1 800 267-2254 — 30 chambres, piscine intérieure, centre de santé, table classée 4 ☆☆☆☆ (Debeur 94) — A 88$
Auberge La Pignoronde, 750, boul. Mgr. de Laval, (418) 435-5505, 1 800 463-5250 — Confort, cuisine exquise, service personnalisé et vue imprenable sur le fleuve. — A 99$
Auberge La Muse, 39, rue Saint-Jean-Baptiste, (418) 435-6839 — Offrez-vous un séjour bien concocté dans une maison centenaire. Table raffinée. — A 75$
Chalets Maison Chez Laurent, 1493, route 138, (418) 435-3895 — Foyer, TV et vidéo. Restauration et épicerie sur place. — A 62$
Les Lits de l'Éden et Restaurant, 29, rue Sainte-Anne, (418) 435-5954 — Salle de bain privée. Restauration: spécialités pâtes et fondue, servies à la chaleur du foyer. — B 49$
Hôtel Môtel du Golf, 2, chemin du Golf, (418) 435-3683 — Élégance et raffinement vous feront passer de bons moments. — B 49$
À la Chouette, 2, rue Leblanc, (418) 435-3217 — Maison ancienne et colorée. Bois, dentelle, duvet. Intime et de bon goût. — B 50$
Auberge Aux Petits Oiseaux, 30, rue Ambroise Fafard, (418) 435-3888, (514) 433-2296 — Au coeur du village, auberge au décor distinctif. Excellente critique de La Presse. — B 50$
Auberge Le Cormoran/Domaine Belle Plage, 192, rue Sainte-Anne, (418) 435-6030, (418) 435-3321 — Site unique au bord du fleuve, chambres confortables, foyer au salon. Aussi prix de groupe. — B 50$
Auberge La Grande Maison, 160, rue Saint-Jean-Baptiste, (418) 435-5575, 1 800 361-5575 — Grande maison victorienne, chambres personnalisées et déjeuners gargantuesques. — B 46$
LES ÉBOULEMENTS
Auberge La Bouclée, 6, route du Port, (418) 635-2531 — Un refuge champêtre que l'hiver rend plus pittoresque, chaleureux et sympathique. — B 55$
POINTE-AU-PIC
Manoir Richelieu, 181, rue Richelieu, 1 800 463-2613 — Hôtel de villégiature au coeur des montagnes enneigées de Charlevoix. — A 98$
LA MALBAIE
Manoir Charlevoix, 1030, chemin du Golf, (418) 665-4413, 1 800 363-4413 — Manoir de campagne, en hôtel ou en condo, avec vue sur le fleuve et table gourmande. — A 75$

Tarifs de base indiqués soit par personne, par nuitée, en occupation double, sauf pour les locations touristiques qui sont pour 4 personnes. Les prix peuvent varier selon la disponibilité de chacun des établissements. Réservations préférables. Taxes applicables et services en sus.

LOCATION TOURISTIQUE (chalets, villas, maisons)

SAINT-CASSIEN-DES-CAPS
Gîte au Creux nord, 1190, route 138, (418) 435-2264 — Tarif minimum pour 4 personnes. Gîte à proximité du Massif, offrant 7 chambres et 4 salles de bain. — C 99$
BAIE SAINT-PAUL
Chalets du Genévrier, 1175, boul. Mgr-de Laval, (418) 435-6520 — Tarif minimum pour 4 personnes. 16 chalets tout équipés. — C 55$
Les Immeubles Charlevoix Courtier inc., 14, rue Saint-Jean-Baptiste, (418) 435-6868 — Tarif minimum pour 4 personnes. Du chalet à la villa de luxe dans tout Charlevoix. Tarif semaine et fin de semaine. — C 50$

ET PLUS ENCORE...

BAIE SAINT-PAUL
Centre d'art de Baie Saint-Paul, 4, rue Ambroise-Fafard, (418) 435-3681 — Centre d'exposition de Baie saint-Paul, 23, rue Ambroise-Fafard, (418) 435-3681 — Ces deux centres proposent, en permanence, des oeuvres représentatives de la tradition et de l'actualité en arts visuels. Ouverts tous les jours de 9 h à 17 h.
Galerie d'Art Iris, 30, rue Saint-Jean-Baptiste, (418) 435-5768 — Toiles, sérigraphies et photo-lithographies. Peintres majeurs québécois. Oeuvres picturales des courants traditionnels et contemporains.
Restaurant Le Mouton Noir, 43, rue Sainte-Anne, (418) 435-3075 — Table d'hôte de 19,95$ à 27,95$. Une cuisine fraîcheur suivant les cadences de la saison.
Scénario Pool Pub, 160, rue Saint-Jean-Baptiste, (418) 435-5002 — Pub-ambiance avec billard, ouvert tous les soirs. Danse du jeudi au dimanche.

UN NOUVEL ATOUT POUR LA RÉGION
POINTE-AU-PIC
Le Casino de Charlevoix, aux charmes européens, propose une expérience de jeu et de divertissement inoubliable, dans une ambiance chaleureuse.
Casino de Charlevoix, 183, avenue Richelieu, (418) 665-5300, 1 800 965-5355

Site proposé
CHARLEVOIX
bonjour QUÉBEC
QUÉBEC 2002

TOUS LES PLAISIRS DE L'HIVER !

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS (418) 632-5876
LE MASSIF STATION DE SKI
LA VRAIE NATURE DU SKI
DEMANDEZ LES FORFAITS TOUT ÇA... POUR ÇA !
DAZIEBAO COMMUNICATION

Outre la saleté, la puanteur

RAYMOND GERVAIS

■ Poudre à récurer entreposée avec les aliments, accumulation de débris d'aliments, de curedents, de papiers, de mégots de cigarettes sous les tables de préparation, moisissures et murs défoncés, voilà un bref aperçu de ce qui attendait les inspecteurs en santé publique de la CUM, le 14 juin 1994, au **Restaurant Finobec** du 4000, boulevard Thimens, à Saint-Laurent.

Un total de 3115$ d'amendes a été imposé à la compagnie propriétaire de ce restaurant, mercredi, par le juge Denis Laliberté, de la cour municipale de Montréal.

Selon les six rapports des inspecteurs de l'Environnement de la CUM, division des aliments qui ont été déposés en preuve, des produits de nettoyage côtoyaient des aliments. Les murs étaient noircis et tachés d'éclaboussures, la friteuse était couverte de graisse noircie et de coulisses huileuses. L'ouvre-boîtes qui était sur une table de travail était noirci, croûté et rouillé par endroits. Les ustensiles étaient rangés dans un tiroir sale tandis que d'autres se trouvaient dans une boîte de carton, sale également. L'intérieur des réfrigérateurs était dans un état lamentable, il y avait des moisissures à l'intérieur.

De plus, les fonctionnaires de la CUM ont noté l'absence de savon et de serviettes dans la salle de toilette ainsi que la présence de contenants d'aliments déposés directement sur le sol. Les contenants à déchets étaient malpropres et une odeur nauséabonde s'en dégageait.

Il n'a pas été précisé si la situation était corrigée.

Par ailleurs, une pizzéria **2 = 1 Pizza**, au 4500, avenue du Parc, a écopé 2000 $ d'amendes après avoir été reconnue coupable de malpropreté et d'avoir eu des souris.

Les infractions reprochées remontent au 14 mars 1994 et, selon les témoignages entendus hier, le commerce a été vendu depuis et la situation est maintenant corrigée.

Lors du passage des inspecteurs au restaurant, ces derniers ont remarqué qu'il y avait des excréments de souris dans l'entrepôt à farine, sous l'évier et le comptoir où l'on préparait les pizzas. À cet endroit, il y avait même une souris morte.

Au chapitre de la malpropreté, les contenants à ingrédients placés dans l'égouttoir à vaisselle ainsi que des pièces d'équipement étaient mal lavés, graisseux et contenaient des particules d'aliments séchés. Il y avait des moisissures dans les coins de l'évier et de l'égouttoir en acier inoxydable.

Dans la chambre froide, il y avait de moisissures au plafond ainsi que sur et sous les tablettes. Le mélangeur ainsi que le bol étaient croûtés de farine jaunie et noircie.

De plus, les inspecteurs ont remarqué que les contenants remplis de fromage et autres ingrédients à pizzas étaient entreposés dans de l'eau stagnante à l'intérieur d'un réfrigérateur.

Une épicerie cette fois, **Provisions Caribbee**, au 450-A, rue Ogilvy, à Montréal, a été condamnée à 1900 $ d'amendes après avoir été reconnue coupable de malpropreté, d'avoir entreposé des aliments directement sur le plancher ainsi que d'avoir offert en vente des épices et des denrées sèches dans des sacs de plastique ne portant aucune inscription sur l'emballage.

Ces infractions remontent au 7 juillet 1994. Il n'a pas été précisé si la situation est corrigée.

Le **Dépanneur St-Roch Enr.**, au 440, rue Saint-Roch, a écopé pour sa part d'un total de 1600 $ d'amendes après avoir été reconnu coupable de malpropreté, d'avoir eu un plafond ne correspondant pas aux normes de la CUM en matière d'hygiène et d'avoir aménagé une chambre à coucher à l'intérieur d'un commerce d'alimentation.

Les infractions ont été signalées le 13 juin dernier et il n'a pas été précisé au tribunal si la situation était corrigée.

Lors de leur visite, les inspecteurs ont noté que le plancher était sale et noirci le long des murs et dans les coins et qu'il y avait des débris d'aliments sous les comptoirs. Les tablettes étaient poussiéreuses et collantes.

L'intérieur des réfrigérateurs était sale. Les coupe-froid étaient noircis de moisissures gluantes et les rainures étaient encroûtées de débris d'aliments déshydratés et de poussière. Dans un des réfrigérateurs il y avait du limon verdâtre.

Par ailleurs, une entreprise de Toronto, **Melo's Foof Center**, a écopé le 17 janvier dernier au palais de Justice de Montréal d'une amende de 2000 $ pour avoir expédié à l'extérieur de l'Ontario des produits de viande non préparés dans un établissement agréé par le gouvernement fédéral.

L'infraction reprochée remonte au 21 juillet dernier et les accusations ont été portées par Agriculture et Agro-alimentaire Canada.

C'est un inspecteur du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui avait constaté la présence des produits ontarien chez un marchand de Montréal. L'enquête entreprise par la suite par les fonctionnaires fédéraux a permis de révéler que ces produits (30 paquets de bacon et de saucisse), n'avaient pas été transformés dans un établissement sous contrôle fédéral, ne pouvant par le fait même faire l'objet de commerce interprovincial.

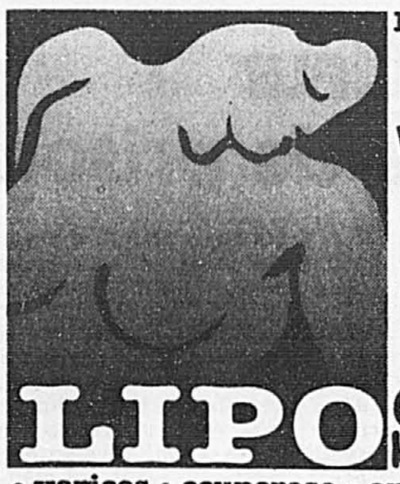

Dr Denis Bisson omnipraticien

Clinique Médicale D'Esthétique

LIPOSUCCION

• varices • couperose • amaigrissement • rides •

55, de l'Église, Verdun de l'Église 761-3788

264, rue Principale, St-Sauveur-des-Monts 227-1288

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice

AVIS

PROPOSITION DE RÉCOMPENSE, DÉCORATION OU DISTINCTION POUR ACTE DE CIVISME

Le gouvernement du Québec peut décider de rendre hommage à ceux et celles qui accomplissent des actes de civisme en accordant des récompenses, décorations et distinctions en vertu de la Loi visant à favoriser le civisme (L.R.Q., c. C-20).

Tout citoyen qui considère qu'une personne a accompli un acte de civisme entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1994, dans des circonstances périlleuses (celles où une personne a mis sa vie en danger) ou difficiles (celles où une personne a accompli un acte de courage ou de dévouement exceptionnel sans nécessairement mettre sa vie en péril), peut proposer au Comité sur le civisme qu'une récompense, une décoration ou une distinction lui soit décernée.

La proposition doit contenir :

- le nom et l'adresse de la personne proposée ;
- la date, l'heure, l'endroit, la description de l'acte de civisme et, s'il y a lieu, le nom des personnes en cause ;
- le nom et l'adresse des témoins ;
- dans les cas où la personne qui a accompli l'acte de civisme est décédée, le nom et l'adresse de son conjoint ou, en l'absence de ce dernier, du plus proche parent, ou si elle n'en avait pas du plus proche ami ;
- le nom et l'adresse de la personne qui présente la demande (une personne ne peut se proposer elle-même).

Pour que la personne soit admissible cette année, cette proposition doit être acheminée, au plus tard le 1er avril 1995, à l'adresse suivante :

Secrétaire du Comité sur le civisme
Ministère de la justice
1200, Rte de l'Église, 6e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

Les formulaires « Hommage au civisme » sont disponibles dans les Palais de justice, Caisses populaires Desjardins et les bureaux de Communication-Québec.

Québec

Offres mondiales

Londres 498 $
Athènes 808 $
Barcelone 719 $
Bologne 772 $
Bordeaux 741 $
Bruxelles 674 $
Bucarest 942 $
Budapest 853 $
Faro 719 $
Genève 741 $
Gênes 837 $
Harare 1 611 $
Istanbul 895 $
Djakarta 1 878 $
Johannesburg 2 012 $
Larnaka 853 $
Lisbonne 719 $
Malaga 763 $
Manila 1 611 $
Île Maurice 1 722 $
Milan 763 $
Montpellier 741 $
Moscou 1 165 $
Naples 850 $
Oporto 719 $
Paris 652 $
Pise 817 $
Rome 808 $
Seychelles 1 722 $
Tel-Aviv 897 $
Singapour 1 968 $
Toulouse 741 $
Venise 817 $
Varsovie 857 $

Les vols vers toutes les destinations passent par Londres. Les tarifs à partir de Londres sont fonctions du taux de change en vigueur et peuvent être modifiés. Pour la plupart des destinations, ces tarifs en classe économique sont valables pour des voyages débutant entre le 28 janvier et le 31 mars 1995, se terminant au plus tard le 7 avril 1995. Les billets doivent être payés en entier et émis le même jour, au moins 7 jours avant la date de départ et au plus tard le 8 février 1995. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec British Airways au 1 800 668-1055 ou avec votre agent de voyages.

OFFRES MONDIALES MD
BRITISH AIRWAYS
La préférée à travers le monde.

Base tarifaire LXVO et V**VO. Les tarifs ne sont pas remboursables. Des frais supplémentaires pour les week-ends s'appliquent. Frais gouvernementaux jusqu'à 97 $ en sus du tarif. Le séjour minimal varie selon la destination. Séjour maximum d'un mois. Le nombre de places est limité et il est possible qu'aucune place ne soit disponible au moment de votre appel. D'autres restrictions peuvent s'appliquer.

PUBLI-REPORTAGE

Le Clos St-André, lauréat québécois du concours national Défi IDÉES

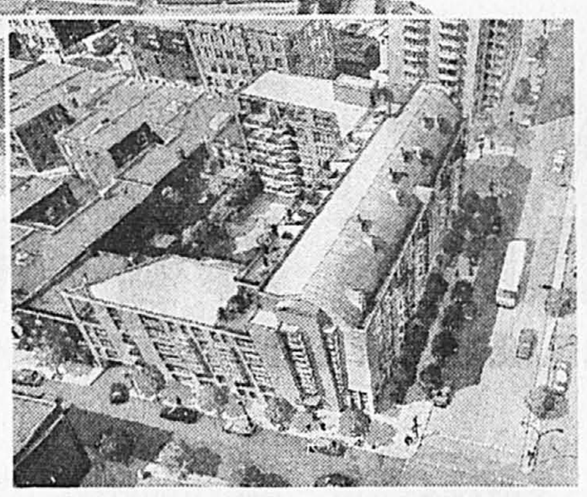

Lauréat du concours national Défi IDÉES pour la région du Québec, le Clos St-André a remporté ce grand prix grâce à la qualité de son architecture et à l'utilisation de systèmes et matériaux innovateurs et performants assurant un confort sans égal aux occupants.

Parmi les projets résidentiels qui redéfinissent le NOUVEAU MONTRÉAL, le Clos St-André s'impose tant par son architecture résidentielle chaleureuse que par la qualité de son concept, axé avant tout sur le confort des résidents.

Son promoteur, Groupe Archi-Plus, a aujourd'hui une autre raison de se réjouir. En effet, le Clos St-André est le gagnant national du prestigieux concours Défi IDÉES pour la région du Québec. Parrainé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Ressources naturelles Canada (CANMET) et par Hydro-Québec, ce concours vise à récompenser les projets immobiliers qui se distinguent tant par leurs innovations que par leur efficacité. Le jury a notamment souligné la qualité globale du projet et l'utilisation de nouvelles technologies, qui offrent aux acheteurs des avantages concrets, durables et mesurables.

La construction va bon train

Ceux qui empruntent le boulevard René-Lévesque constatent que des ouvriers s'affairent actuellement à un nouveau chantier à l'angle de la rue St-André. C'est à cet endroit que se construit le Clos St-André, un ensemble de 87 unités de condominium offrant des avantages absolument uniques. Outre un site exceptionnel, le projet se dresse en plein centre-ville, à deux pas de la station de métro Berri-UQAM et de tous les services. Le Clos St-André constitue un exemple à suivre en matière d'environnement, d'économie d'énergie et de qualité de vie dans le secteur résidentiel.

Vivez avec le soleil!

Le Clos St-André est le seul projet résidentiel montréalais à offrir une *architecture héliotropique*. En effet, l'orientation de l'édifice et de ses grandes fenêtres, la hauteur des trois ailes... tout a été planifié pour que les occupants bénéficient d'un ensoleillement maximal. De plus, le Clos St-André dispose d'un toit-terrasse et d'une magnifique cour intérieure paysagée avec fontaine et massifs floraux.

Qualité d'air supérieure et économies d'énergie

Au Clos St-André, même le système de chauffage reflète les tout derniers perfectionnements technologiques. Oubliez les traditionnelles plinthes électriques! Vous bénéficiez d'un tout nouveau système de chauffage individuel centralisé (CIC) à eau chaude de type radiant, incluant un contrôle thermostatique dans chaque pièce. Ce système performant procure une chaleur équilibrée, uniforme et saine. De plus, grâce à une alimentation en gaz naturel, il peut demeurer fonctionnel en cas de panne d'électricité et offre d'appréciables économies d'énergie. Enfin, un apport d'air frais filtré et humidifié dans chaque pièce procure une qualité d'air exceptionnelle. Du jamais vu dans le résidentiel!

L'ultime confort urbain

Le Clos St-André est un projet résidentiel unique où tout a été pensé pour assurer une qualité de vie supérieure. Comment, en quelques mots, expliquer tous les avantages d'une conciergerie à l'européenne? D'un système de sécurité des plus efficaces? D'une structure tout béton à l'épreuve du temps et du feu? D'une isolation et d'une insonorisation hors-pair? De systèmes et matériaux qui réduisent les frais de condo et d'entretien? Somme toute, il n'est pas étonnant que le Clos St-André se soit mérité le prix national Défi IDÉES pour le Québec, tant pour ses nombreux atouts que pour l'ensemble de ses innovations, qui traduisent l'expression ultime du confort urbain.

L'ultime confort à la portée de tous

En plus de tous ces avantages, les prix au Clos St-André sont très concurrentiels. Ceux-ci débutent, incluant les taxes, à 63 000 $ seulement pour un studio, 74 000 $ pour 1 chambre à coucher, 91 000 $ pour 2 chambres à coucher et 158 000 $ pour 3 chambres à coucher. De magnifiques penthouses /lofts avec terrasse sont également disponibles.

La cour intérieure à l'européenne aménagée comme un "clos", avec ses plantations et sa fontaine. Le calme et la verdure en plein centre-ville!

Des crédits très avantageux

La majorité des acheteurs du Clos St-André bénéficieront du tout nouveau programme de crédit d'impôt provincial leur permettant d'économiser jusqu'à l'équivalent de 4 000 $ d'intérêts sur leur hypothèque en 2 ans. Le Clos St-André est actuellement l'un des rares projets résidentiels du centre-ville à se qualifier pour ce programme. Combiné au crédit de taxes de 10 000 $ sur 3 ans offert par la Ville de Montréal, ce crédit d'impôt réduira considérablement les frais mensuels. Afin d'en profiter, venez visiter sans tarder le bureau de ventes au 908, boul. René-Lévesque Est, ouvert du lundi au jeudi de 12h00 à 18h00 et les samedi et dimanche, de 13h00 à 17h00 ou prenez rendez-vous en apellant au **499-2020**.

Un partenariat public/privé très fructueux

Le Clos St-André est le fruit d'un partenariat inédit entre les organismes publics et privés suivants: le Groupe Archi-Plus, Gaz Métropolitain, Siricon de l'Université Concordia et la Ville de Montréal (Nouveau Montréal). Le financement est assuré par la banque CIBC.

L'ex-avocat Daniel Lafleur devra purger sa peine de prison

YVES BOISVERT

■ La Cour d'appel du Québec a rejeté l'appel de l'ex-avocat Daniel Lafleur, 33 ans, qui a été condamné en septembre 1992 à un an de prison pour avoir volé 5100$ à un client.

En 1988, un client de Lafleur avait été condamné à payer une amende de 5000$ après avoir été déclaré coupable de vol. L'homme respecte l'ordre de la cour et remet un chèque de 5100$ à Lafleur pour qu'il paye son amende, et prenne 100$ de «frais». Lafleur, plutôt que de payer l'amende, dépense l'argent. En cour, il a plaidé avoir obtenu l'autorisation d'utiliser cet argent afin de couvrir des honoraires non payés par son client. Le client nie catégoriquement.

Au procès, le juge Gilles Cadieux n'a pas cru Lafleur un seul instant. Ce dernier vient de se faire fermer la porte au nez en Cour d'appel également. Le juge Jacques Chamberland, appuyé par ses collègues Morris Fish et Marc Beauregard, a rejeté tous ses arguments, et Lafleur devra donc purger sa peine de prison.

Lafleur a connu d'autres malheurs judiciaires: il a été condamné, en avril 1993, à purger deux ans de prison pour avoir tenté de passer 450 grammes de haschisch en prison.

À sa sortie de prison, il y a un peu plus d'un an, Lafleur a été radié du Barreau pour cinq ans, en décembre 1993, pour avoir empoché illégalement une avance de 18 000$ que lui avait remis une femme pour défendre son mari dans une affaire criminelle. Lafleur avait eu deux rencontres avec l'accusé et avait dû abandonner le dossier... étant lui-même détenu pour trafic de stupéfiants. L'argent avait cependant disparu du compte de l'avocat.

Lafleur a reconnu sa culpabilité devant le Barreau. Il a fait état de problèmes de drogue pour expliquer ses déboires. Il n'a pas encore été accusé devant le comité de discipline du Barreau pour ces dernières infractions criminelles.

Les autorités ont trente jours pour garder ou élargir Cotroni

LUCIE CÔTÉ

■ Le service correctionnel du Canada a 30 jours pour décider si Frank Cotroni, jadis identifié comme le parrain de la mafia montréalaise, demeurera en prison ou pourra reprendre sa liberté.

Arrêté jeudi, Frank Santo Cotroni, condamné à huit ans d'emprisonnement en décembre 1987 après avoir plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire, relativement à la mort de Giuseppe *Jos* Montegano, un de ses associés devenu informateur de police, bénéficiait depuis le 17 avril 1993 de la libération d'office accordée aux détenus qui ont purgé les deux tiers de leur peine.

Cotroni purgeait aussi une autre peine pour avoir reconnu, en 1991 aux États-Unis, sa culpabilité à des accusations de complot pour trafic d'héroïne et possession illégale de devises étrangères.

La remise en liberté de cet homme dont l'imposante feuille de route a commencé à se remplir il y a 45 ans, était cependant assortie de certaines conditions.

Avant-hier, à la suite d'informations recueillies par la section de Douanes et accise, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a jugé que l'ex-caïd aujourd'hui âgé de 63 ans n'avait pas respecté ces conditions et prévenu la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Un mandat d'arrestation émis par les Services correctionnels a été exécuté jeudi. Frank Cotroni a rapidement été conduit au Centre de détention Parthenais.

La GRC a confirmé hier avoir lié la légendaire figure du crime organisé montréalais à Anthony Volpato, âgé de 49 ans, arrêté en décembre dernier.

PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE

ORDINATEURS ■ ORDINATEURS ■ ORDINATEURS

CLUB PC ENTREPÔT
(VOISIN DU CARREFOUR LAVAL)
EN AFFAIRES DEPUIS 1983
5 000 PIEDS CARRÉS D'ENTREPÔT

486 SX2-50 MHZ VLB:	939 $
486 SLC 2-66 MHZ VLB:	939 $
486 DX-33 MHZ VLB:	969 $
486 DX2-50 MHZ VLB:	979 $
486 DX2-66 MHZ VLB:	1 079 $
486 DX2-80 MHZ VLB:	1 149 $
486 DX4-100 MHZ VLB:	1 399 $
PENTIUM TM 60 MHZ VLB:	1 589 $
PENTIUM TM 90 MHZ (GREEN) VLB PCI:	2 149 $

FABRIQUÉS AU QUÉBEC
TOUS NOS ORDINATEURS COMPRENNENT :
• 4 MO MÉMOIRE VIVE • DISQUE DUR 540 MO
CLAVIER BILINGUE • 128 KO CACHE • LECTEUR 1,44 MO
• CONTRÔLEUR IDE AVEC PORTS 2S/1P/1J
• GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
MONITEUR ET CARTE VIDÉO À PARTIR DE 360 $

OPTIONS : SERVICE SUR PLACE
GARANTIE 3 ANS PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE
ORDINATEURS CERTIFIÉS NOVELL

MISE À JOUR DE VOTRE ORDINATEUR
EN 486 DX 2-66 MHz pour 449 $
OU EN 486 DX 4-100 MHz pour 699 $

NOTEBOOK COMPAQ 486 COULEUR PASSIF	2 549 $
NOTEBOOK NEC VERSA 486 COUL. PASSIF	2 189 $
NOTEBOOK CLUB PC 486 DX2-66 MHZ	2 039 $
NOTEBOOK COMPAQ 486 CONTURA AÉRO	1 499 $
486 DX2-66 MHZ (GREEN) VLB MULTIMÉDIA	1 880 $
EPSON ACTION 1500 (LASER)	789 $
CANON BJ 100 (A BULLES)	315 $
CD-FOM ET CARTE DE SON 16 BITS	259 $
MODEM (INTERNE) 28800 BAUDS	199 $

LOGICIELS ET CD FRANÇAIS EN MAGASIN
IBM COMPAQ
OUVERT DÈS 9 HEURES
1881, RUE GUTENBERG, LAVAL 682-6466
AUTOROUTE DES LAURENTIDES NORD (15), SORTIE 10, 1re RUE À DROITE.

PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE

SÉJOURS SKI DE RÊVE AU QUÉBEC !

Pour des aventures de ski, le Québec vous offre ce qu'il y a de mieux: des stations bien aménagées ainsi que des hôtels, des auberges et des condos situés au pied des pentes qui vous assurent un accueil chaleureux.

Vivez un rêve et skiez partout au Québec...
l'aventure et le défi y coûtent si peu !

Pour tout renseignement, appelez
Tourisme Québec au 1 800 363-7777 (poste 448)

AUCUNE EXPÉRIENCE REQUISE !

Pour vous initier au ski, plusieurs stations, partout au Québec, vous offrent à un coût franchement abordable, votre première leçon de ski ou de planche à neige.

INISKI
Comprend une leçon de ski, la remontée mécanique et la location d'équipement pour la journée : 29,95 $ ou moins
dans les stations participantes

INISURF
Comprend une leçon de planche à neige, la remontée mécanique et la location d'équipement : 29,95 $ ou moins
dans les stations participantes

À GAGNER : 8 FORFAITS DE RÊVE

UNE AVENTURE FAMILIALE DURANT LA RELÂCHE SCOLAIRE

- 1 forfait au **Mont Orford**, incluant l'hébergement à la station
- 1 forfait à **Stoneham**, incluant l'hébergement à la station
- 1 forfait au **Mont Blanc**, incluant l'hébergement à la station
- 1 forfait à **La Crapaudière**, incluant l'hébergement à la station
- 1 forfait à la **Vallée du Parc**, incluant l'hébergement à l'auberge Le Florès
- 1 forfait au **Mont Sutton**, incluant l'hébergement à Val Sutton
- 1 forfait au **Mont Grand-Fonds**, incluant l'hébergement au Manoir Richelieu
- 1 forfait au **Mont-Sainte-Anne**, incluant l'hébergement au Chalets Mont Ste-Anne

C'est simple, pour gagner un forfait de rêve incluant l'hébergement pour quatre personnes, pour quatre nuits, les billets de remontées mécaniques pour cinq jours, la location de ski et les leçons pour l'une des huit stations mentionnées, FAITES-NOUS PARVENIR CE BULLETIN DE PARTICIPATION AVANT LE 13 FÉVRIER PROCHAIN, à l'adresse suivante :
Concours «Gagnez un forfait de rêve»
3405, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2N2

Tirage le 17 février 1995.
Règlement du concours disponible à La Presse. Ouvert aux 18 ans et plus. Aucun achat requis.
Valeur approximative des forfaits: 1200$ / chacun.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Code postal : _____
Téléphone : (rés.) _____
(trav.) _____ Âge : _____

Association des Stations de Ski du Québec
La Presse
Tourisme Québec
V2182348

SESSIONS INTENSIVES DE JOUR - hiver 1995

Gestion d'une équipe d'employés et d'employées

Supervision efficace	20, 21, 22, 23 février 1995
Gestion du travail et productivité	6, 7, 8, 9 mars 1995
Communication	20, 21, 22, 23 mars 1995
Gestion intégrée	24, 25, 26, 27 avril 1995
Leadership	3, 4, 5, 6 avril 1995
Administration du personnel et relations de travail	1er, 2, 3, 4 mai 1995
Gestion personnelle	15, 16, 17, 18 mai 1995

Formation des formateurs

Formation de formateurs/animateurs	10, 17, 24, 31 mars 1995
Conception et élaboration de programme par compétences	4, 11, 18, 25 mars 1995
Méthodes actives de formation	3, 10 avril, 1er, 8 mai 1995
Évaluation des apprentissages	22, 29 avril, 6, 13 mai 1995

Gestion intégrale de la qualité

Gestion intégrale de la qualité en contexte de production	21, 22, 28 février, 1er mars 1995
Gestion intégrale de la qualité en contexte de services	14, 15, 21, 22 mars 1995
Animer une équipe de travail	3, 10, 17, 24 mars 1995
Gestion du changement	4, 11, 18, 25 mars 1995
Créativité en résolution de problème	28, 29 mars, 4, 5 avril 1995
Le déploiement de la fonction qualité	25, 26 avril, 2, 3 mai 1995
L'amélioration continue des processus	9, 10, 16, 17 mai 1995
Gestion participative en qualité totale	6, 7, 13, 14 juin 1995

Durée : 30 heures
Horaire : de 8 h 30 à 17 h
Lieu : Collège de Bois-de-Boulogne
Coût : 240 $ taxes incluses
Pour information et inscription : 332-3000, poste 313
95-186

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation
ÉDUCATION DES ADULTES
Le Collège de Bois-de-Boulogne est membre du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain

RECHERCHÉ
IMPRIMEURS • BRODEURS • PUBLICITÉ PAR OBJETS
Hanes

L'ULTIME FOURNISSEUR
MEILLEURS
•PRODUITS •INVENTAIRE
•QUALITÉ •PRIX •SERVICE
techno sport

Répondez rapidement par télécopie pour recevoir votre CADEAU
FAX 1-800-351-2171 FAX
OUI, J'aimerais recevoir vos catalogues et listes de prix
Compagnie:
Acheteur: Titre:
Adresse:
Ville: Code Postal:
Tel: Fax:
L'ÉQUIPE PASSIONNÉE À VOTRE SERVICE

BOIS-FRANC : toujours plus de choix!

HAVRE DE LA BRUNANTE

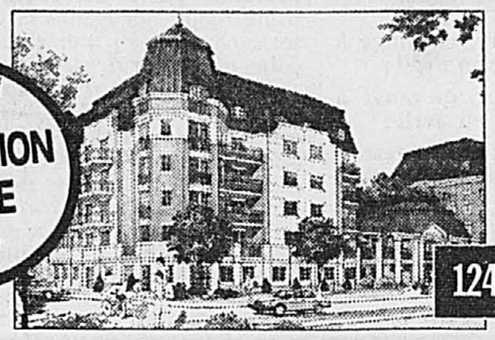

PROMOTION PHASE 1

- **Condos au bord de l'eau**
- *49 résidences seulement*
- *2 ou 3 ch. à coucher*
- *Piscine et jardins*
- **Phase 1 : 90% vendue**
- **Phase 2 : en pré-vente**

124 900 $ à 299 900 $

LE GROUPE SOTRAMONT

Tél. : 856-6861

SQUARE GAUGUIN

- **Maisons sur parc**
- *Terrasse et pelouse individuelles*
- *Architecture unique*
- *2, 3 ou 4 ch. à coucher*
- *Terrain de jeux privé*
- *Garage privé*

119 900 $ à 269 900 $

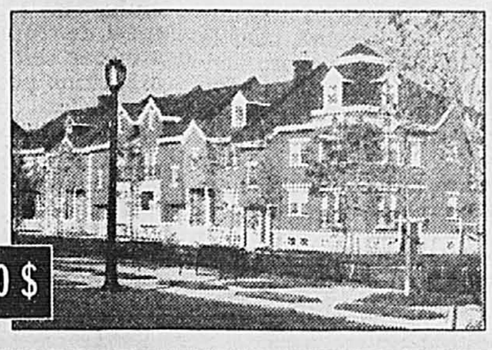

GAGNANT domus

L'AMBASSADE

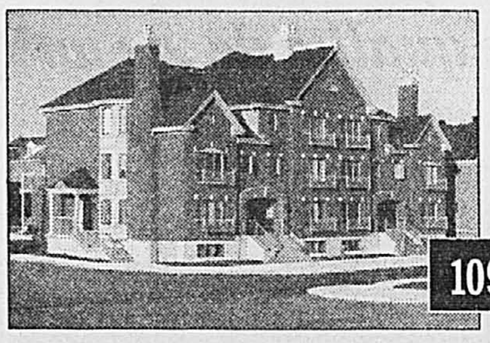

- **Résidences superposées**
- *Superficie : de 1 200 à 1 584 pi ca*
- *Quadrex en copropriété*
- *2 ou 3 ch. à coucher*
- *Garages privés*

109 900 $ et +

HABITATIONS PLEXMONT INC

Tél. : 745-5332

LA CHANCELLERIE

- **Triplex à revenus**
- *Vaste unité principale sur 3 étages, avec jardin privé*
- *2 logements ou condos de 856 et 910 pi ca*
- *Garages privés*

344 900 $ et +

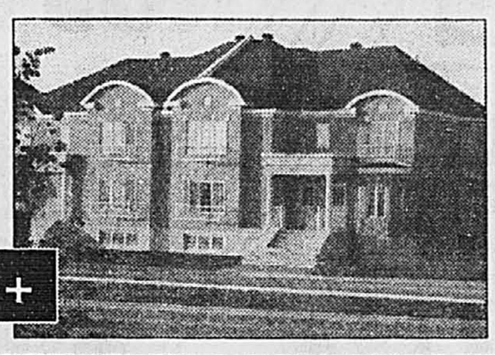

BOIS-FRANC-SUR-LE-LAC

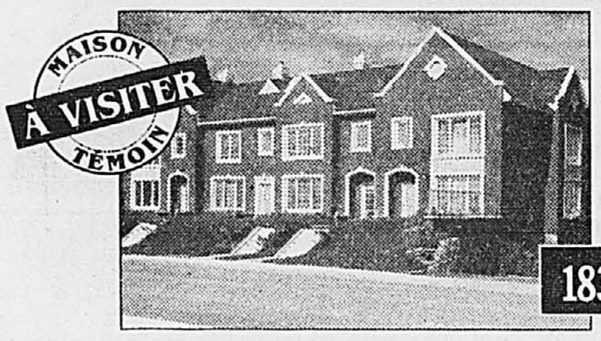

- **Résidences luxueuses**
- *Superficie : de 2 000 à 2 800 pi ca*
- *Possibilité de loft au grenier*
- *Plafond à 9 pi de hauteur*
- *Intérieurs personnalisés*
- *3 ou 4 ch. à coucher*

183 500 $ et +

Montclair

Tél. : 331-8365

BOIS-FRANC-SUR-LE-LAC

- **Vivre face au lac**
- *Superficie : de 2 000 à 2 800 pi ca*
- *Possibilité de loft au grenier*
- *Plafond à 9 pi de hauteur*
- *Intérieurs personnalisés*
- *3 ou 4 ch. à coucher*

183 500 $ et +

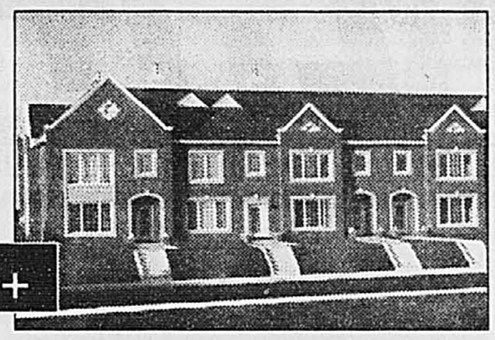

LE CHATELET

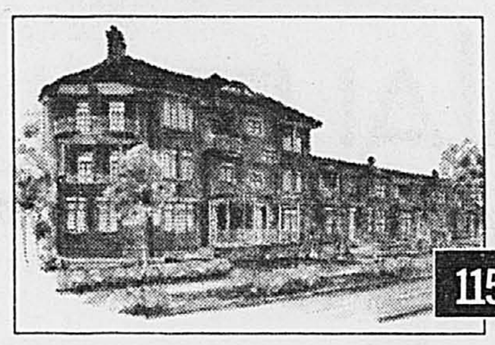

- **Un vrai petit château**
- *Architecture et design raffinés*
- *Disposition des murs maximisant l'espace intérieur*
- *2 ou 3 ch. à coucher*
- *Vastes terrasses*

115 000 $ et +

LE GROUPE MALTAIS

Tél. : 335-3369

LA BI-GÉNÉRATION

- **Deux résidences dans une!**
- *Nouveau : logez vos parents ou grands enfants dans une 2e résidence intégrée*
- *Flexible : possibilité de revenus, de revente en condo, etc.*

249 000 $ et +

LES VILLAS VOISINES

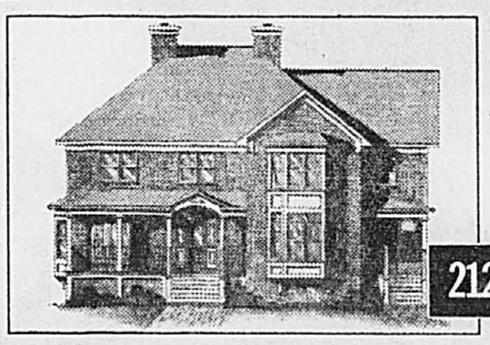

- **Maisons jumelées**
- *Résidences semi-détachées dont l'architecture crée l'aspect d'une maison individuelle*

212 250 $ et +

CONSTRUCTION MAYTON INC

Tél. : 333-0671

LES VILLAS VOISINES

- **Élégantes et fonctionnelles**
- *Plafond à 9 pieds de hauteur*
- *Insonorisation de qualité*
- *Garages souterrains individuels*

212 250 $ et +

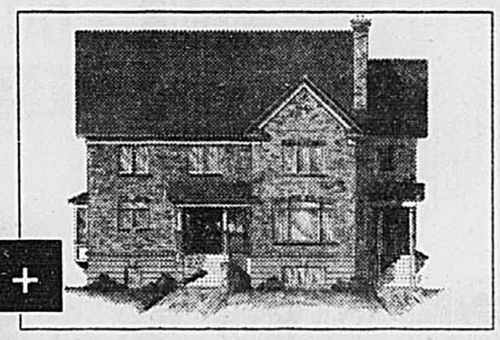

CITÉ-JARDIN DE BOIS-FRANC

- **Maisons sur jardin**
- *Architecture traditionnelle*
- *Plafonds à 9 pieds de hauteur*
- *2, 3 ou 4 chambres à coucher*
- *Superficie : 1 100 pi ca et +*
- *Parcs privés - garage intérieur*

109 900 $ et +

GROUPE CAPITAL

Tél. : 337-2387

CITÉ-JARDIN DE BOIS-FRANC

- **Maisons sur rue**
- *Architecture soignée*
- *Plafonds à 9 pieds de hauteur*
- *2 chambres à coucher et plus*
- *Vue sur le parc*
- *Garage double privé*

124 700 $ et +

CONDOMINIUMS CHARLES-DARWIN

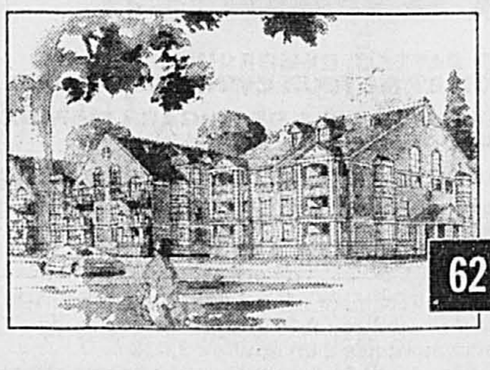

- **Construction de qualité**
- *Plafond à 10 pi de hauteur*
- *1 ou 2 ch. à coucher*
- *Plancher de béton*
- *Mezzanine*

62 500 $ et +

ALTIMA CONSTRUCTION

Tél. : 846-0142

CONDOMINIUMS CHARLES-DARWIN

- **À prix abordable**
- *Éligible - Premier toit*
- *1 ou 2 ch. à coucher*
- *Plancher de béton*
- *Mezzanine*

62 500 $ et +

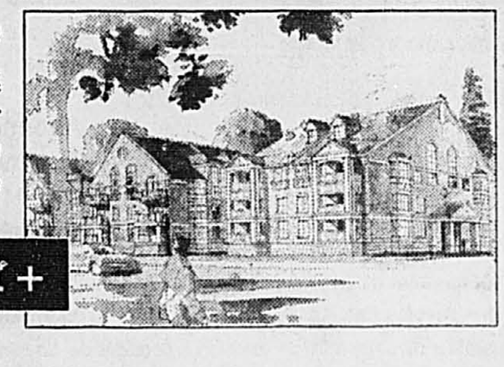

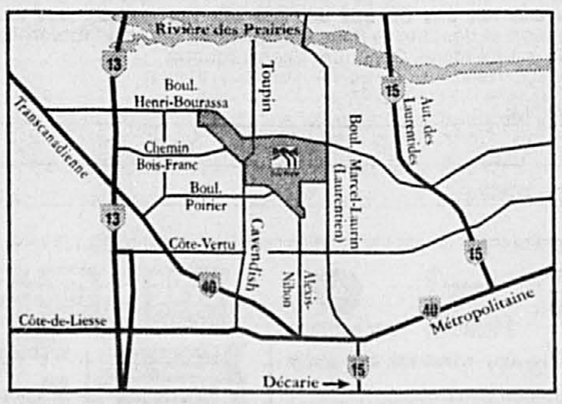

Entrée principale : boul. Poirier via boul. Cavendish

Heures d'accueil :
Lun. au jeu. : 11 h à 21 h
Sam. et dim. : 11 h à 17 h
Ven. : fermé

2700, boul. Poirier
Ville Saint-Laurent
Tél. : (514) 333-3066

Une nouvelle qualité de ville

Bois-Franc
à Ville Saint-Laurent

Les prix sont sujets à changement sans préavis

Rochon assure que dix médecins seront en Abitibi d'ici peu

Le ministre promet que, tel que prévu, 20 nouveaux praticiens seront en poste d'ici le premier juillet

GILLES NORMAND
*du bureau de*La Presse

QUÉBEC

■ La pénurie de médecins en Abitibi, plus précisément dans les régions de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue, sera solutionnée d'ici les prochaines semaines, a assuré en chambre hier le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon.

Le ministre a attendu d'être pressé de questions et même accusé de laisser la population de ces régions à l'abandon pour expliquer que si les huit médecins promis le 16 décembre, pour le 1er janvier, n'étaient pas encore arrivés, c'est parce qu'ils leur fallait composer avec les contraintes qu'imposent à plusieurs le déménagement de la famille.

Il a indiqué que dix médecins seraient en poste en Abitibi « au cours des prochaines semaines, des prochains mois », reconnaissant par là que l'échéancier qu'il s'était fixé s'est quelque peu étiré. Il n'a cependant pas été plus explicite.

Le plan du ministère de la Santé pour répondre au manque de médecins chronique dans ce territoire éloignée comporte trois phases :

— 1) du 23 octobre au début de janvier, 2 500 personnes ont eu recours à un médecin de dépannage ;

— 2) au début de janvier, huit nouveaux médecins devaient s'installer et être en fonction ;

— 3) le 1er juillet on devrait en avoir embauché 12 autres pour atteindre le total de 20 médecins qui manquent, afin que soit porté à 152 le nombre de médecins nécessaire pour que soient complétés l'effectif de chacun des centres hospitaliers de la région.

Six de ces médecins, dont deux sont déjà en poste, ont reçu leur formation hors Québec, tandis que trois autres sont des boursiers que le gouvernement peut désigner d'office pour pratiquer dans les régions éloignées durant un certain temps. Deux autres médecins sont à l'oeuvre depuis peu, comme dépanneurs.

Le délégué régional Rémy Trudel a fait part à *La Presse*, hier, de la liste des médecins qui ont été embauchés.

— Dr Héléna David Dragoi, est en poste depuis le mercredi 25 janvier, à Rouyn-Noranda ;

— Dr Katarzyna Lukomska a été désignée le 9 janvier pour un stage de 15 jours au Centre de santé de la ville de Témiscaming. Par la suite, le 15 février, elle entreprendra sa pratique ;

— Dr Tan Trinh arrivera à Rouyn-Noranda le 15 février, avec sa famille, pour pratiquer au Centre hospitalier de l'endroit ainsi que dans une clinique privée ;

— Dr Cortna Tarance, désignée le 23 janvier pour le Centre hospitalier et le CLSC de Rouyn-Noranda. Elle arrivera le lundi 31 janvier pour préparer son installation ;

— Dr Luis Filipini, désigné le 20 janvier pour pratiquer à LaSarre, a contacté ses supérieurs le 25 janvier pour préparer son arrivée imminente ;

— Dr Robert Esquerra, pratique au centre de santé de Téminscaming depuis le 16 janvier ;

— Dr Marie-Claude Leduc, désignée à Rouyn-Noranda, est en stage en gynécologie au Centre hospitalier de l'endroit, depuis le 11 janvier, mais ne pourra pratiquer avant d'avoir terminé cette période de formation, ce qui mène à la fin d'avril ;

— Dr Monique Darcigny, en stage à Montréal, sera disponible en avril ;

— Dr Marie-Josée Morier, en stage à Montréal, sera disponible en avril ;

— Dr Lucien Durand, médecin retraité, pratique en dépannage à temps complet, au CLSC de La Sarre, depuis le 15 janvier pour six mois ;

— Dr Lyne Couture, pratique en dépannage depuis le 23 janvier, au Centre hospitalier de La Sarre, pour six mois.

Quant au ministre Jean Rochon, passablement malmené par l'opposition libérale depuis deux jours, il a encore été interrogé sur la menace que laissent craindre pour les soins et services de santé les compressions budgétaires de un à 1,4 milliard anticipés dans son secteur pour les trois prochaines années.

Il continue de se refuser de discuter du dossier en terme de « coupures », préférant parler de réforme qui est de toute façon nécessaire et dont il résultera, soutient-il, une amélioration des soins et des services.

L'Assemblée nationale a interrompu ses travaux hier et ne sera convoquée que le 2 février. Les commissions parlementaires continueront d'étudier les projets de loi soumis, mais le gouvernement et l'opposition ont convenu qu'il n'était pas nécessaire de faire siéger la chambre en attendant que les commissions aient fini leurs travaux.

VOS PIEDS SONT GELÉS?

NOS PRIX AUSSI

JUSQU'À 50% SOLDE

SUR VÊTEMENTS - ENSEMBLES DE SKI
BOTTES DE MARCHE - ETC...

LE GRAND SOLDE CONTINUE
dans nos 2 magasins

ALTITUDE
SPORTS PLEIN AIR

MONTRÉAL 1701, ST-DENIS • 845-9145 RIVE-SUD 3879, BOUL. TASCHEREAU • 656-0088

Un souffle de tranquillité,
une qualité de vie unique!

Appartements luxueux en copropriété
3½ (1 ch.) / 4½ (2 ch.)
Superficie : 866 à 1 178 pi²
Stationnement inclus
Structure en acier et béton
Terrasse ou balcon pour chaque appartement
Livraison en juillet 1995

À partir de 69 900 $
Taxes incluses

Visitez nos appartements-témoins.
Heures d'accueil
Lundi au jeudi : 13 h à 18 h
Samedi et dimanche : 13 h à 18 h
Vendredi : fermé
4200, boul. LaSalle, Verdun
(514) 762-1214
Renseignements : (514) 745-1680

Les Brises du Fleuve
Appartements en copropriété

DÉFI HOCKEY La Presse 1·9·9·5

AMATEURS DE HOCKEY!

ABONNEZ-VOUS À *LA PRESSE* ET OBTENEZ GRATUITEMENT LE SERVICE «OR» DU DÉFI HOCKEY 1995 !!!

UNE VALEUR DE 19,95$

ABONNEZ-VOUS À La Presse

ET SUIVEZ DE PRÈS LES PERFORMANCES DE VOTRE ÉQUIPE !

Avec cette offre d'abonnement à *La Presse* pour 26 semaines, du lundi au dimanche, vous réalisez une économie de 24,71 $ sur le prix en magasin et vous obtenez en plus le Service OR du DÉFI HOCKEY.

Lorsque vous êtes inscrits au **DÉFI HOCKEY**, ce service confirme votre inscription et comprend 10 rapports personnalisés (1 à toutes les 2 semaines). Le premier vous sera posté au début mars. Dans le second envoi, vous recevrez un formulaire d'échanges de joueurs personnalisé. Chaque rapport vous donnera les statistiques de vos joueurs et de tous les autres joueurs du repêchage durant les 2 dernières semaines, le cumulatif de votre équipe ainsi que vos rangs dans chacune des catégories du concours.

Pour profiter de cette offre, remplissez votre formulaire d'inscription au **DÉFI HOCKEY 1995**, joignez-le au coupon ci-joint et retournez le tout, avant le **31 janvier 1995**, à l'adresse suivante :

Abonnement • Service OR
***La Presse* Ltée**
C.P. 11052, Succ. centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4Y8

Abonnement • Service OR, *La Presse* Ltée, C.P. 11052, Succ. centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4Y8

Oui, je désire profiter de cette offre de livraison à domicile de ***La Presse***, du lundi au dimanche, durant 26 semaines à partir du _____ 1995, pour seulement **105,25 $** taxes incluses (**117,51 $** pour service motorisé).

- ☐ Trouvez ci-joint mon chèque ou mandat-poste au montant de **105,25 $** à l'ordre de ***La Presse*** ainsi que mon formulaire d'inscription au **DÉFI HOCKEY**.
- ☐ Voici le numéro de ma carte de crédit : _____
- VISA ☐ MASTER CARD ☐
- Date d'expiration : _____ Signature : _____

Nom _____ Âge _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Code postal _____
Tél.: (résidence) _____ (bureau) _____

Cette offre est valable en payant à l'avance un abonnement à ***La Presse***, du lundi au dimanche, pour 26 semaines. Elle prend fin le **31 janvier 1995** et ne peut être jumelée à une autre offre spéciale. Si vous êtes déjà abonné(e) à ***La Presse***, vous pourrez bénéficier de cette offre en payant à l'avance votre abonnement ou en prolongeant votre abonnement actuel.

EXPONAUTIQUE
INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

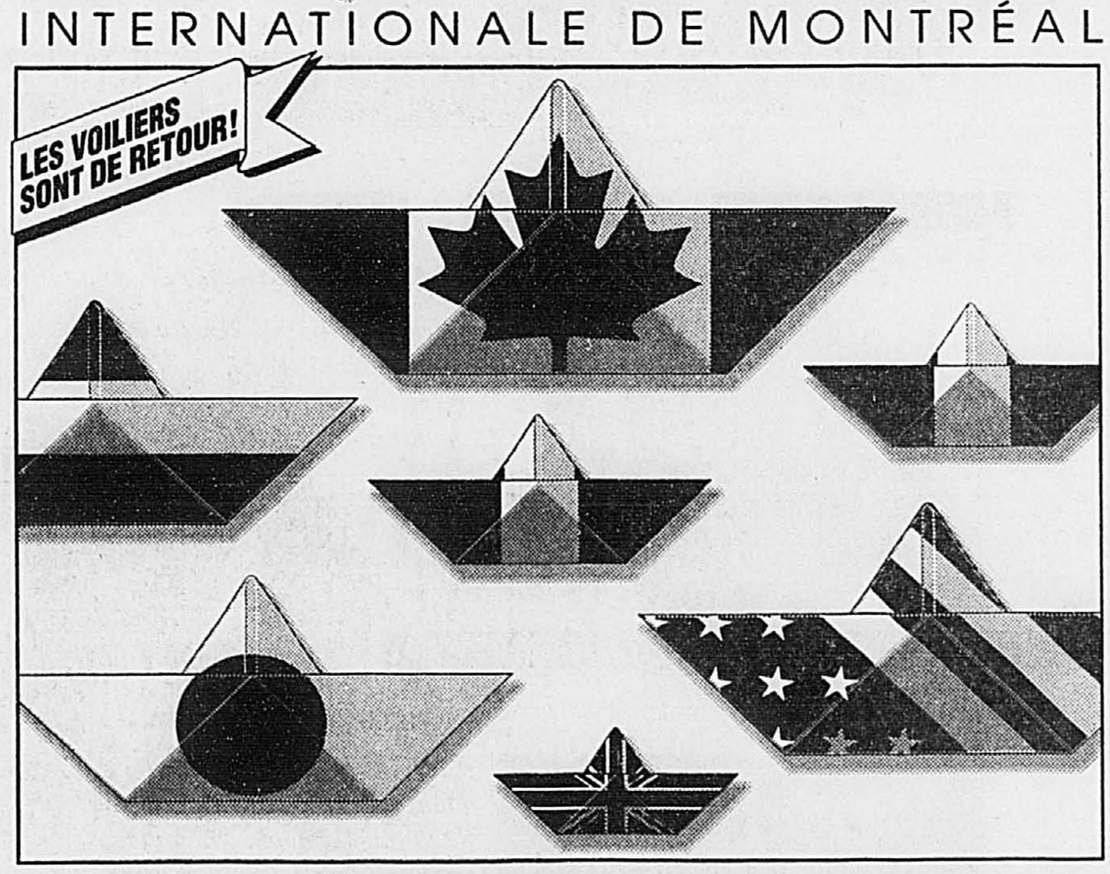

AU STADE OLYMPIQUE DU 3 AU 12 FÉVRIER 1995

17 000 $
EN PRIX À GAGNER

• UN ENSEMBLE; BATEAU, REMORQUE DE PRINCECRAFT SPRINGBOK ET MOTEUR EVINRUDE DE OMC
• UN BATEAU PNEUMATIQUE ACHILLES DE McGARR MARINE ET MOTEUR JOHNSON DE OMC
• UN QUAI FLOTTANT DE ARGOZY MARINE AVEC ACCESSOIRES
• DEUX CANOTS KAYAK COSTA RICA DE PÉLICAN INTERNATIONAL
• DEUX WEEK-ENDS DE SKI À JAY PEAK

Heures d'ouverture : semaine : 12h à 22h, samedi : 10h à 22h, dimanche : 10h à 19h
Prix d'admission (taxes incluses) : adultes : 9,00$, âge d'or, étudiants : 7,00$
enfants 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte : 3,00$
Les guichets ferment une heure avant la fermeture de l'exposition.
Le tirage aura lieu le dimanche 12 février à 16 heures à l'estrade principale.

Complétez ce coupon de participation et déposez-le dans les boîtes de tirage à l'ExpoNautique ou postez-le à La Presse, Concours ExpoNautique
La Presse Ltée., C.P. 11053, succ. Centre-Ville, Montréal H3C 4Y9

NOM: _____ PRÉNOM: _____ ÂGE: _____
ADRESSE: _____ APP.: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____ TÉL.: _____

Pour se mériter leur prix, les gagnants devront répondre correctement à la question mathématique suivante : 100 ÷ 2 - 43 = _____

Le tirage aura lieu le 12 février 1995 à 16 heures au Stade olympique.
Les règlements du concours sont disponibles sur demande à l'ExpoNautique.

COMMANDITAIRE OFFICIEL • LES ASSURANCES CUMIS

Voici la seule façon de nous soutirer du liquide !

Natrel vient d'être victime d'une tentative d'extorsion, payable en argent liquide. Fort heureusement, la Sûreté du Québec veillait au grain.

Natrel tient à remercier sa clientèle et les consommateurs pour leur appui et leur constante fidélité, de même que la Sûreté du Québec, les corps policiers municipaux, le ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, Santé Canada, la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des laiteries du Québec, les médias et nos partenaires commerciaux avec lesquels nous avons solidairement traversé l'épreuve.

Natrel a posé tous les gestes qui s'imposaient afin de maintenir sa tradition de haute qualité. Tout est bien qui finit bien et nos vaches pourront continuer de brouter en paix afin de vous offrir le meilleur liquide qui soit : le lait.

—— *La direction, les employé(e)s et les agents distributeurs de Natrel.*

Québon Natrel Laval
La force du lait

La nouvelle Contour GL 1995

Incontournable et abordable.

16 895 $*

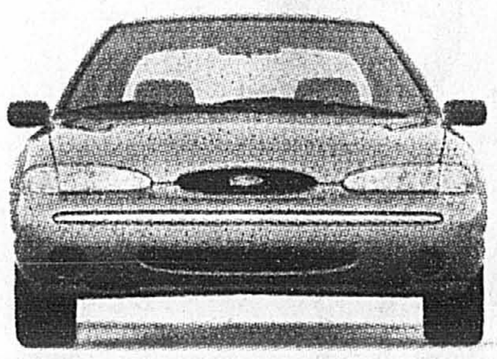

Habitacle intérieur conçu pour offrir confort, commodité et sécurité. Les commandes éclairées, les ceintures de sécurité à hauteur réglable, et les vitres teintées ne sont que quelques-uns des nombreux équipements qui sauront vous plaire.

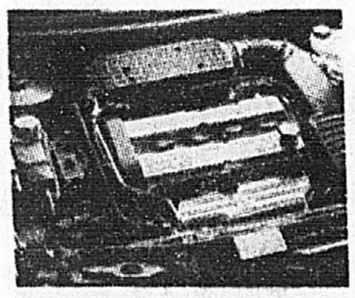

Moteur Zetec 2 litres à 4 cylindres en ligne avec double arbre à cames en tête et 16 soupapes qui développe 125 chevaux.

Sièges conçus pour vous empêcher de glisser vers l'avant, sous les ceintures de sécurité, en cas d'accident.

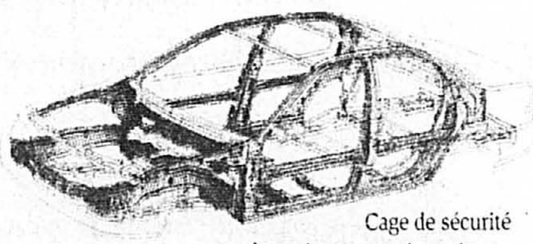

Cage de sécurité ultra-robuste en acier qui vous assure un maximum de protection lors de collision frontale, latérale ou arrière.

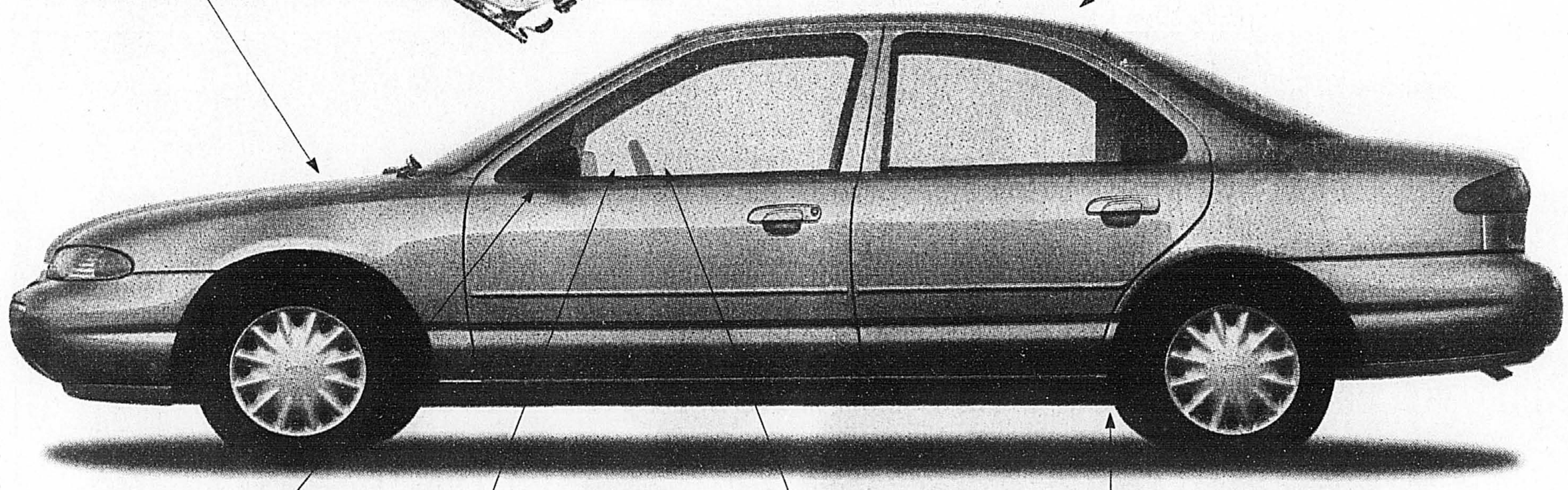

Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande électrique.

Nouveau filtre MicronAir qui élimine le pollen et les poussières de la route avant qu'ils ne pénètrent dans la voiture.

Sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant.

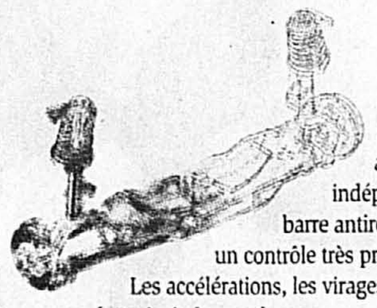

Suspension arrière à roues indépendantes avec barre antiroulis qui assure un contrôle très précis des roues. Les accélérations, les virages et les freinages se font ainsi plus en douceur.

Pour tout renseignement, 1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Certificat rabais de 750 $ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford du Grand Montréal

ENCORE PLUS POUR VOUS!

VENTE AU DÉTAIL DES MODÈLES 1995 À PARTIR DES STOCKS DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. * SELON LE P.D.S.F. DE LA FORD CONTOUR GL 1995. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES APPLICABLES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 $ DE REMISE PAR AN, SOIT 3 500 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA, ET JUSQU'À 1 400 $ PAR ANNÉE OU 7 000 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA, TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. † CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS.

L'EXPRESS

POLITIQUE

DÉLÉGUÉS CONFIRMÉS À LEUR POSTE

■ Le premier ministre Jacques Parizeau a décidé de renouveler le mandat des délégués généraux du Québec à Düsseldorf, en Allemagne, et dans la colonie britannique de Hong Kong, en Chine. Denis Bédard, nommé délégué général à Dusseldorf le 1er juillet 1992, par le premier ministre libéral Robert Bourassa, a obtenu un renouvellement de mandat d'une durée d'un an, à compter du 1er juillet 1995. Diplômé de l'université Laval en sciences économiques, en 1964, M. Bédard, âgé de 54 ans, a aussi fait des études postgraduées en finances publiques, à l'Université de York, en Angleterre, avant d'entreprendre une carrière dans la haut fonction publique québécoise. Avant d'être nommé délégué, en 1992, il était secrétaire au Conseil du trésor. Le délégué à Honk Kong, Dominique Bonifacio, a lui aussi été nommée pour une autre année, à compter du 3 août 1995. Diplômé en sciences commerciales de l'École des cadres et des affaires économiques de l'Université de Paris, M. Bonifacio, âgé de 49 ans, a occupé d'importantes fonctions depuis 1970 au sein de différents ministères.

SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE

■ Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, ne peut affirmer que la surveillance à la résidence du premier ministre Jacques Parizeau, rue des Braves, à Québec, coûte un million de dollars aux contribuables, comme l'a dit, hier à l'Assemblée nationale, le député libéral de l'Acadie, Yvan Bordeleau, sur la foi d'articles de journaux. En réponse à plusieurs questions du député, le ministre a dit qu'il préfère vérifier les chiffres avant de se prononcer, précisant qu'il n'a demandé aucune augmentation du budget voté pour la protection des personnalités politiques. Par contre, «cette procédure de surveillance par des gardes et un système d'alarmu est tout à fait normale et ça existe depuis longtemps», a expliqué encore le ministre en invitant le député libéral à faire preuve de prudence quand il s'agit des mesures de sécurité d'une personnalité. «Il y a des systèmes d'alarme qui ont été installés dans ma résidence quand j'ai été nommé ministre, a ajouté M. Ménard. J'ai compris qu'à chaque fois qu'un ministre est nommé, ces procédures existaient et que des systèmes d'alarme étaient installés. Je vais m'informer auprès des services de sécurité pour voir si l'obtention de ces chiffres ne permettait pas aux gens qui voudraient déjouer les systèmes de sécurité d'en connaître plus.» Le député Bordeleau a voulu faire confirmer la présence près de la résidence du premier ministre de deux policiers 24 heures par jour, sept jours par semaine, et que les frais en sont assumés par les contribuables, «contrairement à l'engagement du premier ministre qui avait dit que les contribuables ne paieraient pas».

d'après PC

DUMONT COMMENTE LE SONDAGE

■ Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, attribue la remontée de sa formation politique dans les sondages au «travail constructif» de son parti, qu'il oppose à la «pauvreté lamentable» des solutions mises de l'avant par le Parti libéral. «Qu'un parti politique n'ait qu'un sondage comme contribution au débat, c'est d'une pauvreté lamentable», a dit M. Dumont en dénonçant les libéraux qui ont publié un sondage plus tôt cette semaine. M. Dumont commentait un sondage Léger et Léger publié hier dans les quotidiens de la chaîne Quebecor, et qui indique que l'Action démocratique aurait recueilli en fin de semaine dernière l'appui de 20 p. cent des électeurs québécois, une hausse de sept pour cent par rapport au sondage précédent. Ces gains ont été réalisés au détriment des libéraux qui ne recueillent plus que 32,4 p. cent. Le Parti québécois conserve la tête avec 45,9 p. cent des intentions de vote.

d'après PC

JOHNSON OBTIENT L'AIDE DES LIBÉRAUX ONTARIENS

■ Le chef du Parti libéral de l'Ontario, Lynn MacLeod, a tenu à venir exprimer son appui à son homologue du Québec, Daniel Johnson, en vue du prochain référendum sur la souveraineté, lors d'une visite hier à Montréal. Pressentie pour devenir le prochain premier ministre de l'Ontario, si on se fie aux plus récents sondages, Mme MacLeod a indiqué qu'elle soutiendra Daniel Johnson «de toutes les façons qu'il jugera appropriées». Mme MacLeod s'est entretenue durant une heure et demie avec M. Johnson, dans les bureaux montréalais du leader de l'Opposition à l'Assemblée nationale. La politicienne ontarienne n'a pas voulu spécifier en quoi pourrait consister sa contribution. Lynn MacLeod s'est aussi gardée de préciser si elle ou le premier ministre Bob Rae feront campagne au Québec lors du prochain épisode référendaire. «C'est une question qui doit d'abord être débattue au Québec et je vais suivre l'avis de M. Johnson.»

d'après PC

Parizeau à Paris: du déjà-vu

DENIS LESSARD
envoyé spécial

La Presse *à PARIS*

La tournée de Jacque Parizeau en France s'est terminée sur un air de déjà-vu; une chicane Ottawa-Québec sous l'oeil impassible et impénétrable de la France, l'autre pointe de l'éternel triangle.

Même l'élément déclencheur de la polémique est un personnage connu; la presse québécoise perçue par Ottawa comme favorable à la thèse indépendantiste du Parti québécois.

Dans une sortie passablement agressive, hier, le numéro deux de l'ambassade du Canada à Paris, John Noble, «ministre plénipotentiaire» a, sans détour, accusé la presse québécoise d'avoir véhiculé le point de vue des souverainistes en interprétant les propos du premier ministre français Édouard Balladur.

Unanimement, les médias québécois et canadiens-anglais qui suivent la tournée de Jacques Parizeau rapportaient, la veille, que le chef du gouvernement français — et potentiellement le futur président — avait indiqué que son pays reconnaitrait un Québec souverain dans l'éventualité d'un Oui au référendum.

«M. Balladur n'a rien dit qui contredise la politique de non-ingérence non-indifférence de la France, regardez la presse française, vous verrez une interprétation bien différente de celle faite par les journalistes canadiens», a lancé, furieux, le haut diplomate canadien.

«Certains journalistes canadiens ont intérêt à promouvoir le point de vue du Parti québécois», a soutenu sans détour M. Noble.

M. Noble — porte-parole des Affaires extérieures à Ottawa dans les dernières années du gouvernement Trudeau — était venu assister au discours de M. Parizeau devant l'Association France-Amérique. Comme s'il ne craignait plus d'indisposer ses hôtes français, M. Parizeau s'y est livré à une charge particulièrement dure contre le gouvernement Chrétien et le Canada, les pays qui «ont refusé de reconnaître le caractère multinational de leur population sont condamnés à l'éclatement», a lancé Jacques Parizeau. Depuis le début de sa tournée, M. Parizeau s'était surtout contenté de faire la promotion de la souveraineté.

Pour le diplomate Noble, «la politique du gouvernement français n'a pas changé d'une seule virgule de ce qu'elle était avant l'arrivée de M. Parizeau» a-t-il lancé. Les représentants de l'ambassade, dès la matinée, n'avaient d'ailleurs rien ménagé pour que la presse québécoise assiste au point de presse quotidien du Quai D'Orsay où, avec une pointe d'ironie, une fonctionnaire a réitéré la «non-ingérence mais aussi la non-indifférence» de la France sur la question du Québec. Paris est aussi «sympathique» à la démarche référendaire québécoise. «On ne saurait être plus clair» a-t-elle conclu. Tout de suite, l'émissaire de l'embassade, tout comme celui de Jacques Parizeau, Jean Francois Lisée, se précipitèrent sur leurs téléphones cellulaires, pour relayer à leurs patrons les propos du ministère des Affaires étrangères.

Hier, Jacques Parizeau s'est carrément moqué de l'ambassade du Canada à Paris: «J'ai la plus grande sympathie pour eux, ils ont à regarder une déclaration et soutenir que ce texte ne dit pas ce qu'il dit», a-t-il déclaré. Il faut dire que la semaine avait mal débuté pour la chancellerie de la rue Montaigne, les propos peu flatteurs de l'ambassadeur Benoit Bouchard à l'égard d'un politicien français de haut niveau avaient soulevé des vagues.

M. Parizeau s'est refusé à interpréter les propos d'Édouard Balladur: «Je ne veux pas faire d'exégèse, les phrases sont claires, limpides courtes, et assez percutantes. Pas besoin de couper les cheveux en quatre, je suis reconnaissant à MM. Balladur et Chirac», a-t-il lancé. Il ne faut pas voir là quelque ingérence, «on parle de ce qui suivra le référendum», la formule consacrée de la non-ingérence non-indifférence s'applique pour les Français jusqu'au moment du scrutin, d'expliquer M. Parizeau.

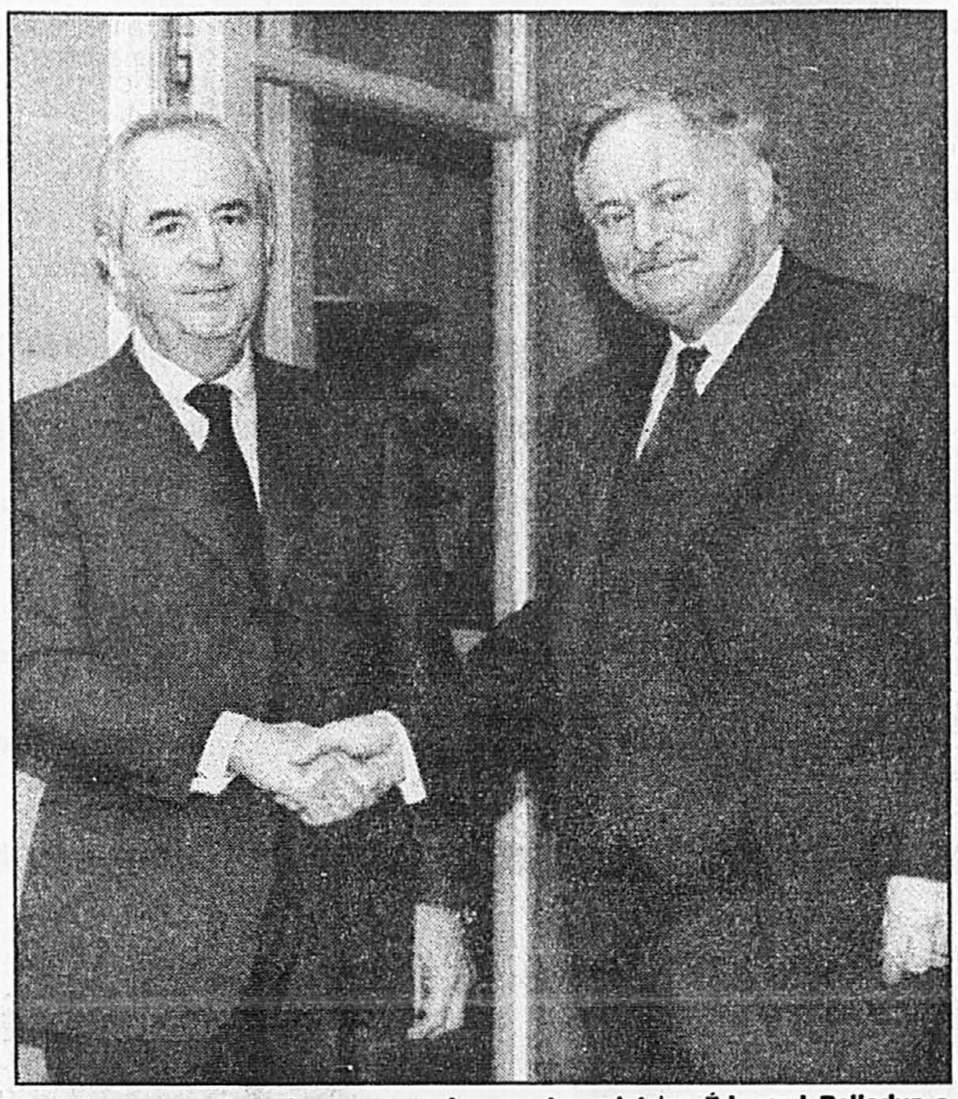

Ce fut un accueil chaleureux que le premier ministre Édouard Balladur a réservé à son homologue québécois Jacques Parizeau, à l'arrivée de celui-ci à Matignon, jeudi.

Il se retint à grand peine de pavoiser: «Vous allez dire que je suis triomphaliste, c'est un film où j'ai déjà joué», a-t-il lancé. Toute la semaine, ses interlocuteurs français s'en sont tenus publiquement à une règle stricte de non-ingérence et personne n'a appuyé l'indépendance du Québec. Pour M. Parizeau, ce séjour en France aura toutefois démontré que cette «non-ingérence» ne vaudra que jusqu'au référendum, dans l'éventualité d'un Oui, la non-indifférence prévaudra et la France reconnaîtra rapidement le nouvel État souverain.

Il n'a pas voulu s'avancer sur l'impact que pourrait avoir son voyage sur le résultat du vote au Québec toutefois.

Hier *Ouest France*, le quotidien français au tirage le plus important (800 000 copies), interprétait les propos de M. Balladur comme un net appui à la reconnaissance du Québec, dans l'éventualité d'un Oui au référendum. L'AFP, proche du Quai D'Orsay, et la plupart des autres quotidiens français n'allaient pas jusque-là, mais tous avaient retenu les mêmes déclarations à l'issue de l'entretien Balladur-Parizeau.

La veille, en présence de M. Balladur, Jacques Parizeau avait lancé un appel très insistant à Paris, en réclamant qu'advenant un Oui au référendum, le prochain président français (vraisemblablement M. Balladur) «aborde avec sympathie le nouveau pays qui apparaitra».

«Le premier ministre Parizeau vient de faire des recommandations, je ne doute pas qu'elles seront suivies» avait, tout de suite après, dit M. Balladur, quand on lui a demandé si la France reconnaîtrait un Québec souverain.

Au terme de sa visite officielle de cinq jours, le premier ministre Parizeau ramenait bien peu dans sa besace du côté économique.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, a fait la promotion du Québec auprès de Peugeot-Citroen, qui envisage l'implantation d'une usine en Amérique. «Cela ne veut pas dire que ça va marcher, mais il faut au moins en parler», dira Jacques Parizeau, qui voit un point de chute tout choisi pour ce projet; l'usine désaffectée de Hyundai à Bromont.

Dans le dossier de l'autoroute électronique, les Français prennent acte que le projet UBI, la télé interactive actuellement à l'essai dans 34 000 foyers du Saguenay, était la plus importante expérience du genre. Pour l'heure toutefois, la France profite du seul développement tangible Gem Puce, une firme française, qui a vendu 34 000 cartes à puces au projet québécois.

Critiqué à ce sujet par le chef de l'Opposition, Daniel Johson, il a répliqué qu'en arrivant au pouvoir, il avait «trouvé des dossiers vides». Sur des questions aussi importantes que l'autoroute de l'information, le gouvernement «n'avait pas la moindre idée où aller, M. Johnson devrait se mettre une sourdine», a-t-il soutenu.

Commentant les sondages parus depuis quelques jours, il a rappelé que, dans un passé récent, les souverainistes avaient connu un retard allant jusqu'à 25 points sur leurs adversaires fédéralistes.

Un mégasondage montre que le Non aurait 20 points d'avance sur le Oui, «mais c'est en utilisant la question de Jean Chrétien» plaide-t-il. Au prochain référendum, «c'est moi qui rédigerai la question», de lancer M. Parizeau.

On s'arrache les journalistes par intérêt

DENIS LESSARD
envoyé spécial

La Presse *à PARIS*

Fermez les yeux une seconde: imaginez une partie de souque à la corde... où vous êtes la corde. Vous avez déjà une bonne idée du rôle de la presse dans les éternelles chicanes Ottawa-Québec à l'étranger.

La visite de Jacques Parizeau, cette semaine à Paris, a donné prise à un chassé-croisé haut en couleur entre les forces de la délégation du Québec et celles de l'ambassade du Canada dans la capitale française.

À chaque moment important de la visite, un incontournable émissaire de l'ambassade se pointait. D'abord pour relayer les propos des politiciens français — plaçant même directement son cellulaire sous le nez des interlocuteurs. Ensuite, pour donner aux journalistes québécois débarqués avec Jacques Parizeau «l'éclairage utile» pour mettre dans leur contexte les déclarations des politiciens français.

La délégation québécoise n'était pas en reste d'ailleurs — hier, l'entourage de Jacques Parizeau s'est retrouvé au point de presse du Quai d'Orsay où l'ambassade, bienveillante avait aiguillé les reporters québécois. Avec raison, les stratèges fédéraux étaient convaincus que le ministère des Affaires étrangères allait ramener dans les eaux calmes de la «non-ingérence non-indifférence» la position du gouvernement français à l'égard du débat canado-québécois. Des propos salutaires pour des journalistes québécois qui, la veille, avaient tous vu un appui non équivoque du premier ministre Balladur à la reconnaissance du Québec dans l'éventualité d'une victoire du Oui au référendum.

Non seulement chaque camp se fait-il fort d'amener les journalistes aux bons endroits, il leur fait lire les bonnes choses. Jacques Parizeau ne voulait plus commenter les déclarations intempestives de l'ambassadeur Benoit Bouchard? Qu'à cela ne tienne, tous les articles les rapportant, par hasard, ne trouvaient plus place dans la revue de presse de la délégation du Québec. De même, on n'y fit pas mention des déclarations plutôt embarrassantes de l'ambassadeur américain James Blanchard, qui prédisait une renégociation difficile de l'Aléna pour le Québec souverain.

L'ambassade du Canada, elle aussi, aime bien les «lectures dirigées». Après avoir entendu les propos de Jacques Chirac et un engagement d'Édouard Balladur à reconnaître le Québec si le Oui l'emportait, chaque journaliste québécois a retrouvé à son hôtel l'antidote du gouvernement fédéral: une dépêche où l'AFP jouait tout en nuance la déclaration de M. Balladur — un texte qui débutait sur un thème percutant: la profondeur de l'amitié franco-québécoise. Dans la trousse, on n'avait pas oublié les propos de Jean Chrétien qui, de Santiago, pourfendait le maire Jacques Chirac aussi sympathique à une reconnaissance du Québec. En prime, au cas où ils auraient échappé aux scribes québécois, on ajoutait les données du mégasondage du Parti libéral, démontrant que le Oui trainait de la patte derrière le Non au référendum.

Mais l'arme ultime des stratèges chargés d'orienter le plus favorablement possible les reportages des médias reste ces fameuses informations de *background*, qu'on distille, toujours sous le couvert de l'annonymat, pour donner un peu de contexte aux journalistes parachutés en pays étranger.

Encore là, les travailleurs de l'ombre, québécois et canadiens, n'ont rien à envier les uns des autres. Les fédéraux soulignent mine de rien que Jacques Chirac «n'est que le maire de Paris et n'a aucune chances aux présidentielles». Seul faux pas, Benoit Bouchard laissera tomber en entrevue qu'un politicien français de haut vol est un «loose cannon» — en douce on nous avait déjà prévenu, M. Séguin «n'a aucun pouvoir».

Du côté du Québec, on ne manque pas non plus d'imagination pour trouver des explications favorables aux événements du jour. La rencontre imprévue avec Chirac serait ainsi la conséquence de la sortie controversée de l'ambassadeur Bouchard.

Visé par l'ambassadeur canadien, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, «a probablement» téléphoné à son ami Chirac pour intercéder en faveur de Jacques Parizeau, explique-t-on.

«Évidemment, je suppute, je n'en sais rien» de conclure un informateur éclairé, confiant toutefois que ce scénario se retrouvera, au moins en partie, dans les reportages.

La sortie de Balladur? Encore là, la déclaration de Benoit Bouchard a tout déclenché, d'indiquer un stratège péquiste qui, coïncidence, vous passe ce jour-là un coup de fil de Québec, pour prendre de vos nouvelles, littéralement.

Balladur: un pied-de-nez à Ottawa; un coup de pouce au Québec

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse

OTTAWA

Après avoir laissé son ambassadeur à Paris Benoit Bouchard aller au front médiatique pour pourfendre la légitimité du projet souverainiste et prédire qu'il ne trouverait pas de sympathisants très conséquents dans les milieux politiques français, Ottawa a été doublement embarrassé, jeudi, d'entendre celui qui a toutes les chances d'être élu président de la République, en mai, indiquer clairement qu'advenant un Oui au référendum, le gouvernement français reconnaitrait rapidement le Québec comme pays souverain.

Mais la bienveillance manifestée très publiquement par le premier ministre Édouard Balladur à l'égard d'un éventuel Québec souverain n'est pas le premier pied-de-nez que récolte le gouvernement d'Ottawa dans le cadre de sa campagne menée à l'étranger contre le projet souverainiste.

C'est la seconde fois depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois que le Canada est désarçonné par des alliés qui laissent entendre qu'il prend le mors au dent en menant une charge diplomatique à fond de train contre le projet politique du gouvernement Parizeau. Dans les deux cas, la lourde main de ses ambassadeurs a été un des éléments provocateurs des événements.

Déjà, en effet, en novembre dernier, les milieux diplomatiques américains avaient tellement peu apprécié un diktat de l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Raymond Chrétien, stipulant qu'il entendait chaperonner toutes les interventions du Québec auprès de décideurs américains, qu'ils avaient presque instantanément laissé savoir qu'émettre de telles directives publiquement leur semblait déplacé.

Selon plusieurs des vétérans de la diplomatie qui évoluent dans la capitale fédérale, davantage que des témoignages de sympathie à la souveraineté du Québec, le Canada aurait intérêt à lire dans ses déboires un rappel à l'ordre et au décorum diplomatique.

Tout en insistant sur la nécessité de ne pas exporter ses querelles intestines à l'étranger, Ottawa, au besoin, ne se gêne pas ces temps-ci pour jouer du muscle, tout au moins médiatiquement, sur le dos de ses alliés. Aux États-Unis comme en France, les déclarations de ses ambassadeurs ont été perçues comme débordant largement du cadre diplomatique normal.

Les États-Unis, par exemple, sont foncièrement sympathiques à la cause de l'unité canadienne. Ils n'avaient pas besoin d'un diktat canadien pour ne pas faire de cachotteries au Canada au sujet des faits et gestes des émissaires péquistes en poste aux États-Unis. Il existe un protocole établi à ce sujet.

Mais ils tiennent mordicus, pour autant, à garder leurs coudées franches, par principe, mais également parce que Washington réagirait, comme c'est d'ailleurs son droit, à un éventuel Oui strictement en fonction de ses intérêts.

Des relations au beau fixe

Du côté de la France, les relations avec le Canada sont actuellement au beau fixe. Pour autant, comment aurait réagi le Canada si l'ambassadeur d'un pays ami, à l'instar de Benoit Bouchard, décrivait publiquement le titulaire de son quatrième poste en importance comme un «loose cannon»? Et si, le lendemain, le ministre aux Affaires étrangères du dit-pays avait, comme André Ouellet mardi, encensé son ambassadeur, louangant son travail comme «irréprochable»?

Ironiquement, autant le Canada est actuellement peu pointilleux pour ce qui est de son propre langage chez ses alliés, autant il est, par contre, hypersensible au moindre de leurs écarts de langage sur la question québécoise.

Par exemple, pas plus tard que la semaine dernière, il a exigé et obtenu des explications de la Grande-Bretagne. Le premier ministre John Major avait eu la maladresse de dire que les prétentions autonomistes de l'Écosse pourraient en faire un Québec européen, faisant ainsi une équation plus ou moins directe entre le Québec et une certaine déchéance économique. Avant l'intervention canadienne, ses remarques étaient passées à peu près inaperçues.

École des beaux-arts

Cours hiver 1995

Dessin
Peinture
Photographie
Gravure
Sculpture
Céramique
Joaillerie
Design
Calligraphie
Enfants et adolescents

débutant
intermédiaire
avancé

• frais de cours déductibles d'impôts
• studios modernes

Pour un **catalogue gratuit**
(514) 739-2301

5170 chemin de la Côte-Ste-Catherine,
Montréal, Québec
H3W 1M7
CÔTE-STE-CATHERINE

Saidye Bronfman
CENTRE DES ARTS
CENTRE FOR THE ARTS

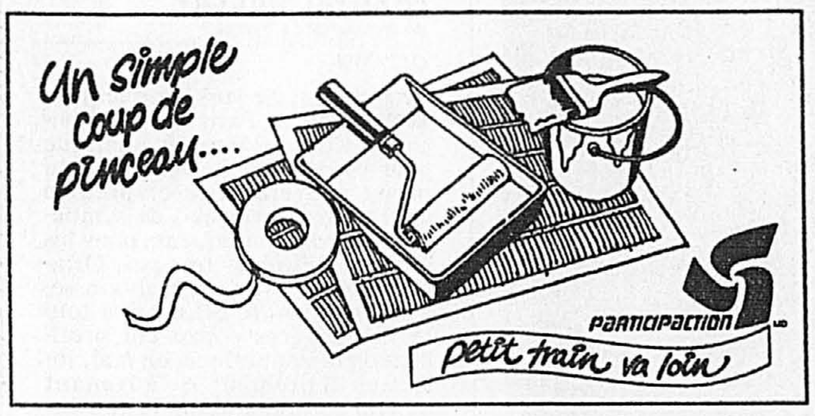

LES BELLES SOIRÉES

ACTIVITÉS CULTURELLES, CONFÉRENCES ET COURS-ATELIERS

FÉVRIER
MARS

Plaisir et santé à chaque bouchée
Louise Lambert-Lagacé

La musique au Siècle des Lumières
Dujka Smoje

Rome : fastes et frasques d'une métropole éternelle
Pierre Bonnechere, Claude Sutto

Tirer profit de ses lectures
Françoise Armand

La dégustation des vins
Jean-François Demers

Mythologie grecque et sociétés modernes
Domenico Fasciano

La Provence de Pagnol, Giono, Bosco et Mayle
Andrée Lotey

Évolution : la proche parenté des grands singes
Pascale Sicotte

...et bien d'autres sujets encore
offerts en soirée et en matinée

Obtenez gratuitement le programme des Belles Soirées
Renseignements : 343-6090 1 800 363-8876 3744, rue Jean-Brillant, 3e étage

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

POLITIQUE

Ouellet tente de vendre des camions militaires au Koweït

Agence France-Presse
KOWEÏT

■ Le ministre canadien des Affaires étrangères André Ouellet est arrivé hier à Koweït pour une visite de 24 heures destinée à promouvoir les exportations canadiennes vers l'émirat.

Le Canada, membre de la coalition qui a chassé les forces irakiennes du Koweït, n'a pas réussi jusqu'à présent à décrocher de contrats importants pour la reconstruction du Koweït et la modernisation de ses forces armées, a indiqué un diplomate occidental.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont été les principaux bénéficiaires de ces marchés. La Russie a récemment signé un contrat de 763 millions de dollars pour la livraison de transports de troupes blindés.

Une firme canadienne, Safety Boss, avait participé à l'extinction des centaines de puits de pétrole incendiés par les Irakiens avant leur retrait du Koweït.

D'après un responsable koweïtien qui a requis l'anonymat, le Canada a proposé de vendre des camions militaires et son offre est à l'étude. L'ambassade du Canada s'est refusé à commenter cette information.

M. Ouellet doit discuter avec son homologue koweïtien, cheikh Sabah al Ahmed al-Sabah, des moyens de « renforcer les liens diplomatiques, sociaux et économiques » entre les deux pays, s'est borné à indiquer un diplomate canadien.

Le chef de la diplomatie canadienne, qui a effectué une visite de deux jours au Liban, doit aussi rencontrer le ministre koweïtien de la Défense, cheikh Ahmed al-Hammoud al-Jaber Al-Sabah, et aborder avec lui les questions de fourniture de matériel militaire.

En 1994, le Koweït avait exporté vers le Canada pour 2,4 millions de dollars tandis que les importations canadiennes s'étaient montées à 34,2 millions, d'après les statistiques d'Ottawa.

LE NOUVEAU REER TACTIQUE

ADOPTEZ

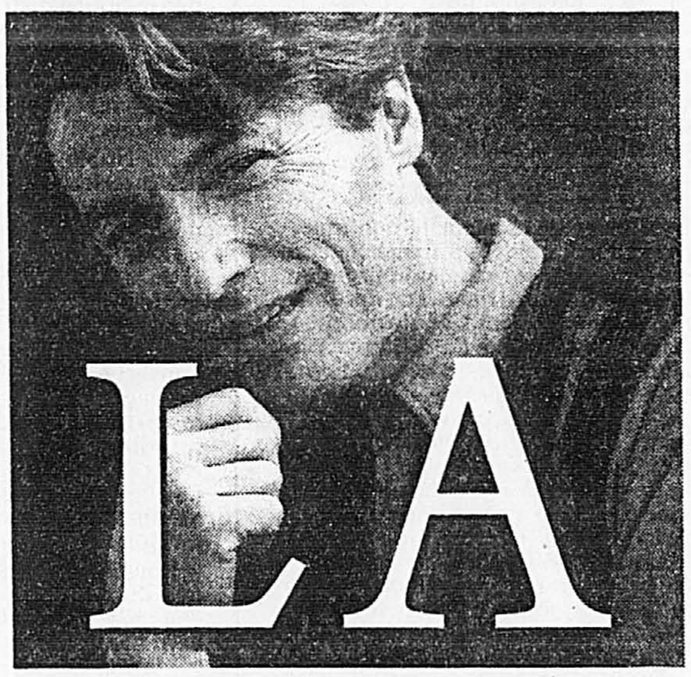

MEILLEURE TACTIQUE

Avec le nouveau REER TACTIQUE, exclusif à la Banque Laurentienne, vous pouvez maintenant regrouper tous vos placements REER dans un portefeuille unique incluant :

- 37 fonds mutuels à potentiel de rendement élevé provenant de trois familles de fonds :
  - Fonds La Laurentienne
  - Fonds Atlas
  - Fonds Hercules
- Une sélection unique de placements garantis de trois sociétés distinctes :
  - La Banque Laurentienne
  - Le Trust La Laurentienne
  - La Société d'Épargne et d'Hypothèque Banque Laurentienne

UNE EXCLUSIVITÉ DE LA BANQUE LAURENTIENNE

- Sommaire et détails de tous vos régimes sur un seul relevé de compte
- Seulement 25 $ par année
- Gratuit : un cartable de gestion de vos documents financiers «Mes affaires», lors de l'adhésion.

Adoptez donc la meilleure tactique : choisissez le REER TACTIQUE de la Banque Laurentienne!

Ligne Xpress de la Banque Laurentienne
1 800 252-1846

Région de Montréal : 522-1846

Abonnés de
Bell *Mobilité*
*composez : *522*

BANQUE LAURENTIENNE
TRUST LA LAURENTIENNE

ENAP

En administration publique
CLASSEZ-VOUS PARMI
Les maîtres!

Jacques Duchesneau, M.A.P.
Directeur du Service de police
de la Communauté urbaine de Montréal

« Les connaissances que l'on acquiert à l'ENAP tant par le biais des professeurs que par le contact des autres étudiants donnent tous les atouts permettant d'accéder à des hauts niveaux de responsabilités. »

LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE, OPTION A
Concentration en management public

OBJECTIF
Former des gestionnaires efficaces pouvant répondre aux exigences des organisations publiques.

LE DIPLÔME DE 2e CYCLE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

OBJECTIF
Développer une meilleure compréhension des structures, du fonctionnement, de la gestion et de l'environnement des organisations publiques.

CLIENTÈLE
Les bacheliers et les bachelières qui ont une *expérience appropriée de travail.*

RENCONTRES D'INFORMATION
7 FÉVRIER 19H À MONTRÉAL 6 FÉVRIER 19H30 À QUÉBEC 16 FÉVRIER 17H À HULL

LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE, OPTION A
Concentration en management international

OBJECTIF
Former des gestionnaires pouvant œuvrer efficacement au sein d'organisations internationales ou d'organismes publics devant s'ouvrir à la dimension internationale.

LE DIPLÔME DE 2e CYCLE EN ADMINISTRATION INTERNATIONALE

OBJECTIF
Procurer une formation professionnelle adéquate et une préparation à la gestion dans le domaine international.

CLIENTÈLE
Les bacheliers et les bachelières qui ont une *expérience appropriée de travail.*

RENCONTRES D'INFORMATION
15 FÉVRIER 19H À MONTRÉAL 20 FÉVRIER 19H30 À QUÉBEC 16 FÉVRIER 17H À HULL

LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE, OPTION B

TROIS CHAMPS DE SPÉCIALISATION
- Analyse et développement des organisations
- Gestion des ressources humaines
- Évaluation de programmes

OBJECTIF
Former des analystes, conseillers ou chercheurs dans un domaine spécifique de l'administration publique.

CLIENTÈLE
Les bacheliers et les bachelières avec ou sans *expérience de travail.*

RENCONTRES D'INFORMATION LE 14 FÉVRIER 19H À MONTRÉAL
LE 13 FÉVRIER 19H30 À QUÉBEC

LES PROGRAMMES COURTS

Programme court en management public*
Programme court en évaluation de programmes publics*
Programme court en gestion financière du secteur public
Programme court en systèmes et technologies de l'information
Programme court en administration gouvernementale québécoise
Programme court en gestion des ressources humaines*

CARACTÉRISTIQUES
- Des programmes d'études avancées de 15 crédits
- de courte durée
- répondant à un besoin spécifique
- intégrables à d'autres programmes de l'ENAP (diplôme et maîtrise).

CLIENTÈLE
Les bacheliers et les bachelières avec ou sans *expérience de travail.*

RENCONTRES D'INFORMATION
LE 7 FÉVRIER 19H À MONTRÉAL
LE 20 FÉVRIER 17H30 À QUÉBEC
LE 9 FÉVRIER 17H À HULL*

DATE DE FIN DE CONCOURS
15 mars 1995

Renseignements additionnels

Marie-Pierre Larose
1001, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
(514) **522-3641**

Francine Deschênes
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy, Québec
(418) **657-2485**

Nicole Dumas
165, rue Wellington
Hull, Québec
(819) **771-6095**

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Neige à vendre.

Inutile de chercher plus longtemps. Tremblant a de la neige à vendre et à revendre. Nos 310 canons bombardent sans répit la montagne. Baptisé l'Avalanche, notre puissant système d'enneigement ne connaît qu'une façon de fabriquer : en gros. Il pourrait couvrir le pont Jacques-Cartier d'une couche de 40 cm en 8 heures seulement. Imaginez l'embouteillage !

Nos ingénieurs y mettent le paquet : le système Avalanche balaie 50 km de pistes et plus de 350 acres de terrain. Résultat : à l'heure actuelle, nous possédons le plus grand domaine skiable au Québec ! Et les conditions sont excellentes. Les pistes sont travaillées de telle sorte qu'elles vous garantissent du ski aussi exceptionnel que sur surface naturelle. En fait, vous n'y verrez que du blanc.

Bureau central de réservation :
1 800 567-6760

INFONEIGE
Bell Mobilité Cellulaire : *SKI
De Montréal : (514) 844-1238
D'Ottawa : (613) 237-1186

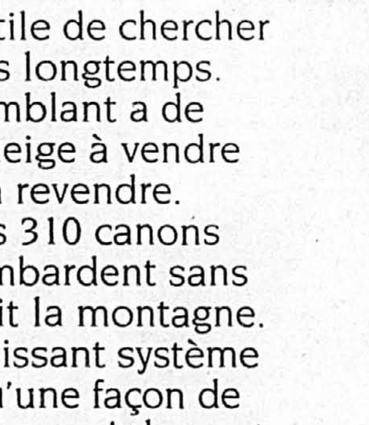

Une journée de ski 35$*

Présentez ce bon à la billetterie et obtenez un billet de ski d'une journée à Tremblant pour seulement 35$, un rabais de 8$. Pour que ce bon soit valide, il doit être dûment rempli.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

*Cette offre est valable du dimanche au vendredi, du 29 janvier au 17 février 1995. Ce bon ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle et n'a aucune valeur monétaire. Il demeure en tout temps la propriété de Tremblant et toute revente est illégale. Limite d'un bon par personne. 96

Offre aux détenteurs d'abonnement de saison d'une autre station de ski

LE WEEK-END, SKIEZ POUR 25$.* Présentez ce bon et votre abonnement de saison† d'une autre station à la billetterie et obtenez un billet de ski d'une journée à Tremblant pour seulement 25$ (rabais : 18$ adulte ; 12$ 13 à 20 ans ; 9$ 6 à 12 ans ; 10$ 65 ans et plus). Pour être valide, ce bon doit être dûment rempli.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

*Cette offre est valable les samedis et dimanches, du 28 janvier au 5 février 1995. Ce bon ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle et n'a aucune valeur monétaire. Il demeure en tout temps la propriété de Tremblant et toute revente est illégale. Limite d'un bon par personne.
†Certaines restrictions s'appliquent selon le type d'abonnement. 97

EN SEMAINE, SKIEZ POUR 20$.* Présentez ce bon et votre abonnement de saison† d'une autre station à la billetterie et obtenez un billet de ski d'une journée à Tremblant pour seulement 20$ (rabais : 23$ adulte ; 16$ 13 à 20 ans ; 13$ 6 à 12 ans ; 14$ 65 ans et plus).

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

*Cette offre est valable du lundi au vendredi, du 30 janvier au 3 février 1995. Ce bon ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle et n'a aucune valeur monétaire. Il demeure en tout temps la propriété de Tremblant et toute revente est illégale. Limite d'un bon par personne.
†Certaines restrictions s'appliquent selon le type d'abonnement. 98

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

L'EXPRESS INTERNATIONAL

HAÏTI

Cache d'armes découverte

■ Des soldats américains de la force multinationale ont découvert hier une cache d'armes dans la base de la marine haïtienne à Port-au-Prince, a indiqué un porte-parole militaire, le sergent Amee Seabolt. « Dix-sept armes, dont des armes automatiques, des pistolets et des fusils ainsi que des munitions, ont été trouvées dans cette cache par une unité de la 25ème division d'infanterie américaine basée à Hawaï, a indiqué le porte-parole en précisant que « la plupart de ces armes n'étaient pas opérationnelles » et qu'elle seront détruites. « Les 30 gardes haïtiens qui se trouvaient à la base de la marine ont invité les soldats de la force multinationale à pénétrer sur la base dès que la demande leur en a été faite », a souligné le sergent. « Aucun d'entre eux n'a été emmené en détention » a indiqué le porte-parole.

d'après AFP

ITALIE

Le MSI s'est dissous

■ Le Mouvement social italien (MSI), parti néofasciste héritier des principes de Benito Mussolini, s'est dissous hier, cédant la place à l'Alliance nationale, parti sans référence aux idées fascistes. Les 1600 délégués ont approuvé à main levée et à une écrasante majorité la dissolution du MSI, 49 ans après sa fondation, en adoptant les résolutions soumises au congrès de Fiuggi, près de Rome, par le secrétaire général Gianfranco Fini. Ces résolutions serviront de plateforme à l'Alliance nationale si les délégués de ce parti, qui se réunissent aujourd'hui et demain, les avalisent, ce qui ne fait aucun doute. M. Fini, qui a été l'artisan de cette profonde évolution de la famille politique italienne héritière du fascisme, a affirmé qu'une « page nouvelle et enthousiasmante s'ouvrait » et il a ajouté qu'il s'agit aussi d'un « moment historique » dans l'histoire politique italienne.

d'après AFP

ARABIE-YÉMEN

Des troupes à la frontière

■ Le président yéménite Ali Abdoullah Saleh a accusé hier son puissant voisin saoudien de concentrer des troupes à proximité de la frontière. Selon l'agence de presse officielle SABA, le chef de l'État a cependant ajouté que les entretiens qui ont eu lieu cette semaine à Ryad avaient permis d'enregistrer un léger recul des forces saoudiennes. « Les concentrations de troupes sont visibles à l'oeil nu », a dit le président, qui a précisé que ces déploiements intervenaient face à des positions yéménites. Dans un entretien à la BBC cité par l'agence, le chef de l'État yéménite indique qu'il s'agit notamment d'une brigade blindée et mécanisée saoudienne et que Ryad a renforcé son dispositif militaire mercredi.

d'après Reuter

ÉGYPTE

Attentat intégriste

■ Des militants intégristes présumés ont ouvert le feu hier sur une voiture de police escortant un car de touristes dans la région d'El-Minya (220km au sud du Caire), tuant six policiers, avant de prendre la fuite. Les forces de sécurité n'ont pas précisé si des touristes avaient été tués ou blessés. En début de matinée, la police avait tué trois militants intégristes et blessé trois autres dans une clinique d'El-Minya où les hommes s'étaient réfugiés. L'agence MENA a par la suite annoncé qu'un des intégristes avait succombé à ses blessures. Les six hommes appartiendraient au Groupe islamique (El-Gamaa el-Islamiya). Selon le médecin en chef de la clinique, les intégristes se cachaient souvent dans l'établissement et son propriétaire, un religieux musulman, est un sympathisant du groupe interdit. Par la suite, la police a arrêté 21 militants présumés dans la ville. Plus de 570 personnes sont mortes au cours des violences entre les forces de sécurité et les intégristes. Huit étrangers ont par ailleurs été tués. Jeudi dernier, le président égyptien Hosi Moubarak avait promis de renforcer l'action gouvernementale contre les intégristes.

d'après Reuter

GÉORGIE

Attentat contre un général

■ Georgi Karkarachvili, ancien ministre géorgien de la Défense, grièvement blessé par balles dans un attentat la veille à Moscou, est sorti hier du coma, rapporte l'agence Itar-Tass. Le général Karkarachvili a été touché par une rafale d'arme automatique tirée à bout portant alors qu'il sortait d'un appartement situé boulevard Lénine en compagnie du général Paata Datouachvili, ancien vice-ministre de la Défense. Ce dernier a succombé à ses blessures. L'ancien ministre de la Défense est grièvement blessé à la tête, à la cuisse et à la jambe, mais ses jours ne sont plus en danger.

d'après AP

La guerre menace de nouveau la Croatie

Le parlement de Zagreb appuie le départ des Casques bleus

d'après AP et AFP

KOPACEVO, Croatie

L'ombre de la guerre plane sur les plaines fertiles autour de Kopacevo, où les Serbes qui défendent le village se disent prêts à reprendre le combat contre l'ennemi croate si les Casques bleus de l'ONU viennent à se retirer du pays.

« Recommençons et alors nous verrons bien qui obtient quoi », lance un combattant serbe, Slobodan Bogdan. « Cette paix me tue. »

Bien qu'elle ait été difficile, la trêve conclue sous l'égide des Nations unies, qui avait suivi les combats en 1991 entre les forces croates et les rebelles serbes, a fait des miracles à Kopacevo et dans des centaines de localités situées dans le tiers de la Croatie tenu par les Serbes.

Les habitants des plaines de Baranja ont globalement retrouvé leur train de vie confortable d'avant-guerre. La nourriture est abondante, le carburant fait l'objet d'un trafic avec la Serbie. Quant à la mort et à la destruction, ce ne sont plus des réalités quotidiennes.

Mais cette vie pourrait changer. La Croatie a demandé le retrait des 12 000 Casques bleus de l'ONU qui ont veillé au respect de la trêve depuis janvier 1992. Hier, le parlement a d'ailleurs apporté son soutien à la décision du président Franjo Tudjman relative au départ des forces de l'ONU.

Si la Croatie est déterminée à reprendre les territoires tenus par les Serbes — par la force si nécessaire — elle préférerait toutefois que prévale l'option pacifique. Les autorités de Zagreb ont en effet proposé aux Serbes, qui représentent plus de 12 p. cent des 4,8 millions d'habitants, l'autonomie culturelle et dans certaines zones, une grande autonomie politique, si les Serbes acceptent le principe de coexistence pacifique.

Mais cette condition, les Serbes se sont justement engagés à ne jamais l'accepter. Et avec le mandat des forces de l'ONU venant à expiration au mois de mars, la communauté internationale craint de plus en plus une reprise de la guerre, qui a fait 10 000 morts. Au début de la semaine, le secrétaire général de l'ONU Boutros-Ghali a mis en garde contre le « désastre » qui pourrait résulter du retrait des Casques bleus.

Il semble que les Serbes aient été les plus grands bénéficiaires de la présence des troupes de l'ONU. L'armée croate représente une force plus importante qu'elle ne l'était au cours de la guerre, lorsqu'elle était moins bien armée que les troupes yougoslaves qui soutenaient les rebelles serbes.

Mais le renforcement de sa puissance n'inquiète en rien les combattants serbes cantonnés sur la ligne du no-man's land qui les sépare des Croates. « Nous avons nous aussi pris le temps de bien nous préparer », assure le colonel Rajko Novakovic, commmandant adjoint de la division de Baranja. « Nous pouvons non seulement repousser les attaques mais aussi avancer et anéantir Zagreb », la capitale située à 200km.

Mais ces bravades cachent peut-être la crainte que le président serbe Slobodan Milosevic n'opte plus, en cas de nouveau conflit, pour l'envoi de troupes contre la Croatie. Certains spéculent que le président Tudjman aurait conclu un accord avec M. Milosevic pour que les Croates cessent de soutenir les Musulmans bosniaques contre les Serbes si Belgrade l'aide à reconquérir les territoires tenus par les Serbes.

Au cours de ces derniers mois, M. Milosevic a pris de la distance vis-à-vis des Serbes croates et s'est dit prêt à reconnaitre les frontières de la Croatie qui existaient avant 1991. Une telle décision apparaîtrait à tout coup comme une trahison venant d'un homme qui a longtemps estimé que les Serbes ne pouvaient pas survivre sans s'aider les uns les autres.

Par ailleurs, à Sarajevo, musulmans, chrétiens et juifs ont prié pour la paix hier, au millième jour — selon les calculs de la municipalité — du siège imposé à la capitale bosniaque par les Serbes sécessionnistes.

PHOTO AFP

Des combattants tchéchènes déplacent vers leur position un canon abandonné par les troupes russes au cours de combats dans les faubourgs de Grozny.

Les faubourgs de Grozny tapissés d'obus

d'après Reuter

GROZNY

L'armée russe a inondé d'obus hier les faubourgs sud de Grozny, dernière voie de passage libre entre le centre-ville et le reste de la Tchétchénie, où est attendue dimanche une délégation de l'OSCE.

Selon le photographe de Reuter Peter Andrews, des artilleurs concentrent leurs tirs sur le faubourg sud de Tchernoretchiye, où les cadavres jonchent le sol.

Malgré l'intensité des pilonnages russes, les combattants tchétchènes semblent garder bon moral. « Nous avons des vivres en quantité et tout va bien », a dit l'un d'entre eux avant de repartir au front.

À Moscou, le service de presse du gouvernement a accusé les Tchétchènes d'utiliser des lance-missiles pour bombarder la population civile de Grozny et faire porter la responsabilité de tels actes à l'armée russe.

PHOTO REUTER

Un garçonnet blessé par une bombe attend d'être soigné dans un hôpital d'Urus-Martan, près de Grozny.

Sur le terrain, ce type d'accusation n'apparait aucunement étayé. Il appartiendra notamment aux cinq diplomates qui composent la délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe de faire la part entre la propagande et les faits.

Ces derniers ont quitté Moscou sans Serguei Kovaliov, commissaire aux droits de l'homme de Boris Eltsine et adversaire déclaré des opérations militaires russes en Tchétchénie, qui devait en principe les accompagner.

Selon la radio Ekho de Moscou, le ministère de la Défense s'est opposé à ce que la délégation soit accompagnée d'un responsable russe qui est en désaccord avec la campagne militaire en cours.

Un porte-parole du ministère de la Défense n'a pu confirmer que Serguei Kovaliov s'était vu refuser une place à bord de l'avion des délégués européens. « Nous n'avons pas d'informations à ce sujet », a-t-il dit.

Le ministre de la Défense Pavel Gratchev a eu des mots sévères pour Serguei Kovaliov, qu'il a un moment qualifié d'ennemi du peuple — apparemment parce qu'il était resté à Grozny, la capitale tchétchène, pour observer le déroulement des premières opérations militaires russes.

La délégation de l'OSCE, qui a eu des entretiens jeudi à Moscou, est arrivée en fin de matinée en Ossétie du Nord et devait visiter des régions voisines avant de se rendre dimanche à Grozny.

De son côté, le leader tchétchène Djokhar Doudaiev tenterait actuellement d'entrer en contact avec le premier ministre russe Victor Tchernomirdyne, en vue d'éventuelles négociations, croit savoir radio Ekho.

« Le président Doudaiev considère Tchernomirdyne comme le dirigeant du Kremlin le plus neutre dans ce conflit », a déclaré le ministre tchétchène de l'Information, Movladi Ougoudov, cité par la radio.

L'intégrisme c'est comme la mort, on n'en fait l'expérience qu'une fois

—Saïd Saadi, président du Rassemblement pour la culture et la démocratie

GILLES TOUPIN

« Si l'État s'effondre et qu'un régime intégriste s'installe à Alger, on verra le pays aller vers une 'somalisation' inévitable. L'intégrisme c'est comme la mort, on n'en fait l'expérience qu'une fois. »

Cette mise en garde a été lancée cette semaine par le Dr Saïd Saadi, président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), l'une des principales incarnations de la mouvance démocratique en Algérie, dans une longue lettre de douze pages qu'il a fait parvenir à *La Presse*. Le chef de ce parti laïque et démocrate, fondé après l'"ouverture » qui a suivi les émeutes d'octobre 1988 en Algérie, a ainsi fait connaître sa réaction au récent deuxième colloque de Rome qui a réuni ce mois-ci une partie de l'opposition algérienne (FLN, FFS, MDA et FIS) et qui a proposé aux généraux au pouvoir une plate-forme pour la tenue d'une « conférence nationale » pour déterminer « les structures transitoires devant aboutir à des élections libres et pluralistes ».

Pour le Dr Saadi, la rencontre de Rome ne fait que témoigner « de l'impasse de l'ancien personnel politique devant la crise » que traverse actuellement l'Algérie et qui a fait depuis trois ans quelque 30 000 victimes. « Les résolutions » du colloque, affirme-t-il, « relevant de généralités, sont soumises au préalable de la loi islamique. Les propositions se limitent à déplorer la violence en ignorant du même coup ses origines alors que la crise algérienne connaît fondamentalement une seule et unique cause, évacuée à Rome : l'islamisme politique. »

Pour le RCD, le résultat tangible de Rome II est « la réanimation, sur la scène internationale, d'un mouvement insurectionnel armé au moment où il est disqualifié politiquement dans le pays et mis à mal sur le terrain militaire. » Pour certains commentateurs de ce colloque qui ont voulu « cultiver la fiction d'une dissolution de l'intégrisme dans la démocratie », le Dr Saadi rappelle notamment quelques déclarations d'Ali Benhadj, le numéro deux du Front islamique de salut (FIS) : « *Il n'y a pas de démocratie car la seule source du pouvoir c'est Allah et le Coran et non le peuple. Si le peuple vote contre la loi de Dieu, cela n'est rien d'autre qu'un blasphème. Dans ce cas il faut tuer ces mécréants* »; ou encore : « *Je ne respecte ni les lois ni les partis qui s'éloignent du Coran. Je les piétine sous mes pieds. Ils doivent quitter le pays* ».

« Bien sûr, ajoutera M. Saadi, on a déjà entendu des intégristes admettre, à l'occasion, des notions telles que pluralité, l'alternance ou l'égalité à la seule et unique condition que tout engagement reste inscrit dans le cadre de la charia (NDLR : loi islamique). Rome n'a pas échappé à ce diktat. Les déclarations ci-dessus sont connues de tous. Elles sont antérieures à l'arrêt du processus électoral par lequel quelques analystes veulent encore justifier le terrorisme islamiste. Ces mêmes commentateurs ont réduit la crise algérienne à un affrontement entre 'réconciliateurs' et 'éradicateurs'. La solution se résumerait donc à la gestion de l'affrontement en soi. Pourtant, en y regardant de plus près, on se rend compte que ces deux options sont beaucoup plus proches qu'il n'y parait. »

Pour le président du RCD, les 'éradicateurs' souhaitent résorber le terrorisme sans renier l'intégrisme. « C'est, dit-il, la démarche d'une partie du régime actuel, l'essentiel étant d'en être le tuteur. Les 'réconciliateurs' recherchent un compromis avec l'intégrisme. Par définition, ils ne s'en détachent pas.'

Le Dr Saadi rappelle également, pour étayer son analyse, que « ces deux positions trouvent leurs convergences sur le champ de bataille. À ce jour pas un notable du régime ou de l'intégrisme n'a été touché. Qu'ils soient policiers, militaires, étudiants ou chômeurs, les jeunes qui tombent quotidiennement par dizaines sont tous d'extraction sociale modeste ».

Face à l'impasse du FLN et à l'aventure intégriste, face au désarroi en somme né de la faillite du régime, l'Algérie se bat, selon le chef du RCD, « pour un projet de société patriotique, républicain et démocratique ». Longuement, dans sa lettre, M. Saadi expose les grands axes de cette véritable « refonte nationale », qu'il s'agisse de la jeunesse qui « a droit à l'écoute », de la politique du logement, de la santé, de la maîtrise de la démographie, du statut de la femme et de l'abrogation de l'inique Code de la famille, de la Constitution qui introduit la confusion des pouvoirs temporel et spirituel, de l'économie entravée par un système de corruption tenace, de la refonte de l'école ou encore du « désert culturel qui a fait croire à des dizaines de milliers d'Algériens à l'inscription miraculeuse d'"Allah akbar' dans le ciel d'un stade d'Alger où était projeté un hologramme ». « La crise actuelle, poursuit M. Saadi, avant d'être sociale et politique, est une crise culturelle.'

Dans une Algérie où « la laïcité est un fait millénaire », une troisième voie s'active, explique M. Saadi, même si elle est muselée de toute part. Elle doit « se battre pour que la disqualification d'un régime corrompu ne s'accompagne pas de la valorisation de l'intégrisme et que la lutte contre cette nouvelle forme de fascisme ne signifie pas soutien au régime, loin s'en faut, puisque le premier n'est que le produit du second.'

Pour le fondateur du RCD, le personnel théocratique et la culture intégriste à même de gérer l'Algérie dans un État islamique n'existent pas. « Les couches moyennes, dit-il, n'ont rien à voir avec le bazar iranien acquis à Khomeini. En Algérie, elles sont aux avant-postes du combat démocratique. »

MONDE

La tension monte à Lima face aux menaces de conflit avec l'Équateur

Position péruvienne bombardée par un hélicoptère

d'après AFP

LIMA

■ L'annonce du bombardement d'une position péruvienne par un hélicoptère équatorien, près de la frontière, a subitement fait monter la tension à Lima, où l'atmosphère, hier, était à l'« union patriotique » face à l'éventualité d'un nouveau conflit armé.

Bien que les incidents entre forces équatoriennes et péruviennes soient devenus quasiment une tradition à l'approche de l'anniversaire du Protocole de Rio — un traité signé le 29 janvier 1942 et qui délimite la frontière entre les deux pays —, l'ultime incident, jeudi soir, semble devoir, plus que de coutume, dégrader les relations bilatérales.

Depuis deux semaines, les autorités de Lima répondaient avec un certain flegme aux accusations de Quito qui, à plusieurs reprises, avaient dénoncé des incursions péruviennes sur une portion de territoire revendiquée par l'Équateur, dans la Cordillère du Condor, à l'extrême nord du Pérou.

La reconnaissance officielle par les Équatoriens, jeudi, de la validité du Protocole de Rio, bien qu'assortie de réserves sur les « défauts » de ce traité, avait même été saluée par le ministre péruvien des Affaires étrangères, M. Efrain Goldenberg.

Mais l'attaque, qui se serait déroulée jeudi vers 20h à 4 km de la frontière, et les informations en provenance de Quito sur une concentration des troupes équatoriennes, ont entraîné une ferme réaction de Lima.

Communiqué dénonçant la « lâche » agression de l'Équateur, paroles très dures sur la « duplicité » de Quito, assignation des militaires et policiers à leurs quartiers, mouvements de troupes à la frontière, envoi de renforts de Lima : le Pérou a perdu son flegme et est entré dans une logique d'escalade.

Les autorités péruviennes bénéficient d'un fort appui de la population, très « patriote » et sensibilisée depuis longtemps à la « défense du territoire national » face aux « volontés de conquête de certains secteurs équatoriens » — selon les termes de la presse limélienne.

Le différend, remonte à 1829, lorsque les ex-colonies espagnoles avaient pour la première fois délimité leurs territoires. En 1941, un grave conflit opposait le Pérou et l'Équateur — qui a toujours souhaité avoir accès à la partie supérieure du fleuve Amazone —, les troupes de Lima occupant à cette occasion une bonne partie du territoire adverse.

Un an plus tard, le protocole de Rio, signé sous l'égide des États-Unis, du Chili, du Brésil et de l'Argentine, mettait fin aux affrontements et fixait le tracé de la frontière. Toutefois, l'Équateur devait rapidement juger ce traité « inapplicable », avant de le déclaré purement et simplement nul et non avenu.

Le bornage de la frontière n'a en conséquence jamais été totalement achevé : 78 km de la frontière — les contours de la Cordillière du Condor — restent à délimiter sur le terrain. C'est dans ce « vide » qu'a éclaté un nouveau conflit armé en 1981 — qui n'a duré que quelques jours — et que depuis lors les incidents se répètent à intervalles réguliers.

Le programme d'aide américain au Mexique en difficulté au Congrès

d'après AFP

WASHINGTON

■ Le programme de garantie de prêts au Mexique de 40 milliards de dollars proposé par la Maison Blanche est en sérieuse difficulté au Congrès, a estimé hier le président « speaker » de la Chambre des représentants, Newt Gingrich.

Selon lui, le président Bill Clinton est responsable de cette situation car il n'a pas su convaincre le public de la nécessité de cette assistance pour que le Mexique sorte d'une grave crise financière pouvant sérieusement affecter les intérêts économiques des États-Unis.

Malgré deux jours d'efforts intensifs au Congrès de plusieurs hauts responsables de l'administration, dont le secrétaire au Trésor Robert Rubin et le secrétaire d'État, Warren Christopher, accompagnés du président de la Réserve fédérale américaine, Allan Greenspan, ce programme reste impopulaire, a affirmé M. Gingrich (républicain de Georgie).

« Le fait est que le président n'a pas réussi à vendre ce projet », a-t-il lancé au cours d'une conférence de presse. Ce programme « est très impopulaire dans le pays car il n'a pas été très bien expliqué », a ajouté M. Gingrich.

Il a indiqué son intention de rencontrer les membres de la minorité démocrates et de la majorité républicaine de la Chambre pour voir les types de conditions souhaitées pour qu'ils soutiennent les garanties de prêts.

M. Gingrich a également rapporté une conversation téléphonique hier, avec M. Rubin et a indiqué qu'il envisageait de le rencontrer, peut-être lundi, pour examiner les moyens de sauver le programme.

« Je pense que nous pouvons faire quelque chose, a-t-il ajouté mais c'est beaucoup plus difficile que je ne le pensais », a déclaré M. Gingrich.

L'UQAM AIMERAIT VOUS DIRE SA FAÇON DE PENSER.

Grande session d'information 7 février 16 h à 20 h

Pour tout renseignement additionnel, composez le 987•3121

L'UQAM une force novatrice

Pour tout savoir sur les programmes offerts et pour avoir la possibilité de faire une demande d'admission sur place. Au foyer de la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM. Local JM-400, en face de la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin. Entrée au 405, rue Sainte-Catherine Est. Accès par le métro Berri-UQAM.

Université du Québec à Montréal

AUJOURD'HUI POUR DEMAIN VOS FONDS MUTUELS

Vous avez des ambitions pour votre REER ?

Jettez un coup d'oeil à l'étranger ! Fonds Fidelity Croissance Japon

Au cours des dix dernières années, le marché boursier canadien a sous-performé les marchés internationaux, et pour obtenir le maximum de votre REER, vous n'avez sans doute plus les moyens d'ignorer la portion de 20 % à contenu étranger de votre REER.

Voilà pourquoi, Fidelity Investments*, la plus importante entreprise privée de gestion de fonds mutuels au monde vous propose une gamme complète de fonds internationaux qui permettent de profiter au maximum de la règle des 20 %. Fidelity pense que les épargnants canadiens devraient accorder plus d'attention aux actions japonaises. Au coeur d'une reprise économique bien amorcée, les programmes nationaux de stimulation et les restructurations d'entreprise ont replacé la deuxième économie mondiale sur le chemin de la rentabilité et de la croissance.

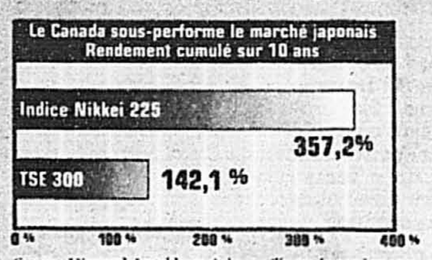

Source: Micropal. Le tableau ci-dessus illustre le rendement total du TSE 300 et de l'indice *Nikkei 225* sur une période de dix ans (31-12-84 au 31-12-94). En dollars canadiens, dividendes réinvestis.

Fidelity est particulièrement bien équipée pour vous en faire profiter : le gestionnaire du FONDS FIDELITY CROISSANCE JAPON observe en permanence le marché pour dénicher les bonnes affaires. De nos bureaux de Tokyo, 14 analystes et professionnels de l'investissement entrent en contact chaque année avec plus de 2 500 entreprises. Une telle supériorité territoriale, associée aux ressources mondiales de Fidelity, se traduit, bien entendu, par des avantages pour nos clients.

Fonds	Rendement*
	1 an
Fonds Fidelity Croissance Japon	22,7%

Fidelity Investments, la croissance est notre profession.

Pour obtenir le maximum de la portion à contenu étranger de votre REER, communiquez avec votre conseiller en placements ou appelez Fidelity au 1-800-668-6118, poste 7

Fidelity Investments® Canada

*Au 31 décembre 1994. Le rendement indiqué est le rendement total composé annuel historique; il comprend les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les répartitions, mais le rendement indiqué ne tient pas compte des frais de souscription, de rachat, de répartition ni des frais facultatifs devant être payés par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les performances antérieures ne représentent pas une garantie des rendements à venir. Le prospectus simplifié contient des renseignements importants sur les fonds communs de placement Fidelity, y compris des détails sur les options d'achat et les frais de souscription et de transfert applicables. Veuillez en demander un exemplaire à votre conseiller financier et le lire attentivement avant de souscrire. La valeur nette de l'actif et le rendement de vos placements varieront de temps à autre selon la situation des marchés. Les fonds de placement Fidelity ne sont vendus que par l'entremise des conseillers financiers. Les placements effectués dans les fonds communs de Fidelity Investments Canada ne sont pas assurés en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

POURQUOI ATTENDRE À L'AUTOMNE ?

LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL COMMENCE DÈS LE PRINTEMPS !

INSCRIPTION
La plupart des cours de nos **26 certificats** offerts **le soir**, et regroupés sous trois grands axes, **vous sont ouverts**. Inscrivez-vous dès à présent à un ou deux cours dans le domaine de votre choix :

Langue et communications appliquées
Publicité • Relations publiques • Communication appliquée • Information et journalisme • Rédaction • Traduction I et II • Animation des groupes et des organisations • Créativité • Études individualisées

Ressources humaines, travail et droit
Relations industrielles I et II • Santé et sécurité du travail • Droit

Santé, affaires sociales et intervention
Santé mentale • Gérontologie • Gestion des services de santé I et II • Toxicomanies • Santé communautaire • Inhalothérapie • Toxicologie éco-industrielle • Criminologie • Intervention auprès des jeunes • Intervention en milieu multiethnique

Ces crédits acquis au printemps à titre d'étudiant libre vous seront reconnus lors de votre admission dans votre programme d'études.

ADMISSION
Vous pouvez aussi être admis à l'un des certificats suivants au printemps-été 1995 :

ANIMATION DES GROUPES ET DES ORGANISATIONS • ÉTUDES INDIVIDUALISÉES • GÉRONTOLOGIE • GESTION DES SERVICES DE SANTÉ I ET II • RELATIONS INDUSTRIELLES I ET II • SANTÉ COMMUNAUTAIRE • SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL • TRADUCTION II • MICROPROGRAMME MICRO-INFORMATIQUE

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat. Ce grade peut être composé de deux certificats de l'Université de Montréal et d'un certificat d'une autre université.

DATE LIMITE D'ADMISSION AUX PROGRAMMES : LE 1er MARS 1995

Demandez nos brochures

RENSEIGNEMENTS :
Faculté de l'éducation permanente
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Métro Côte-des-Neiges

Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

L'APPRENTISSAGE D'UN LOGICIEL: C'EST AU CÉGEP QUE ÇA SE PASSE

Grâce à son horaire flexible et à ses professeurs compétents, le cégep est l'endroit tout désigné pour apprendre la manipulation d'un logiciel. Vous retrouverez des cours crédités ou des ateliers de niveau débutant à expert sur une multitude de logiciels.

Les systèmes d'exploitation

Les cours en système d'exploitation vous permettront de connaître les caractéristiques des composantes de votre ordinateur, d'effectuer différentes opérations comme le transfert de données ou encore la détection des erreurs. En *MS-DOS*, par exemple, vous maîtriserez les commandes de copie de disquettes, de formatage, vous créerez et manipulerez des répertoires ou encore saurez diviser un disque dur en parties. Vous pourrez installer vos logiciels sur votre ordinateur, configurer et optimiser votre système. Le système d'exploitation *Windows* est quant à lui de maniement plus aisé grâce à l'utilisation d'une souris et d'icônes. Vous saurez manipuler une souris, faire des déplacements de fenêtres et d'icônes. Finalement, vous pourrez utiliser l'interface graphique de *Windows* pour la création, l'utilisation et la mise à jour de programmes *Windows* ou *Dos* et la gestion de fichiers.

Les différents logiciels

La micro-informatique vous permet, grâce à l'utilisation de logiciels, de devenir expert dans une multitude de domaines du marché du travail. On retrouve des logiciels en gestion, en comptabilité, en traitement de texte, en mise en pages, en illustration, en dessin technique, en retouche photo, et dans plein d'autres domaines fascinants. Des logiciels, il s'en crée pratiquement tous les jours! En voici quelques-uns fort populaires sous forme *MS-DOS* ou *Windows* et enseignés dans nos cégeps.

Le traitement de texte

Avec le traitement de texte, nous sommes à des années-lumière de la dactylo. Un logiciel comme *WordPerfect* permet la création de document écrit et une mise en forme jusqu'à maintenant impossible. A partir du clavier, on peut créer un texte, le mettre en mémoire, le mettre à jour, déplacer des paragraphes, créer des tableaux, des en-têtes, des cartouches et bien entendu, imprimer.

La mise en pages et l'éditique

Quelquefois nos textes ont besoin d'une présentation particulière. On peut alors utiliser des logiciels comme *Ventura* ou *PageMaker* afin de produire des documents de qualité professionnelle. Avec *PageMaker*, par exemple, on peut réunir des textes et des images numérisées sur un même document ou encore faire de la mise en pages en utilisant des concepts de graphisme et de typographie, tout en utilisant les avantages d'une imprimante laser.

L'infographie

Dans le domaine de l'imprimerie et de l'édition, on retrouve plusieurs logiciels destinés aux graphistes, aux illustrateurs et aux photographes. Pensons à *Illustrator* pour le dessin, à *QuarkXPress* en mise en pages, en fabrication de maquette et en séparation de couleurs ou encore à *Photoshop*, en retouche photo.

DAO et FAO

Voilà bien un domaine en plein essor. Il doit y avoir bien peu de techniciens ou de professionnels du bâtiment ou de la fabrication mécanique qui n'utilisent pas *AutoCad*, un logiciel de dessin technique super puissant qui permet de dessiner en trois dimensions, de fabriquer des prototypes, de faire des coupes, de faire des modélisations en fil de fer, etc.

L'informatique de gestion

Aujourd'hui, pratiquement toutes les entreprises utilisent des logiciels spécialisés de gestion. Il y a les chiffriers électroniques comme *Excel* ou Lotus qui permettent le contrôle budgétaire, l'analyse financière et l'évaluation d'investissement. On retrouve aussi l'incontournable *DBASE* qui est un gestionnaire de données qui permet de créer des fichiers, d'y entrer de l'information, de la classer, de l'interroger, d'en modifier le contenu. On s'en sert pour produire des listes de clients, ou encore des étiquettes d'expédition.

Tous ces logiciels sont enseignés dans l'un ou l'autre des cégeps de la région métropolitaine. Plusieurs niveaux d'apprentissage sont offerts. Les nouvelles versions de ces logiciels sont vite mises à l'horaire afin de bien suivre l'évolution du marché du travail. Informez-vous auprès d'un cégep, vous verrez, les cours sont emballants et l'horaire accommodant!

Cette chronique vous est offerte par le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain qui regroupe les cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Dawson
Édouard-Montpetit
John Abbott
Maisonneuve
Marie-Victorin
Montmorency
Rosemont
Saint-Laurent
Vanier
Vieux Montréal

DEC INTENSIF EN INFORMATIQUE
(sans frais de scolarité)
18 MOIS À TEMPS PLEIN

Durée:
de la fin août 95 à la mi-décembre 96

Conditions d'admission:
mathématiques de cinquième secondaire
diplôme d'études collégiales (D.E.C.)

Date limite d'inscription:
→ **1er mars**, via le SRAM

Les formulaires d'admission sont disponibles dans les cégeps et les écoles secondaires.

Plus d'information au 364-3320, poste169

CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
1111, Lapierre, LaSalle
(à deux pas du parc Angrignon)

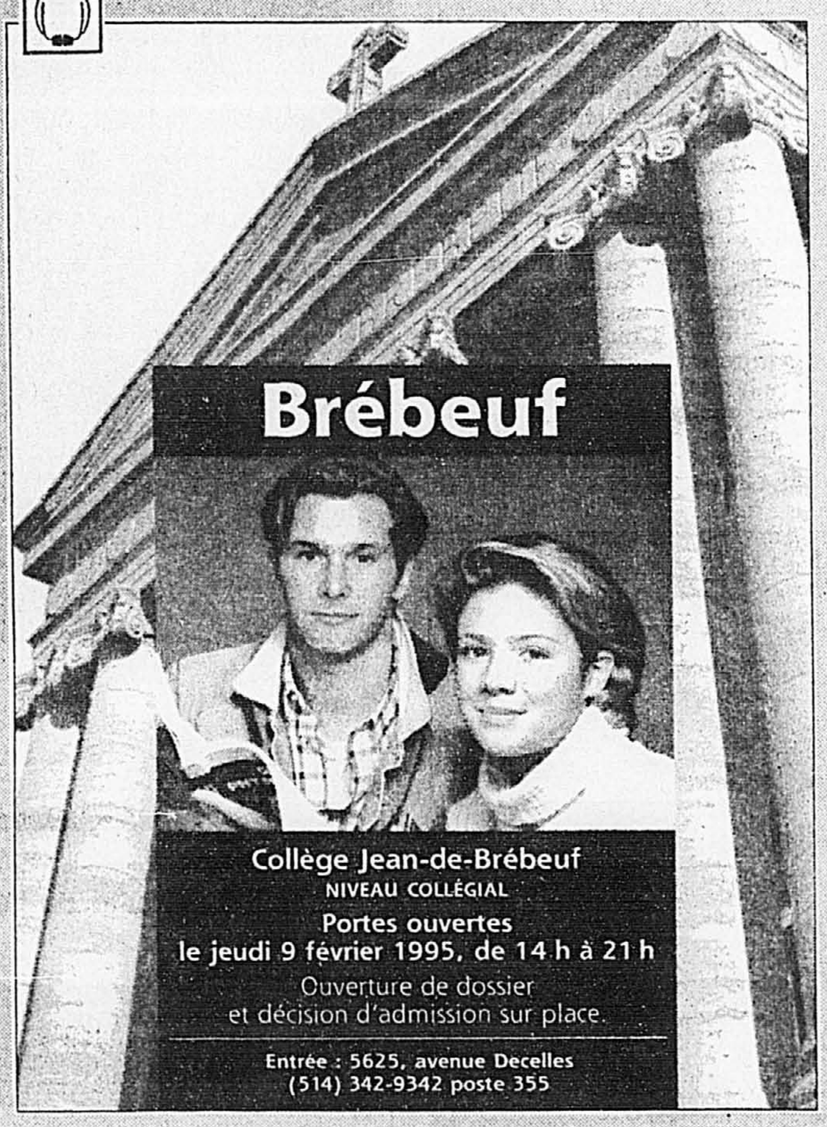

Nous formons des gagnants!

PROJET
OUVERTURE DÈS SEPTEMBRE 1995
4e, 5e et 6e primaire
internes et externes
garçons et filles
PORTES OUVERTES et PRÉINSCRIPTION
LE DIMANCHE 12 FÉVRIER 1995 de 13 h 30 à 15 h 30
Pour plus de renseignements composer (514) 451-5785

Collège Bourget
Rigaud (Vaudreuil)
Québec J0P 1P0

ÉLECTRONIQUE
TECHNICIENS • TECHNICIENNES

Évaluez sérieusement une carrière dans ce secteur
- l'emploi y est exceptionnel
- les salaires sont élevés
- le travail est motivant
- les milieux de travail sont diversifiés
- les conditions de travail sont excellentes
- l'avenir est grandement ouvert

Choisissez Teccart pour votre D.E.C.
- c'est le pionnier de la formation en électronique
- le placement de ses diplômés est remarquable
- le cours est pratique, au point, près de la réalité industrielle
- l'étudiant obtient un suivi personnalisé

trois programmes sont offerts:
243.06 Technologie de l'électronique industrielle *(Instrumentation/Contrôle)*
243.11 Technologie de l'électronique *(Télécommunication)*
243.15 Technologie de systèmes ordinés

Teccart, plus qu'un diplôme: l'excellence, la confiance, la fierté.

Vous avez un D.E.C. ou presque?
Inscrivez-vous au cours intensif et obtenez votre D.E.C. en 2 ans.

MÉRITEZ UNE BOURSE D'UNE ENTREPRISE PRESTIGIEUSE
Hydro-Québec — Kraft General Foods Canada Inc. — NCR — Bourse de l'Excellence

quatre bourses couvrant les frais de scolarité pour les trois années nécessaires à l'obtention d'un D.E.C. à l'Institut Teccart. Pour obtenir un formulaire d'inscription, adressez-vous au service d'information scolaire ou d'orientation de votre école ou contactez l'Institut Teccart. **Date limite d'inscription: 31 janvier 1995.**

ATELIERS DE FORMATION
Durée: 30 heures
Horaire: le soir, de 19h00 à 22h30, ou session intensive d'une semaine du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00
- Réseau NOVELL #1
- Langage C avec Turbo C++ (base)
- Méthodes de dépannage et entretien
- Entretien et réparation de lecteurs de disques compacts au laser
- Automates programmables (base)
- Moteurs et contrôle de moteurs
- Instrumentation et contrôle de procédé
- Installation de systèmes d'alarme
- Réseau NOVELL #2
- Langage C avec Turbo C++ (interm.)
- Programmation GRAFCET
- Automates programmables (interm.)
- Entretien et réparation de micro-ordinateurs
- Installation et études des antennes

Tous les ateliers sont offerts conditionnellement à un nombre suffisant d'inscriptions.

(514) 526-2501
TECCART
un collège qui tient ses promesses
3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4
(Métro Préfontaine)

ANCIENS DE TECCART 50 TECCART 1945 1995
Faites-vous connaître et informez-vous des festivités de 1995
(514) 859-9044

PUBLIREPORTAGE

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: **rien de très difficile**, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: ***Quelle est la meilleure école ?*** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une **clientèle adulte** qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la **transition** entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une **transition graduelle** en vous impliquant à **temps partiel** dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme

Le programme de formation d'une durée de **332 heures** est suivi d'un stage d'au moins **30 heures** en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de **jour**, de **soir** et du **samedi**.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. **Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail** du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après **15 ans** de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-étudiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le **13 février et le 11 avril.** Les cours du soir débutent le **13 février**; ceux du samedi débutent le **11 février.**
Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais du **30 janvier 1995.**

Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au **878-1414** ou au **521-1600**; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures.
MERCREDI: 1er février à 19h00. JEUDIS: 02 et 09 février à 14h00 ou en anglais, MERCREDI: le 08 février à 19h00 et VENDREDI le 10 février à 14h00. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent. S.V.P. Réservez. Le collège est situé au 801, rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berri Est).

S2192068

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

cours d'anglais et de français

Cours de conversation: anglais et français
et **Préparation à l'anglais du collégial**

Les cours non-crédités sont offerts
le lundi et mercredi soir ou
le samedi matin
(février à mai)

Pour un test de classement sans frais, composez le
933-3771.

ATWATER

COLLÈGE DAWSON
Centre de l'éducation permanente
4001, boul. de Maisonneuve o.
Bureau 2H.1
Montréal QC H3Z 3G4

HYPNOSE

CERTIFICAT
en
HYPNOSE
FORMATION INTENSIVE
☆ 2 fins de semaine ☆
18 et 19 FÉVRIER 1995
4 et 5 MARS 1995
INSCRIPTION IMMÉDIATE
Jacques Camiré, dir.
E.F.P.H.Q.
381-7038
8344, St-Denis, Montréal H2P 2G8
S2189101

COURS DE CHINOIS

pour adultes, enfants
et préscolaire
2 heures/semaine
15 semaines 50 $
au métro Berri-UQAM
483-2109
(français et anglais)
676-9796
(français et mandarin)
522-7704
(français et mandarin)
S2194265

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes: 3 à 7 personnes; admission continue; 1 à 5 fois / sem.; matin, après-midi, soir, samedi; 200 $ / 30 h, 370 $ / 60 h, tout compris. 100 % déductible d'impôt. Aussi disp.: cours particuliers, formation en entreprise
Converlang
5268, av. du Parc 278-5309

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE

Étudiez au chaud cet hiver...

Où que vous soyez, au Québec, au Canada ou à l'étranger

Faites des études à domicile
À temps complet ou à temps partiel
Un diplôme de 2e cycle en formation à distance
Un baccalauréat en communication
13 certificats et plus de 150 cours en :

Administration	Communication
Environnement	Français
Études pluridisciplinaires	Informatique
Relations industrielles	Langues
Sciences sociales	Science et technologie

NOUVEAU
Formation sur l'autoroute électronique

Inscription en tout temps de l'année
Plus de 200 000 étudiants depuis 1972

Université du Québec
Télé-université

Demandez notre brochure d'information
(514) 522-3540 ou 1 800 665-4333

La beauté, ma passion

Formation complète en:

COIFFURE (D.E.P.) *
SOINS ESTHÉTIQUES (D.E.P.) *
ÉLECTROLYSE (A.S.P.) *
MAQUILLAGE ARTISTIQUE
MASSOTHÉRAPIE

• Programmes éligibles aux Prêts et Bourses ou à Sprint.

Il est encore temps de vous inscrire pour les prochaines sessions.

Tél.: (514) 939-4424
1 800 363-3541, poste 269

COLLÈGE INTER-DEC
Une filiale de Groupe Collège LaSalle

2000, rue Sainte-Catherine O., Montréal (Québec) H3H 2T2

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE GRAPHOANALYSE INC.

Affiliée à l'International Graphoanalysis Society de Chicago
Cours d'analyse de l'écriture
3 degrés
1665, rue Royale
Trois-Rivières, Qc. G9A 4K2
(819) 374-4819
2183827 - 114

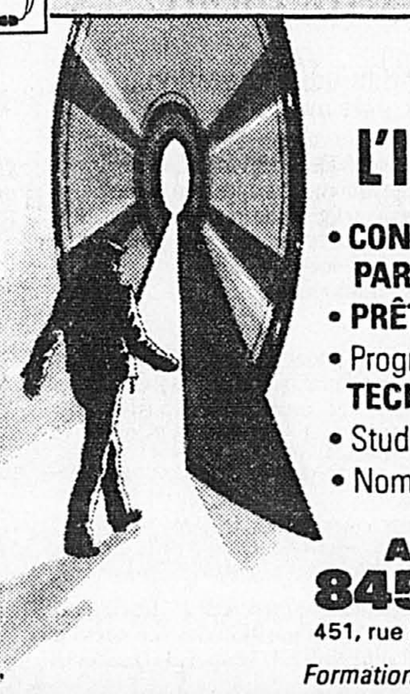

ENTREZ DANS L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE

- **CONCEPTION SONORE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (A.E.C. 901.24)**
- **PRÊTS ET BOURSES (MESS, SPRINT)**
- Programme hors collégial, hors bourses :
  TECHNOLOGIE DE L'INGÉNIERIE DU SON
- Studios d'enregistrement et labos • Durée : moins d'un an
- Nombre de places limité • Prochaine session : bientôt

APPELEZ
845-4141
451, rue St-Jean, Montréal

INSTITUT TREBAS

Formation et perfectionnement pour l'industrie de la musique depuis 1979

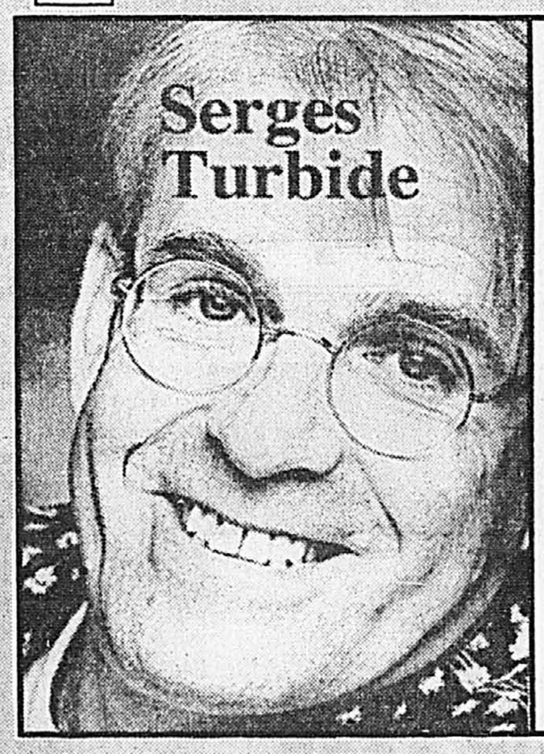

FORMAT Cours du soir

— **ANIMATEUR-TÉLÉ**
— **COMMENTATEUR SPORTIF**
— **RECHERCHISTE**

Peut-être désirez-vous réorienter votre vie? Alors entrez dans l'univers de la communication. Le développement de l'autoroute électronique ouvre des perspectives de carrière considérables. À vous d'en profiter!

L'Institut FORMAT vous offre une série de stages à l'interne sans exigences préalables (pré-requis). Professeurs réputés, studios, caméras. L'Institut est accrédité par la S.Q.D.M. Les stages sont déductibles d'impôts à 100 %.

ATTENTION !

Encore quelques places disponibles pour la session débutant en février.

Informations et inscription immédiate : **527-6505**

L'INSTITUT FORMAT
1389, boul. René-Lévesque Est (Face à la Maison de Radio-Canada)
S2193093

Commission scolaire Laurenval
Laurenval School Board

EFFORT = EXCELLENCE

- QUALITÉ
- PERFORMANCE
- LANGUE SECONDE
- TECHNOLOGIE INFORMATIQUE
- POINT DE MIRE: VOTRE ENFANT

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1995-1996
du 30 janvier au 3 février 1995

— français langue maternelle
— anglais* (70% anglais - 30% français)
— immersion en français* (maternelle et 1re 100% en français, jusqu'à 50% en 5e)

La Commission scolaire Laurenval offre ces trois programmes différents dans 15 écoles primaires et 6 écoles secondaires à Laval, Deux-Montagnes, Rosemère, Rawdon, Joliette, Repentigny et toutes les communautés des alentours.

LORS DE L'INSCRIPTION, POUR CHAQUE ENFANT VOUS DEVEZ APPORTER AVEC VOUS:

1) Le certificat de naissance original.
2) * Le certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais (ou celui d'un frère aîné ou d'une soeur aînée).
3) Le dernier bulletin scolaire.
4) Le statut vaccinal.

Dans certains cas exceptionnels, la Commission scolaire Laurenval acceptera l'inscription des enfants nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1990.

Le directeur général, **SCOTT CONROD**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Lorraine Mady au 668-4380.

1105, RUE VICTOR-MORIN, DUVERNAY, LAVAL, H7G 4B8 / (514) 668-4380
S2190561

Portes ouvertes

Le samedi
4 février 1995
de 10 h à 15 h
Le mardi
7 février 1995
de 16 h à 21 h

COLLÈGE LASALLE

2000, rue Sainte-Catherine Ouest,
Montréal (Québec) H3H 2T2
Tél.: (514) 939-2006
1 800 363-3541 (ext. de Mtl)

Metro Atwater

Le Collège LaSalle, trois écoles en une !

École internationale de mode:
Design, Gestion de la production et Commercialisation. La seule école qui fait le tour de l'industrie.

École de tourisme et d'hôtellerie:
Techniques de tourisme, Techniques de gestion hôtelière et Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration. Trois spécialisations à l'arôme international qui forment de véritables gestionnaires.

École d'administration et de Techniques de bureau:
Techniques administratives, option Gestion axée sur le marché international et Techniques de bureau. Une intégration efficace dans les milieux juridique, médical et des affaires.

Nos trois écoles de pointe offrent une formation collégiale complète en français ou en anglais. Pour obtenir un diplôme d'études collégiales de jour ou de soir, il faut d'abord vous inscrire à l'un de nos programmes.

Venez donc nous visiter!

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Ateliers de formation en MICRO-INFORMATIQUE

TECHNOLOGIE **IBM-PC**

- DOS
- Unix
- Windows
- Réseau INTERNET
- WordPerfect
- Word
- MS Project
- Lotus 1-2-3
- Excel
- CorelDraw
- 3-D Studio
- AutoCAD
- Visual Basic

TECHNOLOGIE **Macintosh**

- Introduction
- Word
- QuarkXPress
- Illustrator
- Photoshop
- Premiere

PROCHE DE TOUT

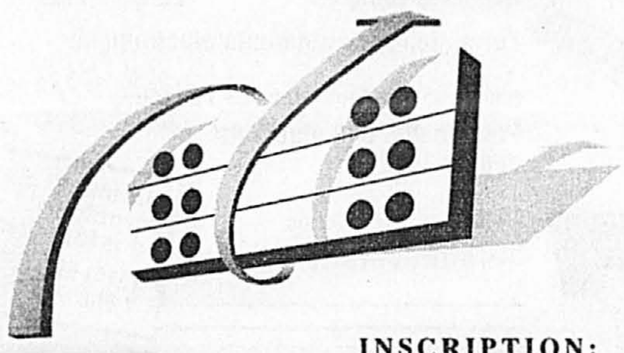

PROCHE DE VOUS

INSCRIPTION:
31 janvier 1995
de 17 h à 19 h 30
982-3401

SERVICES AUX ENTREPRISES

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE I, II, III, IV, V

- ÉTALAGISTE
- CUISINISTE
- SALLES DE BAIN
- TECH. DE RENDU
- ATELIERS DIVERS

Sous la direction des **ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.**

Renseignements:
866-1836
Début des cours: 13 fév. 1995

88, RUE ST-PAUL EST, Vieux Montréal H2Y 1G6

S2176230

Maîtrise en muséologie

Programme conjoint
Université du Québec à Montréal
et Université de Montréal

Date limite pour faire parvenir une demande d'admission pour l'automne 1995 : 1er mars 1995

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat ou de l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.
- Connaître suffisamment l'anglais.

Renseignements additionnels à joindre à la demande d'admission

- Une brève description (avec attestation) de l'expérience et des réalisations ou publications en muséologie ou dans des domaines connexes (maximum de trois pages)
- Un texte expliquant comment des études en muséologie s'inscrivent dans votre plan de carrière (maximum de deux pages)
- Deux lettres de recommandation de professeurs ou d'employeurs

Pour information

UQAM : (514) 987-8506
Université de Montréal : (514) 343-7351

Pour obtenir un formulaire de demande d'admission, adressez-vous à l'UQAM - bureau du registraire, (514) 987-3132, ou à l'Université de Montréal - secrétariat du programme, (514) 343-7351.

Université du Québec à Montréal — Université de Montréal

DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES (PH.D.)

L'Institut national de la recherche scientifique et l'Université du Québec à Montréal offrent un programme conjoint de doctorat en études urbaines (Ph.D.).

Le programme est accessible à des étudiants et étudiantes titulaires d'une maîtrise mais aussi d'un baccalauréat en sciences humaines (économie, sociologie, démographie, science politique, etc.), en gestion ou en aménagement.

Le programme dure quatre ans et les étudiants et étudiantes de première année peuvent recevoir une bourse.

Date limite du dépôt des candidatures : le 15 mars 1995

Renseignements généraux et formulaire de demande d'admission :

Doctorat en études urbaines
INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6
Tél. : (514) 499-4071

ou

Doctorat en études urbaines
Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél. : (514) 987-7683

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec à Montréal

MBA-Recherche
Maîtrise en administration des affaires, profil avec mémoire

Pour une carrière stimulante en gestion...

- Enseignements à la fine pointe des connaissances
- Spécialisations offertes dans dix domaines de la gestion : affaires immobilières, développement organisationnel, finance, gestion des opérations, gestion du personnel et des relations de travail, gestion des systèmes d'information, gestion des organisations, marketing, planification et gestion stratégiques et gestion internationale
- Encadrement des apprentissages par petits groupes

Conditions

- Programme d'études à temps plein offert le jour et d'une durée de deux ans
- Exigences préalables : baccalauréat en administration ou l'équivalent avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 et connaissance de l'anglais écrit
- Date limite pour les demandes d'admission : **1er mars 1995** (début du programme : septembre 1995)

RENSEIGNEMENTS : DIRECTION DES ÉTUDES AVANCÉES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ADMINISTRATIVES, UQAM
C.P. 6192, SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 4R2
TÉLÉPHONE : (514) 987-4448 - TÉLÉCOPIEUR : (514) 987-3084

Une réunion d'information se tiendra le mercredi 1er février 1995 de 12 h 30 à 13 h 30 au local RM-110 du pavillon des sciences de la gestion, au 315, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec).

École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1er MARS 1995

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION «AUTOMNE 1995»

dans l'un des cégeps suivants:

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby Haute-Yamaska
John Abbott
Joliette-De Lanaudière
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Marie-Victorin
Montmorency
Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie agro-alimentaire
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

service régional d'admission du montréal métropolitain
C.P. 11028, Succursale Centre Ville
Montréal (Québec) H3C 4W9

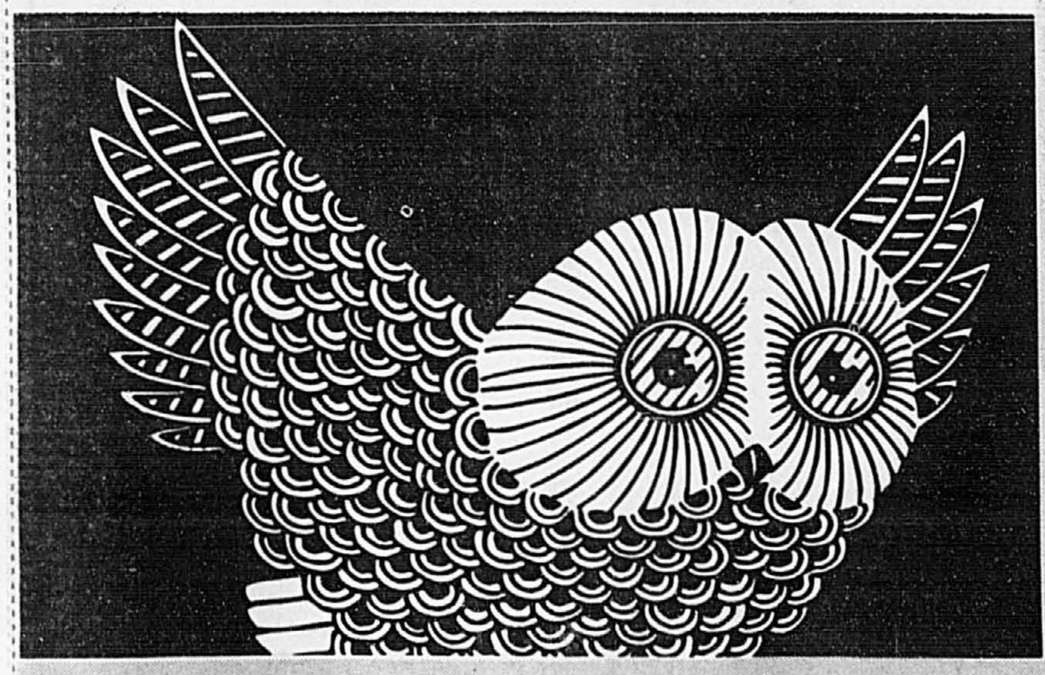

Dernières versions de WordPerfect, Lotus & Excel pour DOS & Windows

Autres cours:
- *Informatique pour les vrais débutants*
- *Windows pour les débutants*
- *Dactylo et traitement de texte*
- *Création graphique*
- *Séminaires ...*

Max.10 étudiants par classe

Début de session: 13 fév. & 13 mar.

Métro Peel
Tél: 849-8393 postes: 712, 709

Métro Viau
Tél: 255-4651

MONTRÉAL

anglais, français
aussi français écrit & anglais écrit
Max. 16 étudiants par classe

Inscription: 7, 8, 9 fév.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

DEVENEZ PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

Début: Septembre 1995

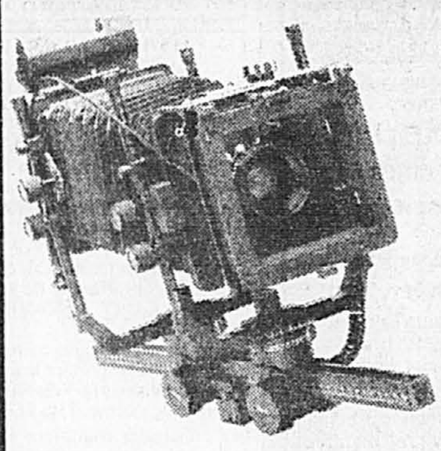

En moins d'un an

(514) 842-8643
1-800-338-8643

Cours temps plein de jour et de soir

COLLÈGE DE PHOTOGRAPHIE Marsan
Programme de photographie commerciale, A.E.C. 570.34, Permis No. 749 553

- Prospectus gratuit
- Crédits d'impôts
- Admissible au programme SPRINT et à l'aide Financière.

Berri-UQAM

DIPLÔME DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

MÉTRO LONGUEUIL

La Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke vous offre de nouveau la possibilité de vous inscrire au Diplôme de gestion de l'environnement. Les cours seront donnés au Complexe St-Charles à Longueuil dès avril 1995.

Ce programme s'adresse aux titulaires d'un grade de premier cycle en sciences humaines et sociales, droit, médecine, administration, sciences pures et appliquées.

SOIRÉE D'INFORMATION

Date : le mercredi 15 février, à 19 heures

Endroit : Complexe St-Charles
Tour Ouest, 7e étage, local 707
1111, rue St-Charles Ouest
Longueuil

Renseignements : (514) 670-3570

Veuillez confirmer votre présence avant le 14 février

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

COURS DE JOAILLERIE FINE

POUR PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Vous êtes prestataire d'assurance-chômage et voulez vous perfectionner en joaillerie ? Notre cours débutant le 6 février 1995 vous permet d'acquérir les techniques de joaillerie fine et de platine.

Exigences:
- être prestataire d'assurance-chômage au début du cours (6 février 1995);
- avoir une formation de base solide en bijouterie (DEC, DES, EJMAM, ...);
- être sélectionné.

INSCRIPTION IMMÉDIATE

2183099-104

École de Joaillerie et de Métaux d'art de Montréal

416, boul. de Maisonneuve Ouest
bureau 900, Montréal, Qc.
288-1058

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN PILOTAGE D'AVIONS OU D'HÉLICOPTÈRES PRÊTS ET BOURSES DISPONIBLES

Vous avez toujours rêvé de devenir pilote d'avion ou d'hélicoptère? Grâce au Collège d'Enseignement Supérieur de Pilotes d'Aéronefs **(CESPA)**, faire du pilotage un métier est désormais beaucoup plus facile qu'avant.

En effet **CESPA** est le premier collège privé du genre agréé par le ministère de l'Éducation du Québec. Il peut à ce titre vous offrir une attestation d'études collégiales en pilotage d'aéronef (902-06), ainsi que l'admissibilité aux prêts et bourses. De plus, vous pouvez choisir entre une formation à temps plein ou temps partiel. Pour vous inscrire à notre prochaine session ou pour plus de renseignements, appelez-nous au **1 800 267-4034.**

Soirée d'information GRATUITE
Le mercredi 1er février à 19h30

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PILOTES D'AÉRONEFS
UNE DIVISION D'AÉROTAXI

6050, route de l'Aéroport
Saint-Hubert (Québec), Canada

2181697 - 104

L'AVIATION, PLUS QU'UNE AVENTURE... UNE CARRIÈRE.

Viens faire ton collégial à Marie-Vic !

- SESSION D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION
- PROGRAMMES D'ÉTUDES

Secteur de formation pré-universitaire
- Arts
- Arts plastiques
- Lettres
- Musique
- Sciences de la nature
- Sciences humaines

Secteur de formation technique
- Commercialisation de la mode
- Design de mode
- Design d'intérieur
- Éducation en services de garde
- Éducation spécialisée
- Graphisme
- Réadaptation
- Techniques administratives
- Technologie de l'Architecture
- Travail social

Nouveaux programmes
- Administration et coopération
- Musique populaire

INFORMATION : (514) 325-0150
7000, rue Marie-Victorin, Montréal
(Accès par les autobus 43, 69, 81 et 33)

Portes ouvertes

le samedi 4 février 1995
• de 10 h à 16 h •

Le Cégep Marie-Victorin ouvre ses portes pour vous permettre de visiter le collège, de rencontrer les professeurs et les animateurs de la vie étudiante et de consulter nos spécialistes de l'Information scolaire et de l'Aide financière.

Cégep MARIE-VICTORIN

Prochaine soirée portes ouvertes :

15 février 1995
de 17 h à 21 h

Collège O'Sullivan de Montréal

Apprendre, c'est pas bête

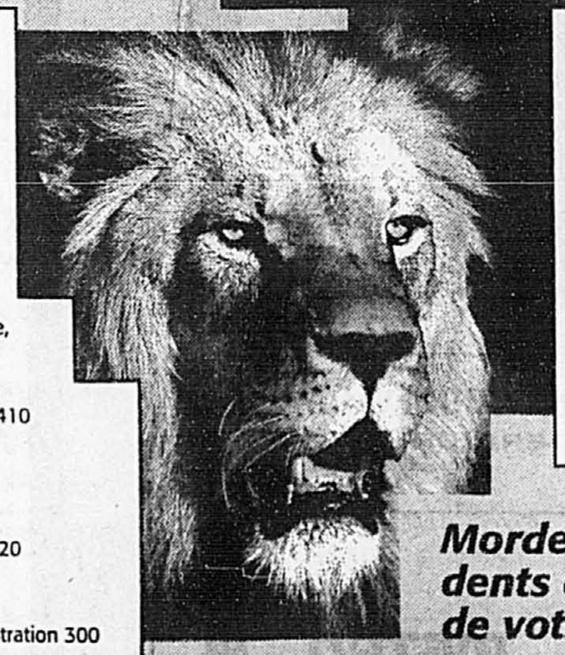

Entrez dans le monde des affaires

Programmes professionnels
- Techniques de bureau 412 (juridique, médical, tourisme, direction bilingue)
- Alternance travail-études en Techniques administratives 410
- Techniques juridiques 310
- Techniques de commerce international 900
- Techniques informatiques 420

Programme général
- Sciences humaines/administration 300

Cours offerts le jour et le soir.

Enseignement en français et en anglais.

D.E.C., A.E.C.

Possibilités de financement

SPRINT (Subventions et prêts individuels aux travailleurs)

Prêts et bourses

Prolongation des prestations d'assurance-chômage

Service de placement

Renseignements : (514) 866-4622

Mordez à belles dents dans l'emploi de votre choix

Inscrivez-vous dès maintenant
pour la session de septembre 1995

Collège O'Sullivan de Montréal Inc.
1191, rue de la Montagne
Montréal (Québec) H3G 1Z2

Métro Peel ou Lucien l'Allier

Stratégie de placements 101

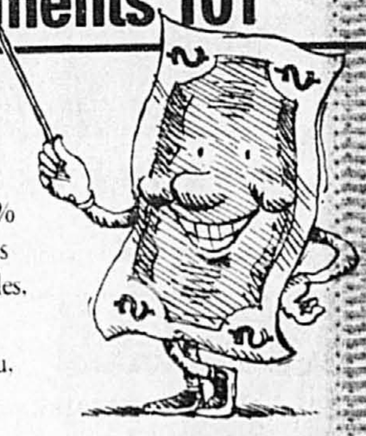

Quatre-vingt p. 100 des gens pensent que les entreprises se doivent d'aider les organismes de charité et sans but lucratif; 58 % des consommateurs privilégient les entreprises socialement responsables, au moment d'acheter.

Donner aux causes de votre milieu, ça rapporte !

Devenez "une entreprise généreuse"
Renseignez-vous au (514) 521-9900

IMAGINE
La générosité réinventée

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Avis aux créanciers de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :

3058000 CANADA INC.

corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 6900, boul. Décarie (Décor Décarie), en la Cité et District de Montréal, Province de Québec, H3X 2T8.

Avis est par les présentes donné que 3058000 Canada Inc. a fait cession de ses biens le 13e jour de janvier 1995, et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 10 février 1995 à 14 h 00 aux bureaux du Séquestre Officiel au 5, Place Ville Marie, 8e étage à Montréal (Québec).

Herbert H. Davis, CIP, syndic
Herbert H. Davis, CIP, administrateur

6600, Côte Des Neiges, # 400
Montréal (Quebec) H3S 2A9
Téléphone : (514) 341-5511

Avis aux créanciers de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :

2922002 CANADA INC.
(opérant sous le nom commercial de Joseph Anthony)

corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 6900, boul. Décarie (Décor Décarie), en la Cité et District de Montréal, Province de Québec, H3X 2T8.

Avis est par les présentes donné que 2922002 Canada Inc. a fait cession de ses biens le 13e jour de janvier 1995, et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 10 février 1995 à 13 h 30 aux bureaux du Séquestre Officiel au 5, Place Ville Marie, 8e étage à Montréal (Québec).

Herbert H. Davis, CIP, syndic
Herbert H. Davis, CIP, administrateur

6600, Côte Des Neiges, # 400
Montréal (Quebec) H3S 2A9
Téléphone : (514) 341-5511

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDICS INC.

Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire des faillites de :

2622 9294 QUÉBEC INC., société légalement constituée ayant son siège social au 2449, Martel à St-Hyacinthe, Québec (J2T 1Y6), et sa place d'affaires au 3200, Laframboise à St-Hyacinthe, Québec (J2S 4Z5), et faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Boutique le Verchères».

AVIS est donné que 2622 9294 QUÉBEC INC., a fait cession de ses biens le 23 janvier 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 février 1995, 9:30 heures, au bureau du Séquestre Officiel, situé au 5, Place Ville-Marie, 8e étage, à Montréal, Québec.

Montréal, ce 27 janvier 1995.

DERENCE CONSTRUCTION LTÉE, société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 8800, Pascal Gagnon à St-Léonard, Québec (H1P 1Z3).

AVIS est donné que DERENCE CONSTRUCTION LTÉE, a fait cession de ses biens le 12 janvier 1995 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 février 1995, 15:00 heures, au bureau du Séquestre Officiel situé au 5, Place Ville-Marie, 8e étage, à Montréal, Québec.

Montréal, ce 26 janvier 1995.

STÉPHANE RUEL, messager, domicilié et résidant au 10725, avenue Ethier à Montréal, Québec (H1H 3G5).

AVIS est donné que STÉPHANE RUEL a fait cession de ses biens le 18 janvier 1995 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 février 1995, 9:00 heures au bureau du syndic, situé au 50, Place Crémazie Ouest, suite 1105, à Montréal.

Montréal, ce 24 janvier 1995.

Jean Fortin & Associés Inc.
50, Place Crémazie ouest, bureau 1105
Montréal (Québec) H2P 2W9 - Tél. : (514) 382-3260

Montréal • Drummondville • Longueuil
Laval • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Sorel

COMMISSION SCOLAIRE DU GOÉLAND
APPEL D'OFFRES

PROJET	AGRANDISSEMENT, ÉCOLE LES BOURLINGUEURS 3705, des Marins, Sainte-Catherine, Québec
PROPRIÉTAIRE	COMMISSION SCOLAIRE DU GOÉLAND 1250, boul. Taschereau, La Prairie, Québec Téléphone: 444-4484 Télécopieur: 659-6065
ARCHITECTURE	LES ARCHITECTES LECLERC ET ASSOCIÉS 5610, avenue Auteuil, Brossard, Québec Téléphone: 445-8733 Télécopieur: 445-5542
STRUCTURE	SOPRIN EXPERTS-CONSEILS INC. 375, boul. Roland-Therrien, #400, Longueuil, Québec Téléphone: 442-9991 Télécopieur: 442-9996
MÉCANIQUE/ ÉLECTRICITÉ	SOPRIN EXPERTS-CONSEILS INC. 375, boul. Roland-Therrien, #400, Longueuil, Québec Téléphone: 442-9991 Télécopieur: 442-9996
OBTENTION DES DOCUMENTS	Au bureau de l'architecte, à compter du 1er février 1995, sur appel téléphonique.
DÉPÔT	Cent (100 $) dollars, non-remboursable (argent comptant ou chèque à l'ordre de la Commission scolaire du Goéland).
CAUTIONNEMENT	Chèque visé à l'ordre du propriétaire ou cautionnement de soumission au montant de soixante-cinq mille (65 000 $) dollars, valide pour 60 jours.
VISITE DES LIEUX	Le 13 février 1995 à 15 h.
RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS	Le 23 février 1995 à 11 h, chez le propriétaire.

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes officiels inclus dans les documents remis aux soumissionnaires.

Aimé Hill,
secrétaire général

S2193869

COMMISSION SCOLAIRE DU GOÉLAND
APPEL D'OFFRES

PROJET	AGRANDISSEMENT, ÉCOLE SAINT-JEAN 1405, de l'École, Sainte-Catherine, Québec
PROPRIÉTAIRE	COMMISSION SCOLAIRE DU GOÉLAND 1250, boul. Taschereau, La Prairie, Québec Téléphone: 444-4484 Télécopieur: 659-6065
ARCHITECTURE	LES ARCHITECTES LECLERC ET ASSOCIÉS 5610, avenue Auteuil, Brossard, Québec Téléphone: 445-8733 Télécopieur: 445-5542
STRUCTURE	SOPRIN EXPERTS-CONSEILS INC. 375, boul. Roland-Therrien, #400, Longueuil, Québec Téléphone: 442-9991 Télécopieur: 442-9996
MÉCANIQUE/ ÉLECTRICITÉ	SOPRIN EXPERTS-CONSEILS INC. 375, boul. Roland-Therrien, #400, Longueuil, Québec Téléphone: 442-9991 Télécopieur: 442-9996
OBTENTION DES DOCUMENTS	Au bureau de l'architecte, à compter du 1er février 1995, sur appel téléphonique.
DÉPÔT	Cent (100 $) dollars, non remboursable (argent comptant ou chèque à l'ordre de la Commission scolaire du Goéland).
CAUTIONNEMENT	Chèque visé à l'ordre du propriétaire ou cautionnement de soumission au montant de quarante-cinq mille (45 000 $) dollars, valide pour 60 jours.
VISITE DES LIEUX	Le 13 février 1995 à 16 heures.
RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS	Le 22 février 1995 à 11 heures, chez le propriétaire.

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes officiels inclus dans les documents remis aux soumissionnaires.

Aimé Hill,
secrétaire général

S2193866

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages B9,B10

La Commission Scolaire Jérôme-Le Royer

APPEL D'OFFRES 95-01
NOUVEAU GYMNASE ET AMÉNAGEMENTS ÉCOLE STE-MARIA-GORETTI

Les documents de soumissions seront disponibles à partir du 30 janvier 1995 au bureau des architectes Hébert, Bertomeu & Ass., au 12 080, boul. Laurentien, Montréal, Québec H4K 1M9 (514) 331-6490, contre un chèque certifié de 75 $ non remboursable. Ouverture des soumissions le 20 février 1995 à 14 heures au 550, 53e Avenue, Montréal, Québec.

S2194156

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDICS INC.

Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour la vente des biens suivants :

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

MEMPHIS BELLE DINER INC.

Lot #1 Équipement de restaurant (grevé)

Valeur estimative: **50 000 $**

INSPECTION

L'inspection des actifs aura lieu **lundi le 30 janvier 1995 entre 10 h et 16 h, au 1180, boul. Curé Poirier, Longueuil.**

AVIS

Les soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'au **mercredi le 1 février 1995 à 15 h.** Les soumissions **seront ouvertes en présence des soumissionnaires.**

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit **"SOUMISSION - MEMPHIS BELLE DINER INC."**

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15 % du montant de la soumission.

TOUTE INDICATION FOURNIE PAR LE SYNDIC N'ENGAGE AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions et celles rendues disponibles par le syndic lors de l'inspection, font partie intégrante de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné ou au moment de l'inspection.

Jean Fortin & Associés Inc.
50, Place Crémazie ouest, bureau 1105
Montréal (Québec) H2P 2W9
Tél. : (514) 382-3260

Montréal • Drummondville • Longueuil
Laval • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Sorel

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL
NO : 500-05-011527-940

COUR SUPÉRIEURE

BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie requérante,
— C. —
160163 CANADA INC., STEVEN SHOLZBERG, ET OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE MONTRÉAL
Parties intimées,

AVIS PUBLIC
VENTE D'IMMEUBLE AUX ENCHÈRES SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

AVIS EST DONNÉ QUE le soussigné a été désigné pour procéder à la vente de l'immeuble ci-après décrit qui sera vendu sous CONTRÔLE de justice aux enchères publiques.

CETTE VENTE AURA LIEU LE JEUDI 2 MARS 1995 À 11 H, À MON ÉTUDE SISE AU 511, PLACE D'ARMES, BUREAU 700 MONTRÉAL

VISITE DE L'IMMEUBLE, LE 15 FÉVRIER 1995, SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT FERNAND ROSE, 871-4794

DÉSIGNATION CADASTRALE

« Un immeuble ayant front sur le boulevard Pitfield, à Ville Saint-Laurent, connu et désigné au cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, bureau de la circonscription, foncière de Montréal, comme étant le lot numéro QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-TROIS (183- 4).

« Avec les dépendances y érigées, notamment une bâtisse portant le numéro 1515, boulevard Pitfield, à Ville Saint- Laurent, province de Québec, H4S 1G3. »

Les principales conditions s'applicant à cette vente sont notamment les suivantes :

A) Dans cette cause, une mise à prix a été fixée par le tribunal au montant de : (825 000 $) ;
B) sous réserve du droit de rétention prévu à la loi, le montant de la mise à prix doit être payé immédiatement à l'officier chargé de la vente, comptant ou par chèque visé et le solde du prix d'adjudication payé comptant ou par chèque visé dans les cinq (5) jours suivants ;
C) la vente est soumise aux règles des ventes aux enchères forcées prévues par le C.P.C., ainsi qu'aux règles applicables contenues au C.C.Q. ;
D) l'immeuble est vendu sans garantie de qualité ;
E) les autres informations pertinentes à cette vente seront lues avant le début des enchères, lesquelles font partie intégrante des conditions générales dans cette matière de vente sous contrôle de justice. Elles peuvent être préalablement obtenues du soussigné sur demande.

Montréal, ce 24 janvier 1995.

Gilles Malo Sr.
huissier de justice instrumentaire
Étude Paquette & Associés,
Huissiers de Justice,
(Société en nom collectif)
511, place d'Armes, # 800, Montréal
H2Y 2W7
(514) 284-1007, poste 3128
Fax : (514) 982-3193.

S2194381

VICTOIRE

LE PROGRAMME CORPORATIF DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES QUÉBÉCOIS

Jean-Marc Chouinard

Champion canadien en titre
Six victoires sur le circuit Nord-Américain
Six victoires en Coupe du Monde
3 participations aux Jeux Olympiques et 4 participations aux Masters

Imprimeries Transcontinental inc.
COMMANDITAIRE OFFICIEL

IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL INC. EST FIÈRE DE SOUTENIR **Jean-Marc CHOUINARD** AU SEIN DU PROGRAMME **VICTOIRE**. L'ÉQUIPE TRANSCONTINENTAL EST DERRIÈRE TOI DANS TA QUÊTE DE PERFORMANCE ET DE PERFECTION !

flash

L'équipe **VICTOIRE** souhaite un vif succès à **Jean-Marc CHOUINARD**, **Anne MONTMINY** et **Annie PELLETIER** dans leurs compétitions respectives et invite tous les amateurs de sports à venir les encourager dans leur course à la **VICTOIRE** !

ANNIE PELLETIER

ANNE MONTMINY

COUPE DU MONDE D'ESCRIME (28 - 29 JANVIER)

CHAMPIONNAT CANADIEN DE PLONGEON (26 AU 29 JANVIER)

(COMPLEXE CLAUDE ROBILLARD 1000 EMILE JOURNAULT)

Informations VICTOIRE
DESJARDINS BIBEAU INC
51, rue Saint-Paul Ouest
Montréal (Québec) H2Y 1Z1
Tél. : (514) 287 9333

COMMANDITAIRES OFFICIELS

Le Lait · Rona Le Groupe Ro-Na Dismat Inc. · Metro · sports experts · Weston · Humpty Dumpty · Croix Bleue du Québec · Imprimeries Transcontinental inc.

FOURNISSEURS OFFICIELS

La Presse · Radio Média · air transat · vitathion · Flora

PARC OLYMPIQUE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES NO 24286

LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES SOLLICITE DES OFFRES POUR : FOURNITURE DE LA MAIN-D'OEUVRE, DU MATÉRIEL, DE L'OUTILLAGE ET DE L'ÉQUIPEMENT REQUIS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN MÉNAGER AU PARC OLYMPIQUE, INCLUANT LE VILLAGE OLYMPIQUE

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et qui auront réquisitionné les documents de soumission à leur nom.
Un paiement non remboursable de **20 $** (toutes taxes incluses) sous forme de **chèque visé** ou de **mandat** payable à la Régie des installations olympiques, est requis pour l'obtention des documents.

Garantie de soumission :

- 10 % du montant estimé du contrat soit un montant de 200 000 $, si la garantie est fournie sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution,

ou

- 5 % du montant estimé du contrat soit un montant de 100 000 $, si la garantie est sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable émise par une banque, une caisse d'épargne ou de crédit ou une société de fiducie ou d'épargne, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, par le gouvernement d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

Les documents seront disponibles à partir de lundi 30 janvier 1995 à l'adresse suivante :

Régie des installations olympiques
Service des achats
4141, av. Pierre-de-Coubertin
(coin rue de LaSalle)
Montréal (Québec)
H1V 3N7
Téléphone : (514) 252-4675
(Lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h)

La **RÉCEPTION** des soumissions se fera à la même adresse et les enveloppes dûment scellées seront déposées aux soins du secrétaire.

Une visite des lieux est prévue pour le jeudi 2 février 1995 à 10 h. Rendez-vous à la Rotonde du Stade. Pour de plus amples informations techniques et/ou rendez-vous, veuillez communiquer avec monsieur Jerry Théoret au (514) 252-4636.

La **CLÔTURE** de la réception des soumissions est fixée au lundi 13 février 1995 à 14 h 30. L'ouverture des soumissions se tiendra immédiatement après l'heure de clôture.

La Régie des installations olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Me André Lafrenière

S2194228

POLITIQUE

Le général de Chastelain conserve la confiance du gouvernement

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le chef de l'état-major des Forces armées canadiennes, le général John de Chastelain, jouit toujours de l'appui du gouvernement Chrétien, malgré les récents scandales qui ont éclaboussé l'armée, a certifié hier le ministre de la Défense, David Collenette.

Le ministre libéral a en outre accordé peu d'importance à la croisade de l'ex-colonel Michel Drapeau, qui soutient que M. de Chastelain n'a plus la confiance des troupes et qui réclame qu'il soit remplacé par le major-général Roméo Dallaire.

« J'appuie totalement notre chef d'état-major, le général de Chastelain. Cela ne fait aucun doute », a déclaré le ministre, après avoir prononcé un discours sur l'avenir des Forces armées devant le Congrès des associations de la défense, à Ottawa.

Durant son discours devant quelques 300 militaires ou ex-militaires, le ministre s'est pourtant abstenu de réaffirmer son appui à l'égard du chef de l'état-major.

Le haut-commandement des Forces armées a été durement secoué cette semaine, après que le ministre Collenette eut annoncé l'abolition du Régiment aéroporté, de Petawawa, en Ontario, qui a été impliqué dans de nombreux scandales au cours des derniers mois.

M. Collenette avait ainsi fait fi de la recommandation du général de Chastelain, qui souhaitait que le régiment soit maintenu malgré les frasques de certains militaires.

Depuis lors, l'ex-colonel Michel Drapeau mène une croisade tous azimuts afin que le major-général Roméo Dallaire remplace M. de Chastelain à la tête de l'armée.

Présent au Congrès des associations de la défense, jeudi, M. Dallaire s'est dit « énormément embarrassé » par cette campagne en sa faveur, refusant de dire toutefois si ce poste l'intéressait.

« Le général de Chastelain et les autres commandants ont passé une semaine très difficile, mais ils sont des soldats professionnels et ils ont tous ma confiance », a encore dit le ministre Collenette.

Le Canada invité à participer à l'essor du Brésil

Presse Canadienne

BUENOS AIRES

■ L'économie brésilienne est en pleine effervescence et il n'en tient qu'aux entreprises canadiennes d'en tirer parti, a déclaré hier le président Fernando Henrique Cardoso au premier ministre Jean Chrétien.

Au cours d'un dîner donné en l'honneur de la délégation canadienne, M. Cardoso a dit souhaiter « voir le Canada contribuer à la prospérité à venir, à la liberté de commerce et à la croissance » du Brésil.

Son homologue canadien l'a assuré que le Canada serait « un partenaire important du renouveau économique au Brésil », un gros acheteur de produits canadiens et la dixième puissance économique du monde.

Alors que Jean Chrétien doit se rendre aujourd'hui à Rio de Janeiro, des chefs d'entreprises canadiennes sont censés conclure des ententes commerciales qui, combinées à celles convenues en Argentine et au Chili, totalisent près de 2,1 milliards.

Le Brésil est l'avant-dernière étape de la mission économique de M. Chrétien, qui se terminera lundi au Costa Rica.

Le président Cardoso a précisé qu'il entendait accélérer le programme de privatisation des mines, des télécommunications et des secteurs énergétiques ce qui créera, selon lui, autant d'occasions qui permettront aux « investisseurs canadiens de bonifier leur position au Brésil ». Il a par ailleurs ajouté que des investisseurs brésiliens avaient de leur côté commencé à explorer le marché canadien.

Les deux chefs d'État se sont également entretenus de l'Accord de libre-échange nord-américain, auquel le Brésil aimerait bien se joindre, par le biais de sa propre intégration au Mercosur, une zone de libre-échange incluant aussi l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay.

Par ailleurs, le premier ministre Chrétien a indiqué qu'il avait évoqué le sort de deux Canadiens, Christine Lamont et David Spencer, détenus depuis cinq ans dans une prison brésilienne pour une affaire de kidnapping.

Des responsables canadiens ont tenté de convaincre les autorités brésiliennes de permettre le transfert du couple dans une prison canadienne.

« C'est un problème complexe, mais il m'a assuré qu'il y accorderait priorité de façon à trouver une solution acceptable », a dit M. Chrétien.

De la visite rare : Chrétien à Montréal

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Dans une de ses rares apparitions publiques au Québec, le premier ministre Jean Chrétien prendra la parole lors d'un dîner-causerie de la Chambre de commerce du Canada, le 10 février, à Montréal.

À sa dernière visite au Québec, en décembre, lors de l'inauguration du Camp spatial de Laval, M. Chrétien avait refusé de répondre aux questions des journalistes concernant le référendum.

Le premier ministre vante souvent les mérites du fédéralisme et de l'unité nationale, mais il le fait presque toujours d'Ottawa ou d'une capitale étrangère, à bonne distance du Québec.

En visite au Chili, cette semaine, M. Chrétien a critiqué le premier ministre Jacques Parizeau pour avoir créé des problèmes économiques — plutôt que des emplois — pendant sa visite à Paris.

Le discours de Montréal devrait être consacré aux bénéfices que le Québec pourra retirer de sa dernière mission économique en Asie, en novembre dernier.

Pendant ce périple, M. Chrétien a répété sans relâche que le Québec gagne à demeurer dans la fédération canadienne s'il veut profiter du statut de « pays du Pacifique » du Canada.

UNE DE NOS FAÇONS D'ENCOURAGER LE PERFECTIONNEMENT.

CERTIFICATS
DATE D'ADMISSION : 1ER MARS 1995
Adaptation scolaire et sociale
Administration*
Administration de services (Concentrations: banque, coopérative, transport)*
Administration des services publics
Affaires immobilières (général)*
Alphabétisation
Animation culturelle
Analyse chimique
Analyse financière*
Arts d'impression*
Arts plastiques*
Assurance et intervention financière*
Comptabilité générale*
Communication*
Création littéraire
Développement de logiciels
Droit social et du travail*
Écologie
Économique
Éducation en milieu de garde
Éducation interculturelle
Éducation morale

LE CERTIFICAT À TEMPS PARTIEL, COMME CELUI DE JEAN-MARC GIROUX.

Technicien chez Bell depuis plusieurs années, Jean-Marc Giroux sentait le besoin de relever de nouveaux défis et d'enrichir ses connaissances. C'est ce qui l'a encouragé à faire son certificat en développement de logiciels à l'UQAM. Et comme les cours qu'il a suivis répondaient bien aux attentes du marché, il a été promu au poste de consultant en développement de systèmes informatiques.

Éducation personnalisée pour les aînés-es*
Enseignement de la formation personnelle et sociale**
Enseignement des langues secondes
Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire**
Études appliquées en urbanisme*
Formateurs d'adultes en milieu scolaire
Français écrit
Français écrit pour non francophones*
Géographie physique
Géologie appliquée
Gérontologie sociale
Gestion des ressources humaines I (Fondements)*
Gestion des ressources humaines II (Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)*
Gestion des documents administratifs et des archives
Gestion des services municipaux
Gestion informatisée*
Immigration et relations interethniques
Informatique
Insertion sociale et professionnelle des jeunes
Instructeurs en milieu de travail
Interprétation visuelle*
Intervention psychosociale
Intervention éducative en milieu familial et communautaire
Littérature de jeunesse
Marketing*
Méthodes quantitatives
Microprocesseurs
Peinture*
Santé et sécurité au travail
Sculpture*
Scénarisation cinématographique
Sciences comptables*
Sciences de l'environnement
Sciences et techniques de l'eau
Sciences sociales
Télécommunications
Terminologie

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à Laval (682-1343)
Région de Lanaudière (654-8768) (Ville de Le Gardeur)
Région de la Montérégie (349-6755) (17 villes différentes)
La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 $ à 10 000 $

*programme contingenté
**(Ces programmes ne sont pas offerts au campus du centre-ville. Offerts à des groupes)

Grande session d'information le 7 février de 16 h à 20 h.
Foyer de la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM. Local JM-400, en face de la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin. Entrée au 405, rue Sainte-Catherine Est. Accès par le métro Berri-UQAM.
Pour tout renseignement additionnel, composez le 987-3121.

Université du Québec à Montréal
L'UQAM une force novatrice

Une St-Valentin plus durable que des fleurs.

Parlez d'amour sans frais pendant trois mois.

19,95 $ par mois

Offrez le **Liberti^MD de Bell Mobilité** et votre amour pourra vous appeler à la maison **gratuitement**, chaque jour pendant **trois mois**, sans limite de temps*.

Liberti

Vous pourrez aussi obtenir un an du même traitement, si vous réglez en un seul versement (339,95 $, cellulaire et service de 18 mois compris). **Avec Liberti, le téléphone vous appartient**, vous épargnez les frais d'activation et d'accès au réseau. Les appels locaux vous sont offerts à 95 ¢ la minute. Favorisez la communication dans votre couple, donnez un **Liberti**.

Appels locaux **gratuits** le jour de la Saint-Valentin pour **tous les abonnés Liberti**.

Bell *Mobilité*

Enfin libre

1 800 43-Liberti

LA SÉCURITÉ ENTRE VOS MAINS

Plan Liberti de 18 mois seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut différer du modèle illustré. Disponible chez les agents participants jusqu'à épuisement des stocks. L'offre se termine le 14 février 1995 et ne peut être jumelée à aucune autre. *Appels locaux seulement.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Centre du Téléphone Mobile-Laval
Tél.: (514) 682-9366

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel ltée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2355

CENTRE HI-FI ÉLECTRONIQUE
Dumoulin
FUTURE SHOP ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE
JEAN COUTU
Radio Shack
SEARS^MD
SPEC ÉLECTRONIQUE NON EXPERT-CONSEIL
STEREO plus AUDIO+VIDEO
Le Super Club Vidéotron